LETTRES D'ÉLISA VICARINO À SA FAMILLE

ÉDITÉES PAR VIVIANE BROG ET JEAN RIME ANNOTÉES AVEC LUCAS GIOSSI ET SIMONE DE REYFF

NOTICE

La correspondance d'Élisa Vicarino a déjà fait l'objet, il y a une dizaine d'années, d'une édition partielle dans le cadre de deux mémoires en histoire contemporaine. Ces études présentent une transcription des lettres qu'elle a reçues de son père, l'avoyer Charles de Schaller, et surtout, pour la période qui nous intéresse, de celles qu'elle a adressées au printemps 1847 à son époux Jean-Baptiste, forcé par les circonstances politiques de s'exiler à Payerne¹. L'ensemble épistolaire proposé ici, composé de toutes les lettres inédites d'Élisa à des membres de sa famille durant la décennie couverte par cet ouvrage, s'ajoute à ce corpus et complète ainsi notre connaissance de la vie des Vicarino et de leurs proches au-delà de la faillite du commerce familial. On suivra l'épistolière au gré de ses envois à son fils Charles (1846-1847) et à son époux Jean-Baptiste (1848), successivement partis aux États-Unis pour répondre aux besoins économiques du foyer, puis à leur fille Thérèse (1852-1853), placée en Allemagne pour y parfaire son éducation². Si ces correspondances révèlent, comme les premières études de ce volume l'ont analysé, la voix singulière d'une femme qui façonne par l'écriture son identité de mère et d'épouse, elles apportent également un éclairage précieux sur les événements contemporains et sur le quotidien d'une famille éprouvée par les circonstances, physiquement séparée mais unie par le lien épistolaire dans une période particulièrement mouvementée de l'histoire fribourgeoise. Les trois dossiers concernés coïncident ainsi avec le soulèvement radical au début 1847, l'installation du nouveau pouvoir puis l'arrestation de l'évêque Étienne Marilley en 1848, et la réaction conservatrice en 1853.

Charles (1827-1847), fils aîné du couple³, quitte Fribourg en 1846, à l'âge de dix-neuf ans, pour rejoindre la colonie suisse Alpina à Natural Bridge dans le comté de Jefferson au États-Unis⁴. Les trois lettres conservées, comprises entre le 20 décembre 1846 et le 16 février 1847, revêtent un double intérêt historique. D'abord, elles livrent un compte rendu détaillé des préparatifs de l'insurrection radicale de janvier 1847 puis de ses suites. Dès le mois de décembre, les assemblées populaires débattant du décret par lequel Fribourg est entré dans le Sonderbund se sont multipliées. Les radicaux cherchent à sortir le peuple de sa torpeur pour révoquer le décret, mais les conservateurs au pouvoir s'y opposent farouchement, craignant une escalade de la violence et les répercussions de ce qu'ils considèrent comme un affront envers le gouvernement et l'ordre établi. La pétition pour la révocation du décret présentée à l'assemblée de Montet le 20 décembre 1846 met le feu aux poudres. Le gouvernement sonderbundien interdit immédiatement les assemblées populaires. L'explosion a lieu le 6 janvier 1847 sous l'impulsion de trois radicaux, Frölicher, Castella et Bussard, qui tentent de mobiliser suffisamment d'hommes pour marcher sur la capitale fribourgeoise et renverser le gouvernement en place. Mais, alors que les troupes se préparent, le gouvernement, averti du complot, réagit promptement. La garde civique est rassemblée, le tocsin est sonné dans la campagne fribourgeoise pour appeler le landsturm à la défense de la ville. Dans la nuit du 6 au 7 janvier, le complot est défait, le gouvernement venant aisément à bout d'une poignée d'insurgés à peine préparés. Les conjurés - ou tous ceux que l'on considère comme tels - sont arrêtés et incarcérés, parfois de manière arbitraire, ou abandonnent la ville prestement: Jean-Baptiste est de ceux-ci. Maître des lieux, le gouvernement conservateur prend des mesures drastiques contre les radicaux et rétablit la répression sonderbundienne. «Fanatisme, haine et vengeance venant d'un pouvoir oligarchique et ultramontain, jettent la terreur dans ce canton ordinairement si paisible⁵», s'indigne depuis Alger Urbain Schaller, frère d'Élisa.

Les lettres d'Élisa présentent le point de vue subjectif d'une femme éprouvée par le cours de ces événements au cours desquels deux de ses frères, emprisonnés, et son époux, réfugié à Payerne, se trouvent compromis. Parce qu'il offre un regard alternatif aux sources administratives ou judiciaires habituellement exploitées par les historiens pour reconstituer les faits, ce témoignage représente un précieux complément documentaire. Libérale, Élisa critique le zèle injuste du pouvoir face à des opposants qui n'ont pas forcément pris part au soulèvement, tout en se montrant sévère à l'endroit de l'action des insurgés qu'elle estime trop téméraire. Son jugement politique est toutefois tributaire de préoccupations prioritairement économiques, puisqu'elle doit assurer par intérim la gestion d'un commerce déjà périclitant avant les événements de janvier, et définitivement touché par la mise sous séquestre et par l'exil de son propriétaire. Mais alors que les lettres adressées dans le même temps à Jean-Baptiste visent à maintenir au jour le jour les affaires d'un ménage au courant de la situation, les envois à un fils à l'autre bout du monde forcent l'épistolière à un effort de récapitulation. Ils offrent ainsi un compromis rare entre la relation en direct ou presque, à fleur de peau, et un embryon d'histoire immédiate, à la jonction des «déraisons» et des «raisons» d'Élisa (lettres du 17 février).

Les conditions matérielles de l'échange épistolaire avec les États-Unis contribuent à expliquer cette relative prise de hauteur: transitant par New York et attisant une attente difficilement soutenable pour les parents, les envois sont espacés et l'écriture d'une lettre court sur plusieurs jours, parfois près d'un mois, au point que les deux premières lettres, envoyées ensemble, n'en forment plus qu'une seule. Une telle distance constitue le second intérêt historique de cette correspondance: elle donne à voir les relations entre une famille fribourgeoise et sa parentèle émigrée en Amérique, fûtce en pointillés puisque les lettres de Charles n'ont pas été conservées. Cette lacune s'explique par le fait que les rares nouvelles qu'il envoie circulent: « Ton excellente et si intéressante lettre délivrée le [?] Novembre nous a procuré, comme en général toutes tes lettres un plaisir délicieux et qui réjoui [sic] tous nos parents et amis auxquels nous les communiquons», écrit Jean-Baptiste, qui prend exceptionnellement la plume pour le nouvel an 1847. Le 23 février, c'est Élisa qui communique la lettre de Charles à son mari réfugié à Payerne: «Voici mon cher ami, une lettre de cet enfant tant aimé et si digne de l'être [...]. Que de choses à dire sur cette lettre de Charles, trop longues à écrire; quand tu l'auras lue et relue, tu me la renverras pour que je puisse la relire aussi à mon aise avant de l'envoyer à Suchard⁶.»

Cette dernière indication explique que le point de vue du jeune «chef de bureau» de la société Alpina nous soit cependant connu, pour partie, par des extraits de sa correspondance publiés dans une brochure promotionnelle éditée en 1847⁷.

Attribuable à Philippe Suchard et Charles-Louis Favarger, fondateurs de la colonie, cette publication est destinée à encourager l'établissement des Suisses en Amérique et contient une description des activités industrielles et agricoles et des exploitations minières menées par la société. Dans la veine des relations de voyage, les «Lettres de M. Ch. Vicarino à ses parens» qui y sont reproduites ont naturellement été expurgées de toute considération d'ordre familial8, mais le dernier extrait publié, daté du 31 décembre 1846, correspond précisément aux nouvelles tant attendues par Élisa, qui lui parviennent le 20 janvier: «J'en étais là de ma lettre mon cher enfant quand m'arriva ta si bonne dernière qui fut un vrai beaume pour mon cœur malade. [...] Aussi je me sens plus forte, plus courageuse que jamais et pour parvenir au but qui nous réunira tous sous un ciel étranger à la vérité, mais qui deviendra pour nous et pour vous surtout mes chers enfans une nouvelle patrie. » C'est que les lettres de Charles ne permettent pas seulement de maintenir le lien filial malgré l'éloignement; elles contribuent aussi, par les informations factuelles qu'elles contiennent sur les États-Unis, à faire mûrir l'idée d'un exil de toute la famille dans «une terre libre de fait et non seulement de nom» comme le serait la Suisse⁹. Dans la dernière lettre à son fils, Élisa se montre résolue à concrétiser ce projet, dont elle cherche régulièrement à convaincre son mari, plus perplexe, dans les courriers qu'elle lui envoie entre la fin février et le mois de mars.

Le premier dossier de correspondance édité ici trouve un coup d'arrêt dans le décès inopiné de Charles, le 16 février 1847. La nouvelle mettra du temps à arriver jusqu'à Fribourg: la mère s'impatiente encore, dans ses lettres à Jean-Baptiste des 26 et 27 mars, de ne pas recevoir de nouvelle lettre d'Amérique. Ce n'est que le 6 avril que *Le Narrateur fribourgeois* publie la nécrologie du disparu. Mais,

ironie du sort, ce sont ces circonstances qui ont favorisé la conservation de cette correspondance, bientôt rapatriée:

Comme toi, mon cher ami, je trouve un terrible redoublement de peine dans le retour de ces lettres écrites avec tant de bonheur encore. La tienne commencée le jour du nouvel an s'y trouve aussi, pauvre père, et mes noirs pressentiments exprimés à la même époque, ce dont je ne me rappelais pas, est frappant à lire à présent. Je te les envoie, c'est triste, mais ces lignes adressées à notre cher enfant, méritent d'être conservées cependant. D'après la lettre de Mme Favarger, il est à craindre que ce brave garçon n'eût pu supporter sans désespoir l'annonce du coup qui nous frappait. Dieu l'a-t-il retiré à lui pour lui épargner ce chagrin? Ah! que je voudrais pouvoir puiser dans cette pensée quelque résignation¹⁰!

Aux yeux de l'épistolière, les événements fribourgeois sont ainsi unis, par-delà l'Atlantique, au destin de son enfant.

Ce deuil ne met cependant pas un terme au projet d'un départ collectif de la famille Vicarino dans la colonie Alpina. Le 30 mai 1848 - c'est-àdire après qu'a été mis en place le gouvernement cantonal dirigé par Julien Schaller, frère d'Élisa, susceptible pourtant d'attribuer un emploi à son beaufrère -, Jean-Baptiste obtient un passeport pour se rendre «en France en Angleterre et en Amérique» dans l'intention de «vaquer à ses affaires». En réalité, il s'embarque à son tour pour Natural Bridge avec son fils puîné, Adolphe, qui étudiait à Arau l'année précédente et qui avait été entre-temps apprenti commerçant en Allemagne¹¹. Il y reste un peu plus de quatre mois, tour à tour désabusé par l'état dans lequel il trouve la colonie puis motivé malgré tout à s'y établir définitivement avec sa

famille. C'est dans cet état d'esprit qu'il revient à Fribourg à la fin octobre, en laissant sur place le jeune «Adolet »¹². C'est de la fin de son séjour, entre août et octobre, que datent les trois lettres que lui adresse son épouse – dont une totalisant vingt pages serrées –, qu'il conserve précieusement sous le titre «Lettres de ma Femme » dans un brouillon de contrat plié en deux¹³.

Ces trois envois sont passionnants en ce qu'ils montrent plusieurs visages de l'épistolière. La chroniqueuse de la vie politique d'abord, avec la nomination d'Alexandre Daguet à la direction de la nouvelle École cantonale qu'il a largement inspirée, suivie de l'adoption de la Constitution fédérale et des élections au Conseil national qui verront triompher les radicaux, puis l'arrestation rocambolesque de l'évêque sur laquelle elle s'attarde longuement. Mais aussi l'observatrice de la situation économique, au moment où se clôt enfin la longue procédure de faillite, avec des commentaires parfois acerbes sur Suchard et sur les nouveaux partenaires d'affaires de Jean-Baptiste. Enfin, et surtout, l'épouse et la mère, aimante, inquiète. Élisa s'agace de l'irrésolution de son mari quant à son retour, s'alarme sur le sort promis à son fils laissé seul dans un pays décrit comme inhospitalier («J'y fais opposition formelle de toute la puissance de mon autorité de mère », se récrie-t-elle, avant de se raviser). Elle s'affole des maladies contractées par ses fillettes Almire et Cécile et des carences dans l'éducation de leur grande sœur Thérèse dans un pensionnat de religieuses «enjésuitées» à Évian (lettre du 23 octobre). Enfin, elle donne à voir, encore plus nettement que dans les lettres à Charles, le paradoxe d'une communication différée. Elle se montre «toujours en crainte [...] en pensant qu'il en est peut-être bien différemment» entre le moment où son mari écrit et celui où elle lit ses lettres, une vingtaine de jours plus tard. De même, ayant appris le départ prochain de Jean-Baptiste pour l'Europe, elle lui adresse successivement plusieurs lettres au Havre, lesquelles traduisent ses états d'âme changeants, alors qu'elle sait bien que ses envois seront lus en même temps au débarquement de leur destinataire. Entre-temps, elle n'a d'autre choix que d'imaginer les réactions de son époux, introduisant une dimension dialogique dans ses lettres-fleuves qui deviennent simultanément un instrument cathartique d'autoanalyse: «Je ne sais comment ces pages se sont multipliées si rapidement, ou plutôt je sais très bien que cédant au besoin de te parler et de te dire tout ce que je pense devoir t'intéresser, les lignes, les pages se succèdent à n'en plus finir.» La correspondance crée un trait d'union physique, un moyen d'être littéralement avec l'être éloigné.

Ces trois lettres, rescapées d'un ensemble plus vaste, laissent le lecteur dans l'expectative en ce qui concerne le futur de la famille. Jean-Baptiste envisage de repartir avec femme et enfants, mais il hésite en même temps à se présenter à un poste de directeur des postes du canton de Fribourg, voire à reprendre une boutique en «commandite» – une sorte de franchise, dirait-on aujourd'hui. Il espère même, un temps, être nommé syndic de la ville de Fribourg par le gouvernement cantonal dirigé par son beau-frère. Qu'en est-il au juste? La vie des Vicarino les années suivantes n'est documentée que par de maigres mentions dans des publications officielles. On ignore s'il a fait acte de candidature pour la direction des postes, mais il n'est en tout cas pas retenu puisque la place est attribuée à Charles Gerbex. En revanche, il obtient celle d'administrateur du fonds cantonal des écoles, une disposition prévue par la Loi sur l'instruction publique du 23 septembre 184814. Son réseau parmi les autorités radicales du canton a pu faciliter sa nomination, en particulier les relations qu'il entretient avec son beau-frère Julien Schaller, directeur de l'Instruction

publique, et celles qu'il a nouées avec Alexandre Daguet, le nouveau directeur de l'École cantonale. Il exerce sa charge durant plusieurs années et la partage avec d'autres mandats, non sans s'attirer des inimitiés¹⁵. On sait notamment qu'il siège au tribunal de commerce¹⁶. Parallèlement, il semble poursuivre son activité de négociant¹⁷ et délivre régulièrement des conseils aux futurs émigrants en partance pour l'Amérique. Sa situation semble cependant demeurer précaire, puisqu'il annonce, dans une brochure qu'il publie à ce sujet, sa décision de facturer désormais ses recommandations¹⁸.

Édité en 1852, cet opuscule intitulé Avis et conseils aux émigrants pour l'Amérique réagit à une «lettre écrite de Carthage, comty de Lewis (États-Unis), sous date du 2 novembre 1851, par Jean Berger, à ses parents, à Prez-vers-Noréaz», trop enthousiaste selon lui. Jean-Baptiste y met en garde les Fribourgeois contre l'illusion d'une prospérité facile aux États-Unis, mais y salue également certaines mœurs et valeurs américaines comme l'égalité ou le respect à l'égard des femmes. Cette appréciation circonstanciée nous renseigne sur la correspondance de 1848 parce que, même si les Avis paraissent plus de trois ans après le retour de leur auteur, elle marque l'aboutissement des sentiments développés progressivement à l'égard de l'émigration tels qu'ils se reflètent alors dans les réponses d'Élisa: d'abord entraîné par la promesse d'importants bénéfices et par les descriptions de son fils Charles (peut-être orientées pour la publicité d'Alpina), il s'y montre désenchanté par les difficultés qu'il rencontre sur place avant d'opter, on l'a vu, pour une position plus mesurée mais aussi plus indécise.

La famille connaît un nouveau drame lorsque Jean-Baptiste disparaît, à l'occasion d'un fait divers rapporté jusque dans la *Gazette de Lausanne* ou le *Journal de Genève*¹⁹, mais relaté avec plus de

DOCUMENTS

détails par Augustin Eggis à sa cousine par alliance Eulalie de Senancour, tous deux amis des Vicarino. Le 24 mai 1852, la force armée est convoquée suite à une assemblée populaire organisée à Posieux par les opposants conservateurs au pouvoir radical.

On établit à cet effet les artilleurs sur la place de la Maison de Ville, avec pièces de canons et mèches allumées, puis les gardes civiques de la ville furent placées derrière, dans le nombre desquelles se trouvait Mr. Baptiste Vicarino, comme sa taille ne lui permettait pas de prendre un fusil ordinaire, il prit un mousquet de gendarme et dans l'attente d'événements, il posa son bras sur le canon, puis par une fatalité inconcevable son petit neveu vint par derrière et fit partir la détente du fusil, l'explosion eut lieu et porta toute la charge dans le bras, il poussa un cri et on le transporta chez lui, malgré tous les soins possibles, il mourut huit jours après, car la gangrène s'était mise dans la blessure. Voilà une nouvelle bien triste que je vous annonce, sa famille et tous les honnêtes gens regrettent Mr. Vicarino qui était généralement aimé de tous les partis²⁰.

Les obsèques ont lieu le 4 juin. Le lendemain, *Le Narrateur* fait l'éloge de cet «homme de bien»:

M. Vicarino, père de famille, qui en comprenait le mieux les devoirs, était un de ces hommes qui savent placer leur patrie avant tout. Ses connaissances, ses relations étendues, une bonne expérience de la vie, un esprit actif et intelligent le mettaient à même de rendre de grands services aux personnes qui venaient implorer son assistance; il était le conseiller de tous ceux qui se trouvaient dans le besoin.

C'était en un mot un noble cœur et un patriote distingué 21 .

C'est sous le signe de ce nouveau deuil que débute la correspondance entre Élisa et sa fille Thérèse²². Celle-ci avait douze ans lorsque avait éclaté l'insurrection radicale et que ses parents l'avaient placée dans une institution religieuse à Évian. De retour à Fribourg, elle a poursuivi ses études à l'École secondaire cantonale des filles (1849-1851) avant de partir en séjour à Fribourg-en-Brisgau à la fin de l'année 1852, emmenée par son oncle Julien Schaller²³, lequel avait lui-même étudié dans cette ville et à Willingen. Puisque là encore les lettres de la destinataire ont disparu, on ne sait quelles activités elle y exerçait, mais celles de sa mère aident à reconstituer un réseau de contacts entre les Fribourgeois et la famille qui l'accueille. Elles s'inscrivent dans le cadre de l'échange au moins hebdomadaire entre un enfant en pension et ses parents²⁴, un rythme attendu qui explique la prévenance d'Élisa même si Thérèse, alors âgée de dix-huit ans, a atteint l'âge adulte: «Ne compte jamais sur des jours fixes avec moi, mon enfant, j'eusse dû te le dire et prévoir que je suis trop peu maitresse de mon tems pour pouvoir en disposer ainsi à l'avance. Je ferai toujours mon possible pour suivre la régularité établie dans notre correspondance, mais à quelques jours près qui pourront bien s'étendre à la huitaine parfois, ne te fais aucun souci.» (17 janvier 1853). Pareils scrupules confirment que, comme le relève Anne Martin-Fugier, «la correspondance a une fonction rituelle: elle marque concrètement l'existence des liens affectifs et vaut moins par ce qui s'y dit que par la régularité de son fonctionnement²⁵».

Si ces lettres éclairent de l'intérieur l'insurrection Carrard du 22 avril 1853 et la fuite romanesque d'Alexandre Daguet de son collège assiégé, elles valent donc surtout par leur caractère intime et complice – l'épistolière comme la destinataire sont la «Mirette» l'une de l'autre –, mais aussi par l'évocation des habitudes de la vie fribourgeoise. Nouvelles locales et bulletins de santé tissent ainsi une sociabilité élargie qui dépasse la relation mèrefille et le noyau familial pour englober des amis et des connaissances, souvent évogués de manière allusive. On se réunit ou à défaut on échange des lettres, mais aussi des cadeaux. Les petites sœurs, Cécile et Almire, envoient notamment leurs tresses fraîchement coupées à leur aînée. Les fêtes ou les moments de bonheur contrastent avec un quotidien marqué par la fatalité. Le décès d'une amie de Thérèse, Loïsa Cuony, s'insère dans une succession de morts infantiles: le décès du petit Fernand Dony, celui du petit Léon Schaller, emporté le jour même de la naissance de son frère, ravivent implicitement la douleur d'une mère qui n'a perdu pas moins de cinq enfants dont quatre en bas âge. Ils dédoublent l'appréhension qu'elle ressent pour les siens, à nouveau seule pour élever ses deux cadettes.

Un autre facteur augmente sa préoccupation: les échanges avec sa fille sont également scandés par les ennuis de santé de l'une et de l'autre. La mère semblait fragile dès le départ de Thérèse, si l'on en croit une lettre reçue d'une dénommée «tante Louise» le 6 novembre 1852 évoquant la douloureuse séparation et la maladie d'Élisa: «D'abord, ta mère va mieux, j'ai eu deux fois de ses nouvelles depuis que tu es partie. C'était un petit refroidissement des pieds et bien aussi en quelque chose les préparatifs de ton voyage qui l'ont fatiguée, qui étaient les causes de ce malaise augmenté. Aprésent elle se soigne d'après les prescriptions de Papa Vogt [...]²⁶. » Malgré le ton rassurant, la santé d'Élisa est manifestement atteinte, puisqu'elle fera plusieurs cures thermales les mois suivants. Quant à Thérèse, les lettres à Jean-Baptiste de 1848 témoignaient déjà de sa faible constitution: «[...] il y a dans tout son être un fond de délicatesse qui

demande les plus grands ménagemens et des soins constans», et son émotivité tenait «à sa complexion nerveuse et à la délicatesse de son tempérament» (8 et 23 octobre 1848). Les lettres de 1852 et 1853 confirment ce diagnostic, puisqu'elle tombe malade à Fribourg-en-Brisgau.

La correspondance s'arrête sur cette note inquiétante, peut-être relayée par un nouveau moyen de communication emblématique de la modernité naissante: «Je t'avais tant dit: si tu viens malade je veux le savoir par le télégraphe», insiste Élisa le 1^{er} septembre 1853, dans la dernière lettre conservée. Les circonstances ont-elles précipité le retour de Thérèse dans sa famille? On l'ignore. Elle repartira, beaucoup plus loin, à Rio de Janeiro, à l'âge de vingt-deux ans et y enseignera durant quelques mois la musique²⁷, pour laquelle elle montrait des prédispositions depuis son enfance²⁸. Elle se mariera le 30 octobre 1858 avec l'avocat et politicien Isaac Gendre. Son frère Adolphe épousera une Anglaise, Emma Jackson, et mourra à Fribourg en 1876 après avoir ouvert des bureaux d'affaires à Londres et Paris. Des cadettes, Almire restera célibataire et Cécile épousera François Moosbrugger, fils de la famille de confiseurs établie à la rue des Épouses²⁹. Les enfants devenus adultes, une page se tourne dans la vie d'Élisa. Par leur succession et les échos multiples dont elles sont tissées, les lettres à son époux et à ses enfants auront permis de suivre, durant une décennie particulièrement mouvementée, l'existence de cette femme ordinaire et exceptionnelle, et, à travers sa plume sensible, la vie locale et internationale d'une famille éprouvée par le sort et par la marche de l'histoire³⁰.

DOCUMENTS

LETTRES À CHARLES

1. Lettre d'Élisa Vicarino à son fils Charles, Fribourg, 20-24 décembre 1846

Dimanche soir 20 Décembre 1846

Voici le 20 passé et la lettre attendue avec tant d'inquiétude et d'impatience n'est point arrivée encore, mon cher Charles. À l'avance j'avais pris pour terme de mon attente les jours de Noël. J'espérais diminuer les tourmens des derniers jours en le prolongeant ainsi au-delà de l'époque habituelle où me parviennent ces nouvelles si chères, mais voilà que depuis hier la fièvre me prend, j'espère en chaque courrier, j'envoye à la poste dès le matin pensant que par Paris je pourrai avoir quelque chose, puis à midi par Neuchâtel, et le reste de la journée se passe à gémir de n'avoir rien reçu et à transmettre au lendemain mon espoir impatient. C'est que tes lettres font ma joie, ma consolation, mon bonheur Charles et qu'elles sont maintenant aussi nécessaires à ma vie que l'air que je respire. Elles sont si bonnes ces lettres! cette tendresse qui les remplit, cette affection si bien exprimée pour ta mère. Oh! mon enfant, Dieu te récompensera de la sentir ainsi, car elle me rend heureuse dans le plus profond de mon âme et toutes les bénédictions du ciel sont assurées à l'enfant qui fait la joie de ses parens. Puisse cette assurance te rendre un peu du bien que tu nous fais, mon bienaimé Charles et te consoler à ton tour. C'est le vœu le plus ardent de mon cœur. Adolphe³¹ m'est arrivé cette après-midi tout inattendu. Je pensais le voir à Noël pour les vacances du nouvel an, mais apprenant que nous avions l'ami Daguet³², il a demandé congé pour les 2 derniers jours afin de profiter de la société de ce cher Alexandre et du charme qu'il répand dans

la maison. Grande fut notre joie à tous, comme tu l'imagines Charlot, Papa avait fait quelques difficultés pour ce voyage. J'ai déclaré que si on me refusait la vue de celui de mes grands enfans qu'il m'était possible d'avoir, je passerais le jour du nouvel an tout entier dans les larmes. Force a donc été de me l'accorder. En effet cette séparation de mes ainés me devient de plus en plus pénible. Le vuide qu'ils ont laissé autour de moi ne peut se combler, et les caresses et le babil enfantin des cadettes ne sert souvent qu'à m'inspirer des comparaisons douloureuses toutes en faveur des absens. Et pourtant que de gentillesse dans ces petites filles! Ah! ce n'est pas de l'amour maternel qu'on a pu dire que l'absence se diminuait. Il se nourrit et s'agrandit au contraire de toutes les angoisses qu'il inspire et cet enfant regretté sans cesse et enlevé à l'aile protectrice de sa mère lui devient plus cher en raison de tout ce qu'elle sent qui doit lui manquer. Ainsi, sois en bien sûr Charles, jamais tes parens ne t'ont aimé autant que depuis qu'ils sont dans l'impossibilité de te le témoigner journellement, et crois le bien que pas une de tes pensées ne leur est adressée sans trouver les leurs fixées sur toi. Et ces pensées Charles sont toutes de satisfaction tant sur ton sort que de mieux en mieux nous nous persuadons être ce qu'il fallait pour te rendre aussi bon que tu étais susceptible de le devenir, que sur toi qui réponds si bien à cette destinée providentielle et qui deviendras un homme distingué bien certainement, en persévérant dans cette voie. - Ton Papa est à Berne depuis ce matin pour régler de malheureuses affaires d'argent, tant pour lui que pour Julien³³. – Daguet et Adolphe sont allés écouter une musique anoncée à l'hôtel Zähringen34, j'ai voulu passer ma soirée avec toi mon brave garçon, mais les yeux me refusent service et force m'est de te donner le bonsoir et le meilleur baiser. Adieu Carlo.

Lundi soir 21. Encore rien reçu. Ah! que ces jours d'attente sont longs et anxieux! Mais demain sûrement changera le cours de mes pensées, demain, ô oui! J'y compte, un bon paquet viendra me réjouir. Et sais-tu, enfant, que je ne suis pas la seule à compter les jours. Ces trois demoiselles qui t'ont envoyé la preuve de leur souvenir attendent sur un joli billet doux chacune. Trois belles à contenter à la fois, Diable, c'est une rude besogne. Mais tu sauras bien t'en tirer, coquines! Cependant je suis curieuse de voir comment tu t'y prendras pour qu'il n'y ait pas de jalousie! Voilà le point chatouilleux des femmes. Ma foi tant pis, point d'amour sans jalousie, et quand même quelque symptôme de cette maladie viendrait à apparaître chez l'une d'elles, nous ne nous en désolerions pas, ni toi ni moi, Charles, n'est-ce pas? L'une d'elles sait le nombre des jours mieux que moi en vérité, qui sais mieux compter par le cœur que par la mémoire, et chaque fois qu'elle me voit: Encore dix jours, Madame, encore 8, encore 5, puis demain me dit-elle le 18, toute joyeuse. La pauvre petite pensait que le 19 déjà elle aurait ce charmant billet, et dès lors elle s'attriste de notre vaine attente. Pauvre Marie, si douce, si parfaitement bonne Marie! Je la soupçonne fort de regretter amèrement le tems où tu lui adressais de si tendres œillades et de si profonds soupirs. - Mais je ne voulais pas te la nommer et voilà que ma plume indiscrète te met sur la voie. Autant vaut dans le fond contenter ta curiosité. Je suis trop loin de toi pour te faire des mystères et garder des secrets. - Thérèse par contre est trop occupée de son cousin le dragon prussien pour te donner des pensées aussi constantes que sa sœur. Il est en trimestre³⁵ et parait avoir fort bien employé son tems, puisqu'il a su capturer sa jolie cousine. Je lui souhaite seulement de ne pas en emporter un sentiment trop profond, car elle est coquette, Thérèse, et bien fin sera celui qui saura la fixer.

Ce cousin tu le connais, Charles Landerset, fils de Xavier³⁶. Bon militaire et ne manquant ni d'esprit ni de talens. Sa conversation est agréable quoique lente comme du passé. Il est assez bien au phisique. Une barbe et des moustaches formidables lui donnent un certain air martial que dément bien un peu son langage trainart mais elles font un contraste désavantageux avec sa tête chauve en partie et qui semblerait appartenir plus à un vieillard qu'à un homme à la fleur de l'âge. Néanmoins le tout se trouve apparemment du gout de la jolie cousine, car elle a fait son portrait con amore, et on la voit toute absorbée dans cette nouvelle sensation, au grand désespoir d'Adolphe qui en fait une mine allongée et attristée incroyablement. Elle en désolera bien d'autres encore, je t'en réponds. Aussi pourrat-elle avoir le talent de consoler à tour de rôle tous ses adorateurs. C'est une assurée coquette, faite pour faire tourner les têtes. De la troisième de tes jeunes amies et correspondantes, j'ai à t'apprendre du plus sérieux encore. C'est qu'elle est promise à un français de Versailles, jeune homme de 28 ans, ingénieur et architecte distingué et qui parait devoir lui assurer un bon sort. Ce mariage était projeté dès longtems entre Mme Moosbrügger et la mère du jeune homme son amie³⁷. Mais elle avait eu le bon esprit de n'en point parler à Henriette avant de savoir s'il serait de son gout. Il est arrivé de son côté avec sa mère sans être dans la confidence. Au bout de quelques jours le feu sacré les a atteints tous deux et maintenant les voilà amoureux fous et promis. - Ce qui n'empêche au reste pas Henriette de t'aimer beaucoup et d'attendre ta lettre avec impatience. Toujours elle s'informe de toi ainsi que Pauline et la Maman, qui me chargent toutes de les mentionner particulièrement.

Jeudi soir veille de Noël. De la neige à gros flocons depuis ce matin, mais qui fond à mesure qu'elle tombe et partant un margouilli épouvantable,

voilà de quoi réjouir les amateurs de la messe de minuit au nombre desquels je ne suis plus depuis bien longtems. Ton père est à la foire de Payerne par cet affreux tems et doit en revenir par la poste de la nuit, il devrait plutôt gagner ainsi les indulgences plénières ce bon père tout à ses affaires et à ses devoirs, que cette armée de dévots qui font pour la plupart de cette messe de la nuit une occasion de bamboche et de débauche où qui n'y vont que par ton ou par fainéantise. Adolphe y ira lui par partie de plaisir et est allé passer la veillée au cercle³⁸ en attendant. Nous avons fait une partie de piquet auparavant qui a valu à ton frère 5 batz gagnés à sa Maman avec grandissime joie, comme tu le penses bien. Je te babille tous ces riens pour ne pas arriver au sujet principal et unique presque de mes pensées, la continuité de mon attente et mon chagrin croissant d'être encore sans lettre le 24. Je ne veux pas t'attrister de mes lamentations là-dessus et pourtant me taire est impossible. Mr Suchard³⁹ inquiet de son côté nous écrit aujourd'hui pour savoir si nous sommes ainsi que lui sans nouvelles. – C'est le cœur bien gros que j'ai dû lui dire qu'oui. – Je sais qu'il n'y a point de ta faute, mon cher enfant, tu nous as trop bien prouvé ton exactitude, je me persuade même que tu n'as eu à nous écrire que du bon, mais cette possibilité de ne pas recevoir une fois ou l'autre l'une de tes lettres est un souci rongeur. Ah! n'en parlons pas, ça fait trop mal.

Je te disais que nous avions la visite de l'ami Daguet, qui dès lors nous a quittés et est retourné dans son trou de Porrentruy avec plus d'anxiété que jamais. Appelé à la chaire d'histoire à l'académie de Lausanne, où ses goûts, ses sympathies, où tout ce qui tient aux avantages *moraux* eussent dû le fixer, il se voit cependant dans la nécessité d'y renoncer, pour le bien-être matériel bien plus considérable qui lui est assuré à Porrentruy. Le gouvernement

de Vaud pour l'engager à accepter lui avait fait des offres tentantes portant de suite son traitement au maximum de 2200 francs. Mais voilà que Berne pour le conserver lui offre une augmentation de L 400 qui porte son appointement à L 1000, lesquels joints à l'entretien complet de lui et de tous les siens offre un total que Lausanne ne balance point. Et cependant il désirait Lausanne depuis longtems, tandis que Porrentruy lui est de plus en plus insupportable. Et le voilà malgré cela forcé d'y demeurer, forcé parce qu'il a fait l'énorme sottise de s'y marier et que ses devoirs de père de famille l'obligent à chercher le bien-être des siens aux dépends de sa propre satisfaction. Ah! le pauvre Alexandre. Il paye chèrement sa bonté et son aveuglement! - Il est resté 10 jours ici dans un état d'angoisse inexprimable et est reparti pour Berne sans avoir rien décidé. C'est à son passage alors qu'il lui a été offert ces nouveaux avantages, qui ont redoublé d'abord sa perpléxité mais qui devront immanquablement le décider pour Porrentruy, où sa femme d'ailleurs fera en tout cas son possible pour le retenir. – Nous en sommes peinés et pour lui et pour nous. Ce rapprochement nous remplissait de joie. Il nous semblait moins perdu pour son paÿs à Lausanne qu'à ce Porrentruy si éloigné. Et lui aussi pensait pouvoir dire lui être utile encore à cet ingrat paÿs qui repousse tous les hommes distingués qu'il a vus naître et les oblige à chercher au loin les moyens de subsister et une appréciation honorable de leur mérite et de leurs talens. Ah! c'est triste, bien triste à penser⁴⁰! -

Et nous ne sommes pas à la veille d'une amélioration quelconque sous ce rapport comme sous tant d'autres. Notre peuple est trop ignorant, trop fanatique et fanatisé. Il y aurait changement de gouvernement que je ne vois pas comment on pourvoirait à tous les besoins d'une population qu'on a laissé croupir dans un abrutissement miteux, dont la génération actuelle est incapable de sortir parce qu'elle a été nourrie de mensonges et de faussetés et que jamais on ne parviendra à la remettre dans la bonne voie sans risquer de la voir se rejeter le lendemain dans la fange où sa grossière ignorance la replongera toujours. Ton père t'avait annoncé de graves événemens avant la fin de l'an et nous y voilà sans que rien soit arrivé encore. Il pourrait bien se faire cependant que l'hiver ne se passe pas sans quelque secousse. On paraît s'y attendre et s'y préparer dans les deux camps. Le parti gouvernemental en narguant et s'armant publiquement tout en refusant des armes et des moyens de défense au parti libéral. Ainsi en ville nous voyons tous les Dimanches exercer publiquement une troupe de 300 enragés environ que nous appelons les embrigadés auxquels le gouvernement a distribué des armes et qu'il encourage et couvre de son aile protectrice, les maintenant malgré les réclamations de la minorité en Grand Conseil, qui a eu à ce sujet des séances orageuses au possible où le fort l'a emporté sur le faible comme de coutume, mais où nos députés ont au moins eu la satisfaction de dire à ces Tartufes de rudes vérités qu'ils écoutaient l'écume à la bouche, le poing menaçant, mais qu'ils étaient forcés d'entendre malgré toutes leurs rodomontades. - Les libéraux se préparent par contre en amenant des assemblées populaires dont on attend un grand effet. Il y en a eu deux déjà dans le paÿs de Broie et Bussard⁴¹ est allé en Gruyères en arrêter une formidable pour ces fêtes prochaines. - Leur résultat n'est guère douteux, il amènera à une culbute de [Fournier]⁴² et consorts, mais pour mon compte je ne vois pas là encore les garanties de bonheur nécessaires au paÿs pour l'avenir et je crains qu'encore en 1847 nous fassions ainsi que l'a dit mon vénéré père en 1830, un pas au dessus de notre portée et qui devra nous faire reculer plus qu'avancer⁴³. Qu'attendre des hommes qu'on devra

porter au pouvoir? À part 6 à 10 nous n'avons que des intrigans, des caméléons, des gens nuls. Et beaucoup, ma foi, il faut le dire, sans honneur ni conscience. – Hélas oui, mon bon Charles, je vois en *noir-noir* l'avenir de la patrie et si fort en noir que je voudrais pouvoir l'abandonner bientôt, avant que l'heure de sa mort ait sonné! L'agonie est là, gare la fin! –

Avais-je raison de voir en noir Charles? Vois la suite de cette lettre, elle t'apprendra la trop triste réalité⁴⁴. Que n'ai-je eu la prudence de faire partager mes craintes à ces hommes téméraires⁴⁵ qui ont causé la ruine et la désolation de notre paÿs, que cet échec recule à tout jamais. Oh! Je l'ai en horreur à présent ce paÿs Charles, plains-moi d'y être clouée encore et de ne pouvoir aussitôt que je le voudrais lui dire un éternel adieu.

A toi mon enfant, un adieu bien différent car il résume tout ce qu'il y a de douceur et de tendresse dans l'âme de *ta bonne maman*.

2. Lettre d'Élisa Vicarino à son fils Charles, Fribourg, 1^{et}-20 janvier 1847

1. Janvier 1847.

Mon cher Charles!

Ton excellente et si intéressante lettre délivrée le Novembre⁴⁷ nous a procuré, comme en général toutes tes lettres un plaisir délicieux et qui réjoui tous nos parents et amis auxquels nous les communiquons. Aussi mon cher Charles, je veux commencer ma lettre le 1^{er} de l'an pour t'exprimer toute ma satisfaction, tout mon bonheur et tout l'espoir

que nous mettons en toi. Ta conduite est si belle, digne d'un si bon fils que je ne puis assez te dire combien nous sommes contens de toi. Tu m'a redonné un grand courage dans les affaires qui commencent à faire défaut⁴⁸ et jamais plus que cette année il était devenu nécessaire par le mauvais état et la grande difficulté du commerce. C'est te dire, mon cher ami, qu'ayant dû travailler et m'absenter davantage, c'est à ce motif que tu dois attribuer le peu de lettres que tu as reçu de moi, au nombre de deux[,] une en Juin et l'autre par Mad. Favarger⁴⁹. Au reste ta bonne Mère s'en acquitte si bien, elle éxprime avec autant d'âme de cœur, que de chaleur tout ce que nous pensons, tout ce qui se passe en famille et au paÿs, que tu dois passer l'éponge non sur la négligence du Père mais sur ce qu'il laisse à la Mère qui s'en acquitte mieux, le soin de te donner tous ces détails.

Du 1950. Voici, mon cher enfant, ce que t'écrivait ton bon père le jour de l'an, ne prévoyant pas la succession d'événemens qui l'empêcherait d'achever une lettre commencée avec des pensées si douces et si satisfaisantes. Depuis lors, mon bon Charles, le sort s'est appesanti sur nous de la manière la plus cruelle, et je n'ai trouvé jusqu'ici ni la force, ni le courage de venir troubler le repos dans lequel tu vis à notre égard, pour t'apprendre les chagrins auxquels nous sommes en proie. Il faut la crainte de l'arrivée des Journaux, pour me forcer à te dire la vérité qui te sera moins dure par ta mère que par la voie publique, et je viens donc mon enfant chercher à te consoler en même tems que je t'annonce le triste résultat d'une tentative de soulèvement dans notre Canton, qui a échoué complètement, et nous a plongés dans un désastre pareil à celui du Canton de Lucerne⁵¹ à l'exception près du sang, qui n'a pas coulé ici, ce qui n'empêche pas que les prisons sont combles, que dans le nombre

des détenus se trouvent tes oncles bienaimés Julien et Louis⁵² et que ton si bon Papa, Charles, est parvenu à gagner le Canton de Vaud quelques heures avant que les gendarmes vinsent pour le saisir, et qu'il est dès lors déclaré fugitif avec toutes les conséquences que ce titre de proscrit entraine à sa suite. Ainsi les scellés ont été apposés sur les papiers, et sa fortune est sous sequestre. Il en est de même au reste de tous les prévenus, enfermés ou fugitifs, le gouvernement trouvant un bon moyen de remplir ses caisses dilapidées par la fortune de tant de braves gens, d'honêtes citoyens dont le seul crime est d'avoir voulu le bien d'un peuple qui ne vaut pas la perte d'un cheveu de leur tête, tellement il est abruti et se plait dans son abruttissement. Eh! qu'on l'y laisse croupir! Il ne mérite rien de mieux! Qu'il se laisse fanatiser par ses prêtres, ruiner par ses tyrans, mais qu'aucun honnête homme ne s'expose jamais plus dans un paÿs où Rome a son empire. - Mon Dieu, me voilà moralisant et j'oublie ta peine, mon enfant et l'état où te plonge la fatale nouvelle que je ne puis te cacher. J'ai prié Passaplan⁵³ de t'en donner les détails, afin de m'éviter la fatigue de rassembler mes souvenirs, mais rien ne te donnera une idée de l'horreur de cette nuit du jour des Rois, où le gouvernement, averti à tems fit arriver à l'instant troupes et Landstùrm, qui déborda dans la ville, de tout le paÿs allemand et porte de Bourguillon, arrivant depuis minuit par bandes armées de fourches, faulx, haches, piques, et ressemblant à des hordes barbares poussant des cris de canibales, dirigés par leurs curés qu'on voyait en tête de chaque cohorte, avant le jour il y avait là quelques mille hommes, animés d'une aveugle fureur, ne demandant qu'à frapper et qui au moindre signe, eussent massacré indistinctement tout ce qu'on leur eût donné l'ordre d'exterminer. L'extrême prudence du parti libéral nous préserva de ce malheur⁵⁴. Chacun resta tranquillement renfermé

chez soi, il n'y eut pas un seul coup de feu tiré, et personne heureusement n'y perdit la vie. Mais dès le même jour les arrestations commencèrent et sont loin d'être terminées puisqu'on prépare de nouvelles prisons et que chaque jour augmente le nombre de ces malheureux. Et tout cela, mon cher enfant, est arrivé ainsi par l'entêtement, l'irréfléxion, l'imprévoyance et l'ambition orgueilleuse de trois hommes⁵⁵. Oui, trois hommes seuls sont cause de cette catastrophe pour n'avoir pas voulu écouter les conseils de ceux qui, plus éclairés, ne voyaient pas dans un mouvement de cette nature la régénération du paÿs, mais qui prévoyaient à l'avance une issue désastreuse de toute tentative qui sortirait la minorité du bon terrain où la plaçait jusqu'ici une incontestable légalité. Ainsi Landerset, Berchtold, Hartmann, Frossard, Page, Julien, etc⁵⁶ poussaient aux assemblées populaires, faites pour éclairer le peuple et combattre l'influence des prêtres, il y en avait eu dans la Broye qui avaient eu d'excellens résultats, on en préparait une solemnelle à Bulle pour le Dimanche 10[.] Le Conseil d'Etat effrayé voulut les défendre et promulguer même une loi à cet effet. On voulait passer outre en s'appuyant sur la constitution, quand subito, sans préparation ni avertissement préalable, le matin des Rois 6, Frölicher, Bussard et Castellaz décidèrent le mouvement et envoyèrent à cet effet des exprès dans toutes les directions. Louis⁵⁷ fut celui choisi pour aller à Laupen, Folly Xavier⁵⁸ à Morat, Bussard alla lui-même à Bulle. Soit faute de discrétion, soit trahison, soit enfin, comme j'en ai l'oppinion, que le gouvernement lui-même ait poussé à cette entreprise afin de trouver une raison de sévir enfin et de se débarrasser de tant d'hommes dont la voix avait une puissance qu'ils cherchaient en vain à étouffer et à combattre, les mesures de répression furent prises à l'instant et si bien ordonnées qu'aucune des colones de la campagne n'approcha même de la

ville[,] coupées qu'elles furent de tout coté par les Landstùrm qui les forcèrent à rétrograder et qu'au dedans tout s'organisa si bien qu'il eût été impossible comme je te l'ai dit de tenter la moindre démonstration sans attirer sur la ville entière des malheurs incalculables. - Castellaz et Bussard ont échappé, Frölicher n'a pas eu ce bonheur et c'est sur lui que s'assouvira la vengeance de toute la bande noire⁵⁹, chez laquelle on ne trouve jamais de merci. - Malgré que Julien ni ton père n'eussent pris la moindre part au soulèvement qu'ils ont au contraire déploré, désaprouvé et tenté d'empêcher, ils sont au nombre des compromis. Leur oppinion tranchée exprimée en toute occasion avec la loyauté de leur conscience, la droiture de leur ame, suffit pour les ranger au nombre des coupables. Julien en particulier leur est redoutable parce qu'il a hérité le savoir, la puissance de volonté, la mâle énergie, le désintéressement, l'indépendance de notre respectable père et que dans le fils ils veulent venger encore les rancunes gardées aux vertus et à l'ascendant irrésistible du père contre lequel ils n'eussent jamais osé lutter⁶⁰. Leur rage s'étend jusqu'à moi, fille chérie de ce père tant regretté et ne pouvant sévir contre une femme ils s'en prennent à son mari, contre lequel à défaut de preuves, ils inventent et formulent des accusations mensongères. Ainsi on prétend qu'il aurait fourni de l'argent pour cette expédition, ce qui est entièrement faux, n'ayant certes pas de fonds à avancer à personne dans un moment où nous ne savions nous mêmes comment faire face à tous nos engagemens pour la fin de l'année et où nous avions tenté tous les moyens d'obtenir chez les banquiers ou les capitalistes un emprunt qui nous a été refusé ou à peu près partout⁶¹. Ainsi si ton père en eût eu la volonté, il n'eut pu effectuer ce versement et il était loin de vouloir se servir et prêter la main à de pareils moyens. Il voulait et désirait un changement sans doute, mais en se plaçant

sur un terrain qui en assurât le succès et amenât à un résultat plus solide qu'on ne peut l'attendre d'une échaffourée telle que celle dont nous sommes victimes. Pas moins Charles ton père eût été conduit en prison comme coupable, sauf à démontrer et à prouver qu'il ne l'était pas et pour cela il aurait fallu subir une détention préventive dont la durée est indéterminée, puis courir les chances d'un procès et toutes ses lenteurs, puis enfin se soumettre à un jugement qui se serait calqué sur les jugemens iniques de Lucerne. Or ton bon Papa qui est tout feu, tout énergie, tout imagination, n'a pas la force d'ame nécessaire pour supporter les revers. Une longue détention l'eut tué, il y eût perdu le corps ou la tête, surtout avec le souci d'affaires qui lui pesait en ce moment-là, la crainte de voir les intérêts de ses créanciers compromis, d'en entrainer même dans son malheur, non son âme noble et pleine de délicatesse n'eut pas résisté à de tels tourmens, aussi ai-je fait mes efforts pour l'engager à partir et il m'en a fallu, je te l'assure, Charles, il m'en a fallu d'inouïs pour réussir à le soustraire à tems à une vengeance dont les suites ne nous eussent laissé qu'une désolation sans remède. Aussi, dans mon chagrin, j'éprouve une telle consolation de savoir cet excellent père hors d'atteinte, que j'espère avoir la force d'endurer jusqu'au bout et celle de ne pas perdre contenance ici pour faire face à tout. La pensée que cette crise aura un tems au bout duquel nous nous trouverons tous réunis, me soutiendra et j'entrevois même dans les lueurs de calme qui m'arrivent, un bien-être lointain plus pur que celui que nous avons gouté jusqu'ici, plus doux, plus enchanteur. Et sais-tu mon enfant ce qui nous le rendra si bienfaisant, si précieux, ce sera le bonheur de le devoir, à toi, mon Charles qui par ton courage et ta persévérance aura préparé un refuge, un azile à tes parens, où ils pourront jouir d'une paix intérieure à l'abri des passions et des orages politiques qui ont

brisé une existence politique honorable acquise au prix de longues années de travail et de fatigue, dont nous n'aurons sauvé que les fruits de l'éducation donnée à nos enfans. C'est un bien assez précieux pour en exclure les regrets. Oui, mes braves garcons⁶², nous comptons sur vous, sur votre cœur, sur vos bons sentimens, et quand des parens possèdent de tels trésors ils ne peuvent jamais être malheureux. - Maintenant tous nos projets, tous nos vœux, tous nos plans d'avenir sont tournés vers l'Amérique. – Je t'avais dit un mot dans ma dernière lettre qui t'annonçait déjà des pensées de ce genre. Cette catastrophe n'a pu que les affermir et il ne nous reste plus qu'à trouver les moyens de procéder à une liquidation la moins honéreuse possible, afin de pouvoir te rejoindre. Ce ne pourra malheureusement pas être de sitôt. Je n'en prévois pas même la possibilité pour cette année, un commerce comme le nôtre n'est pas facile à remettre non plus qu'à réaliser. Reste à voir d'ailleurs encore si on nous laissera la faculté de régler nos affaires nous mêmes, ou si le Gouvernement s'en chargera comme il l'a fait à Lucerne où il avait commencé par déclarer en faillite tous les compromis. Peutêtre ce moyen serait-il plus expéditif et sous ce rapport là je leur serais reconnaissante de l'employer, trouvant au reste qu'une faillite de cette nature n'entraine pas la moindre atteinte à l'honneur d'un brave homme et qu'ainsi elle n'est ni à craindre ni à redouter. - Je ne pense cependant pas qu'on en vienne jusques là et chacun croit qu'on se bornera à faire un compte de frais exhorbitant, on parle de L 100 à 150 000, lesquels frais seront répartis entre tous les compromis, d'après la cathégorie où il plaira au tribunal spécial nommé à cet effet avec un instructeur ad-hoc, un Amman en la personne de Müsslin⁶³, qui n'est pas *méchant* comme Amman⁶⁴ cependant, de les placer. Alors on en sera quitte pour payer une some de tant et tout sera dit. Quand

on en sera là, on sera des bons. Le plus pénible est l'attente, est l'incertitude, le vague dans lequel on vit et on devra vivre longtems. Une fois son sort fixé, on s'arrange en conséquence, mais quand on ne sait point la condamnation qui nous attend on ne peut fixer ni projets, ni idées, et on est en proie à des craintes de tout genre pires que la plus triste réalité! - Ainsi après avoir placé sous sequestre le mobilier, magasin, etc, dont on a pris inventaire en gros, on me laisse la faculté de vendre et diriger le commerce à mon gré, moyennant inscription exacte de toutes mes oppérations, soumises à un contrôle tel que je ne reçois ni lettres, ni paquets, ni quoi que ce soit qui ne passe par les mains de la justice, le tout m'est remis ouvert 65, et je me trouve de cette manière simple commis du gouvernement, rôle qui ne me sourit guère et auquel je doute avoir la patience de me soumettre longtems. - J'aurais déjà planté là maison et magasin pour aller rejoindre ton bon Papa avec tes petites sœurs, si je ne pensais pouvoir par ma présence empêcher une dilapidation qui compromettrait davantage encore les intérêts de mes enfans. Je reste donc pour veiller à tout et chercher à sauver du naufrage tout ce qui sera possible. Puis quand je n'y pourrai plus rien, je me résignerai au sort qui m'attend, où la conservation de mon bon mari me consolera de ce que je devrai perdre, et sera toujours un sujet de reconnaissance à ce Dieu qui l'a préservé d'une prison d'où nous ne l'eussions jamais délivré en santé.

Que n'avons-nous pu faire partir ainsi Julien, lui pour lequel il n'y a pas à craindre l'abattement moral, son ame est d'une trempe trop élevée pour ne pas se placer au dessus des rigueurs du sort, mais son corps n'est malheureusement pas en rapport avec sa force morale. Résistera-t-il au manque d'air, de mouvement, à la privation du soleil, lui, l'homme des bois, habitué à penser, à vivre au grand air? – Impossible de ne pas s'allarmer au plus

haut point. Jusqu'ici cela va bien. Voilà le 11^{me} jour qu'il est à la porte de Romont en compagnie de 8 autres malheureux de toute condition, Xavier Folly y étant le seul homme à éducation. Julien partage son lit que nous avons eu la faculté de lui envoyer, mais qu'il faut partager, avec un Rämy, inspecteur de la porte de Berne⁶⁶. Nous avons fait de vaines tentatives pour aller le voir. Refus complet ainsi que pour Louis, lequel est placé à la porte des étangs⁶⁷ avec le fils Frölicher⁶⁸. Il est mieux logé que Julien, ce qui n'empêche pas que je crains qu'il supporte moins bien cette incarcération que son ainé. Louis si jeune, si plein de vie, de force, enfermé des semaines, des mois peut-être entre quatre murailles me fait si mal au cœur. Pauvre enfant que j'aime presqu'à l'égal des miens⁶⁹! Et dans un moment où Julien venait de faire pour lui un sacrifice pécuniaire assez considérable, pour le remonter, lui donner les moyens d'aller en avant et de mettre son établissement sur un pied prospère, le voilà arrêté en beau chemin d'amélioration, quand sa présence était de rigueur chez lui, sa maison, vendage, tout abandonné à des domestiques. Sa ruine est inévitable aprésent, au sortir de prison il n'aura d'autre alternative que de partir au plus tôt pour aller, si possible, monter une brasserie en Amérique. -

Tu vois Charles à quel point notre famille naguère si heureuse, si honorée, si aisée, se trouve dans le malheur. Il y a là de quoi calmer tes regrets d'absence du paÿs, mon enfant, et te faire au contraire remercier Dieu de n'avoir pas été exposé à partager notre sort. Toi ici, tu serais en prison, c'est trop sûr. Aussi ma seule consolation dans les premiers jours de détresse était celle de te savoir à l'abri, toi et ton frère que ce coup a frappé si sensiblement, si vivement que je suis obligée de le faire revenir d'Arau pour lui donner et trouver avec lui quelque consolation et l'envoyer au besoin auprès de Papa pour adoucir son éxil. – Ces premiers

momens passés il faudra bien tenter encore un sacrifice pour achever son éducation qu'il serait trop facheux de laisser en si bon chemin et à cet effet l'envoyer au Printems à Stuttgard à l'Ecole polytechnique. Ne le penses-tu pas aussi, Charles? À ce sujet dis nous si, àprésent que tu es devenu homme, ton antipathie contre Mr Schmitt subsiste encore et si tu as des raisons plausibles de désaprouver cet homme ainsi que tu le faisais ici⁷⁰. - Je pensais y mettre Adolphe en pension, répugnant à le placer dans une autre maison, quand, quoique tu en aies dit, tu as été soigné convenablement et confortablement chez lui. Il y aurait ce me semble indélicatesse et ingratitude à ne pas lui confier Adolphe et je voudrais lui éviter ainsi qu'à sa femme et à sa famille le chagrin qu'ils auraient bien sûrement de savoir ton frère à Stuttgard ailleurs que chez eux. - Dis m'en ton avis en conscience, Charles et en laissant de côté les ressentimens que tu as pu conserver contre un homme qui a dû te punir, bien qu'il l'ait fait peutêtre avec des procédés qui ont pu te rester sur le cœur. Adolphe serait déjà placé dans une position plus indépendante que la tienne ne l'était, ce qui établirait une grande différence. - Réfléchis-y bien sérieusement et réponds sans faute à ce sujet dans ta prochaine. - Pour le cas où la maison Schmitt te parût incompatible avec ce que nous voulons pour Adolphe, dis nous si tu en connais une autre plus convenable. Donne en même tems tes directions pour ton frère et les conseils que tu sais devoir lui être utiles.

Du 20. J'en étais là de ma lettre mon cher enfant quand m'arriva ta si bonne dernière qui fut un vrai beaume pour mon cœur malade. La gaité et le bienêtre qui respirent dans toutes tes lignes m'ont ravivé et réconforté, et je ne puis que répéter qu'avec de bons et braves enfans comme vous mes bienaimés, des parens ne peuvent jamais être malheureux. – Aussi je me sens plus forte, plus courageuse que

jamais et pour parvenir au but qui nous réunira tous sous un ciel étranger à la vérité⁷¹, mais qui deviendra pour nous et pour vous surtout mes chers enfans une nouvelle patrie. Rien ne me coutera plus, et j'aspirerai plus qu'après ce moment désiré. –

Tu as donc eu un bal, des plaisirs de ton âge, mon ami. Combien je m'en réjouis pour toi! Puisse ton séjour à New-Yorck avoir été des plus charmans et te fournir une masse d'agréables souvenirs qui balancent dans ton esprit le coup que ma lettre va te porter! Tu ne croiras jamais, mon enfant, combien il me coute de devoir ainsi troubler ta douce tranquillité, j'ai reculé de tout mon pouvoir, j'ai maudit ce journal révélateur sans lequel nous eussions pu longtems encore peut-être te laisser dans l'ignorance d'un chagrin auquel le tien ne peut qu'ajouter sans y apporter aucun remède. - Mais il n'a pu en être ainsi et bon gré malgré mon devoir me force à te dire la vérité. - Ne t'en affectes pas trop cependant, Charles, penses que quand tu recevras ces lignes, le plus pénible sera passé, peut-être décidé bien mieux même que nous ne le prévoyons, penses que tes parens ont besoin de toi, qu'ils comptent sur toi, que ton courage leur est nécessaire pour en trouver eux-mêmes et que s'ils devaient apprendre que tu t'abandonnes au chagrin, tu ne ferais qu'augmenter leurs peines. J'attends au contraire, mon ami, toute sorte de consolations pour moi[,] pour ton bon Papa dans ta prochaine lettre. Pour lui surtout, Charles, sois fort et courageux; il a l'âme affaiblie par le chagrin, par ce revers si inattendu, si peu mérité, ses enfans seuls peuvent le soutenir et le consoler. Nous y mettrons nos efforts tous ensemble, n'est-ce pas, mon bon ami, et Dieu nous bénira si bien que nous aurons encore de beaux jours. - Le plus grand des adoucissemens reçus jusqu'ici est le nombre d'amis dévoués qui sont venus à notre aide. Je ne pensais pas en avoir autant, en vérité, car il en est peu qui survivent au malheur.

Et bien, Charles, tous ceux qui ont pu connaître et apprécier ton bon père sont venus à notre secours. Mr Suchard⁷² en tout premier lieu lui a offert tout ce que l'amitié la plus chaleureuse peut imaginer, il lui a envoyé même son commis pour rendre ses propositions plus solemnelles. Mr Auguste Borell⁷³ de même. Cet ami est ici aujourd'hui expressément pour me consoler. J'ai eu Pradez⁷⁴ avant hier qui venait à moi après avoir été chez ton père et qui retournait auprès de lui, établi momentanément à Lucens chez Mr Philippe Favre⁷⁵ avec lequel nous n'avions eu jusqu'ici que des relations d'affaires et que l'infortune nous a prouvé être un de nos meilleurs amis puisqu'il a le premier offert à toute la famille un azile et que depuis que Papa y est il croit avoir retrouvé une nouvelle famille tellement il est traité chez lui en ami des plus anciens. Mr Chauvet d'Aigles⁷⁶ en a fait de même et les Poëterlin⁷⁷ ont été comme dans toutes les circonstances des premiers à accourir et à tout mettre en œuvre pour nous aider. Louise est restée avec moi les premiers jours et elle reviendra la semaine prochaine. C'est à sa présence d'esprit et à ses instances que nous devons d'avoir pu faire partir Papa à tems, sans elle je crois que nous n'en fussions pas venus à bout. Poëterlin m'a été de la plus grande utilité aussi, il se trouvait ici lors de la mise des scellés, et m'a fortifié par sa présence pendant ce moment si pénible à supporter. - Tout cela fait du bien, le seul bien possible et vous devrez vous ressouvenir toujours tous, mes chers enfans, de ces hommes qui ont été les vrais amis de votre bon père.

Les bonnes nouvelles que tu me donnes de la famille Favarger⁷⁸ me sont bien douces à apprendre. J'étais si sûre du bonheur qui résulterait pour toi de l'arrivée de cette excellente femme et de ses enfans qui établiraient une vie de famille complète autour de toi que je ne pouvais attendre cet heureux moment. Embrasse pour moi cette bonne Maman dont

je deviendrais presque jalouse si une mère pouvait l'être de celle qui rend heureux son enfant. Aux autres détails de tes lettres je répondrai plus tard mon ami lorsque j'aurai l'esprit plus reposé. Je ne te laisserai d'ailleurs pas sans nouvelles ultérieures et te tiendrai au courant de ce qui arrivera. Puissé-je avoir de bonnes choses à t'annoncer! Espérons-le mon enfant et plaçons à cet effet notre confiance en Dieu qui ne peut cesser de protéger un homme de bien comme ton père, comme tes oncles, et qui ne nous abandonnera sûrement pas tous à la rage des méchans. –

Philippe⁷⁹ est auprès de ton Papa, ils ont tous les livres avec eux et règlent les écritures. C'est un bon et digne garçon qui nous a montré un vrai dévouement dans ces pénibles circonstances. Suchet⁸⁰ de même. Toute la maison a été admirable en tout, du premier au dernier nous ont témoigné un attachement tel qu'on en rencontre rarement.

Mon cher enfant tout cela te fera du bien comme à nous. Et tu en concluras que si l'on est bon, on en trouve tôt ou tard la récompense.

Encore un adieu et les meilleurs baisers.

Les amitiés et salutations de tous vont sans dire[,] je ne les détaille pas, mais personne ne t'oublie et tous les amis de la maison s'informent de toi et t'aiment et t'estiment de plus en plus. – Quand aux plaisirs du carnaval, ils sont tous finis pour Fribourg. Un deuil général règne dans toutes les familles de notre société. Aucune réunion n'est possible plus ici. Vois encore que sous ce rapport tu n'as rien perdu et n'as pu que gagner au contraire.

DOCUMENTS

3. Lettre d'Élisa Vicarino à son fils Charles, Fribourg, 17 février 1847

Fribourg le 17 Février 1847.

J'espérais de jour en jour avoir quelque chose de meilleur à t'annoncer sur notre position, mon cher Charles, sur celle de tes oncles, sur celle de 97 malheureux qui sont sous les verroux, mais hélas! il n'en est rien. La vengeance des Jésuites⁸¹ ne s'assouvit pas en si peu de tems et coupable ou non des derniers événemens, ceux qui gémissent en prison sont tous au nombre de leurs ennemis, c'est assez pour être punis et pour expier au prix de longues souffrances le crime de leur animosité et de leur clairvoyance. En nous, les enfans de notre vénéré père, ils punissent celui qui était placé trop au dessus d'eux pour que leur rage puisse l'atteindre, mais ils feront payer cher à ses enfans en leur pouvoir maintenant, la haine dont leur âme s'est gorgée contre celui qui lutta constamment contre eux, après avoir fait tous ses efforts pour empêcher leur admission dans un paÿs où leur présence devait apporter la discorde, la désunion et tous les malheurs que suivent cette horde satanique. - Aussi, mon enfant, voilà 6 semaines écoulées sans apporter aucun changement à notre sort. Les mesures rigoureuses prises contre ton père sont en pleine vigueur: le sequestre apposé sur sa fortune subsiste dans toute sa force, le commissaire du gouvernement Prosper Rauch a la gère82 des affaires et procède à l'inventaire auquel nous travaillons sans relâche bien que j'y perde courage et laisse Suchet⁸³ et les deux jeunes gens s'en occuper, ayant au reste tant d'autres besognes à soigner que je ne saurais suffire à tout. En outre on a nommé à ton père fugitif un curateur ainsi que le veut la loi et imagine Charles ce que j'aurai à souffrir de voir s'initier dans

nos affaires et les diriger un Joseph Chollet⁸⁴ choisi assurément dans le but de me vexer et de m'humilier davantage, car cet être, que je méprise, et qui faisait encore des faux semblans de libéralisme, pendant que la balance conservait une sorte d'équilibre, est devenu un des enragés de l'époque depuis le jour où notre parti a été vaincu et écrasé. Et devoir être en contact journalier avec un homme de cette espèce et en discussion d'intérêt avec la certitude qu'il sacrifiera ceux de ton père à l'oppinion régnante et à un gouvernement spoliateur, est pour moi le comble des tourmens! Outre qu'il ne comprend rien aux affaires, surtout à des affaires aussi compliquées que les nôtres et que si même il voulait y apporter quelque peu de bonne volonté, elle serait annulée par son incapacité. - Ainsi tout se réunit pour rendre notre disposition plus critique, plus désastreuse et une faillite, mon Charles, en sera la suite inévitable. Une faillite! oui, il la faudra, je ne puis plus me bercer d'illusions contraires, mais elle sera exempte aux yeux de tous les hommes droits et intègres, du déshonneur qui s'attache ordinairement à cette catastrophe, car la fatalité seule l'aura amenée, on ne pourra reprocher à tes parens aucune action honteuse, elle n'arrivera pas suite de luxe, de dépenses folles, ce ne sera pas faute de travail, de peines, de fatigues, oh! non, nul ne pourra te dire alors, mon enfant: il n'y a qu'à courber la tête devant la nécessité qui impose sa loi, devant des circonstances telles que nous n'avons pu les dompter et que nous nous trouvons en être nous mêmes les premières victimes85. Oui Charles il faudra se soumettre, mais ce sera pour nous relever avec toute la puissance d'une volonté ferme et inébranlable de réparer cette tache, et de consacrer à l'effacer tout ce qui nous restera de force, de puissance et de vie. Nous recommencerons à travailler de plus belle et si Dieu bénit nos efforts, nous pourrons au bout d'un certain tems dédomager tous

ceux qui auront du souffrir de notre malheur, et faire en sorte que le nom de votre père, mes chers enfans, conserve le respect et l'honneur qui lui est dû. Pour cela vous nous aiderez tous, jusqu'à l'accomplissement de ce vœu, dont nous ne pourrons nous relever aux yeux de Dieu et de notre conscience que quand nous aurons satisfait intégralement tous ceux qui seront en perte avec nous. N'est-ce pas Charles tu nous aideras de toutes tes forces et tu prendras cette œuvre de la réintégration de ton père à cœur par dessus tout? Oh! j'en suis bien sure que tu en prendras l'engagement solemnel en ton ame et conscience, et qu'aucun sacrifice ne te coutera pour y parvenir. - Moi de mon coté je ne reculerai devant rien au monde pour atteindre ce but, et suis prête à tout ce que les circonstances éxigeront pour y coopérer selon mes moyens. - Tu t'étonneras sans doute, mon ami, de ce qu'en si peu de tems les choses aient pu arriver à ce point, et qu'une maison dont le crédit et la réputation étaient aussi bien établis que les nôtres ait pu ainsi d'un choc, être ébranlée jusqu'au renversement. - C'est que d'abord cette saison-ci est celle où nous devons à tout le monde et où personne ne paye, c'est que cette année particulièrement est une année de crise commerciale sans pareille, une année de disette générale, où le prix des comestibles de première nécessité est arrivé à un point tel que chacun se restreint au strict nécessaire appliquant ses ressources aux objets de consommation animale et que tout le commerce en est conséquemment en souffrance, c'est qu'ensuite de cette crise nous avions déjà été obligés en Décembre à des transactions onéreuses dont on se serait tiré honorablement dans quelques mois, mais qui par suite de cette stagnation forcée et interruption des affaires journalières, deviennent ruineuses et aideront à notre chute. Ainsi tous les banquiers avec lesquels nous sommes en Compte Courant et qui sont au

maximûm de leurs avances, veulent des sûretés, des garanties que nous ne pouvons leur fournir et de ces refus partiront des actes de violence qui décideront de la catastrophe, c'est trop sûr. - Le plus pénible de la situation en ce moment est l'impossibilité où nous sommes de prendre un parti décisif et d'être forcés de laisser aller les événemens sans pouvoir les diriger, les régler, les dominer. Un arrangement, par exemple eût pu être proposé aux créanciers, avec des termes qui eussent été avantageux pour eux et pour nous. Et bien cela même n'est pas en notre pouvoir, il ne nous l'est pas non plus de demander notre bilan. Les mesures de sequestre prises contre ton père paralysent entièrement ses actes et ses actions et aux yeux de la loi tout ce qu'il pourrait proposer ou faire deviendrait nul. - Juge, Charles, tout ce qu'il y a de pénible là dedans pour un homme habitué à décider seul de ses affaires et à les conduire à son gré. Aussi te dire les souffrances morales qui résultent de cet état de choses tant pour moi que pour ton père est impossible. En effet se sentir brisé dans tout ce qu'on voudrait tenter pour échaper à la ruine et au déshoneur est certainement la torture la plus horrible qui se puisse appliquer à des gens de cœur, et celle là Charles, nous la subissons au plus haut degré. Ah! c'est qu'ils sont ingénieux nos bourreaux dans l'application de leurs peines, vas, ils les distribuent avec la parfaite connaissance qu'ils ont du cœur humain et sachant bien que pour nous rien ne serait au dessus de cette souffrance, ils se sont dit: à eux, cellelà! - Ils se sont trompés cependant. Pour moi il y en eut une plus pénible encore: c'est celle de savoir ton père gémissant dans un cachot; et celle-là Dieu m'a donné l'inspiration et la force de nous y soustraire. Ah! quand je pense au bonheur qui a présidé à la fuite de ce bon Papa, vois-tu Charles, il me semble que nous n'avons plus le droit de nous plaindre de rien. En effet comment eût-il supporté

cette sévère et interminable détention? – En y perdant le peu de santé qui lui reste, la raison peut-être et même la vie. Quand je vois un homme de la trempe d'ame de Julien n'y résister qu'à peine et perdre chaque jour quelque chose de son courage, de son calme, de sa résignation, je me dis: Baptiste y serait mort. - Alors Charles, alors seulement nous eussions su en vérité ce qu'est le malheur! – En le conservant tout peut s'arranger encore, on se remettra de cœur et d'ame à l'ouvrage, on recommencera une nouvelle carrière; avec le génie commercial de ce père, bien des ressources nous restent encore que nous utiliserons peut-être plus prochainement que nous l'eussions fait en demeurant dans la sphère trop étroite où nous nous trouvions et dont nous n'eussions pu sortir qu'avec d'immenses difficultés. - En ce sens il m'apparaît parfois comme des visions de bonheur lointain, auxquelles je n'ose m'arrêter et que je dois au contraire repousser avec toute la force de mes douleurs présentes et cependant je me surprends à penser que l'avenir peut encore nous dédommager du présent et qu'il pourrait se trouver un jour où nous remercierons Dieu de tout ce qui en ce moment nous semble le comble de l'infortune. - Mais ces lueurs sont des éclairs et ce n'est certes pas dans leur rayon éphémère que j'irai puiser le courage d'accomplir les devoirs que je trouve dans mon cœur et dans ma raison. Fais ce que dois, advienne que pourra, telle était la maxime de mon bien aimé père, elle a été et sera la mienne jusqu'au bout. Je t'ai dit dans ma dernière lettre que nos pensées d'avenir se tournaient vers l'Amérique, mon cher Charles, ces pensées deviennent de jour en jour plus sérieuses et prennent plus de consistance. Nous attendons avec une vive impatience ce que tu nous diras à ce sujet parce que c'est là dessus que se fixera notre détermination. Dans mon projet à moi, ton père devrait partir dès que ses écritures réglées lui permettront de s'éloigner.

Je fixe pour ce terme le mois de Mai, au plus tard, et voudrais qu'il eût alors le courage d'aller voir luimême quelles seront les ressources sur lesquelles il pourra baser son avenir. Que ferait-il en Suisse également une fois le règlement de ses biens achevé? - Obligé de vivre loin de sa famille, de ses affaires, à la liquidation desquelles il ne pourra nullement coopérer, son éxistence ne serait qu'un tourment perpétuel et le seul moyen d'en diminuer l'amertume est de se mettre en quête d'une nouvelle position. Si l'Amérique doit le fixer n'est-il pas plus sage qu'il aille s'en assurer et y pourvoir à l'avance sans le souci d'y établir en même tems que lui une famille qui au débarquement ne lui serait qu'un embarras et un souci de plus? Ma présence est de rigueur ici, je ne puis laisser à l'abandon tant d'intérêts qui demandent l'œuil d'une personne habituée à les diriger, il faut que je reste pour faire face jusqu'au bout et chercher à arracher à ces Brigands tout ce qu'il me sera possible de sauver. Je ne pourrais donc en aucun cas m'établir auprès de ton père jusqu'à la fin d'une liquidation qui doit entrainer bien des lenteurs; la séparation est donc obligée comme qu'il en soit. N'est-il donc pas plus sage de l'utiliser? Et comment le faire plus sûrement qu'en allant viser aux moyens d'exploiter un paÿs neuf qui doit présenter des ressources usées dans le nôtre? - Oui, moi je crois que c'est là le parti le plus sage et le plus sûr et puis ensuite on verra comment nous devrons nous y prendre pour aller vous y rejoindre, nous qui seront restés ici bien malheureux d'une séparation déterminée par de si cruels événemens, mais qui auront du y rester pour supporter l'orage jusqu'au bout. Ton Papa sans être encore entièrement décidé commence à penser qu'il faudra s'y résoudre et j'espère que quand l'inaction forcée où le placera la fin de ses réglemens lui aura démontré son impuissance à aider davantage à sa liquidation, il s'y déterminera sans peine. Nous en avons déjà conféré avec Mr Suchard et lui avons demandé entr'autres s'il ne nous abandonnerait la propriété de Mr Lafarge⁸⁶ sur laquelle vous habitez maintenant et que tu nous avais désignée comme devant être un lot des plus avantageux. Mr Suchard pensait à en faire l'acquisition en son particulier et est même en marché à ce sujet avec Mr Lafarge, néanmoins il nous l'abandonnerait en propriété ou en location comme nous le désirerions et nous a à ce sujet prouvé une véritable amitié. Il conseille au reste de ne rien traiter sans avoir été sur les lieux et dit aussi que le plus sage parti à prendre serait d'aller sur le terrain et de ne décider qu'avec connaissance de cause. –

Maintenant Charles tu vas nous écrire aussitôt cette lettre reçue et après y avoir bien réfléchi et conféré avec Mr Favarger tu nous diras ta manière de voir et si elle s'accorde avec la mienne, tu nous feras part des moyens que tu regardes comme les plus propres à assurer le bien être de tes parens et à leur créer des ressources qui puissent au bout d'un certain tems réparer les brèches du malheur actuel. Ainsi si tu partages mon avis du prochain départ de ton Papa, indiques-lui quels seraient les articles de fabrication Suisse desquelles il pourrait trouver un placement avantageux? Tu disais les articles de chiffonnier et colporteur: se plaçant à énorme bénéfices, spécifies plus précisément quels sont les genres qu'il faut et vois enfin tous les moyens qui pourront aider à parer aux premiers besoins et à récupérer, si possible, les frais du voyage. - Il se fera à deux, s'il se fait de suite, Papa prendra Jean⁸⁷ avec lui du service duquel il peut difficilement se passer, et auguel il a promis en récompense de son dévouement et de son zèle dans ces dernières circonstances où il nous a réellement prouvé du cœur et de l'attachement, de l'aider à se faire un sort. Il serait possible encore qu'il prit Adolphe avec lui. Il y a pour ceci du pour et du contre et je n'ai pas

moi-même mes idées arrêtées à ce sujet. Ses études à Aarau ont été poussées au point de pouvoir se passer de les étendre plus loin si l'on voulait lui faire entreprendre la carrière du commerce; cependant j'eusse désiré pour complément une année encore dans une ville d'Allemagne afin de donner à ses idées une assise et une largeur qui s'acquièrent difficilement dans une école dont le cercle est restreint comme celui de nos petites villes Suisses. - Ceci eût reçu son éxécution sans aucun obstacle et à Paques il se fut rendu à Stuttgard sans plus ample éxamen sans ces malheureux événemens. Je suis dès lors à me demander si mieux ne vaudrait pas le faire partir de suite pour l'Amérique avec Papa et là faire pour lui le sacrifice d'une année de pension qui le mettrait au courant de la langue et des usages d'un paÿs qui devra devenir le nôtre et où notre prospérité dépendra en grande partie de la facilité que nous apporterons à nous aclimater de toute manière... Je crois que ce serait le plus sûr parti à prendre pour Adolphe et pourtant j'hésite à le proposer à ton père, crainte de le voir adopter sans appel, j'hésite à me séparer [...]88 et à rester moi pauvre femme et mère abandonnée de tous ceux qui pouvaient m'être un appui⁸⁹. Cette idée de voir mes trois hommes sur un continent et nous les femmes sur l'autre avec cette mer immense pour mur de séparation m'effraye au-delà de toute expression. Qui sait si jamais je pourrai vous rejoindre avec mes pauvres fillettes si je reste ici seule? Oh je l'espère; j'en ai la foi même, mais me défendre de toute pensée contraire est impossible. Aussi je te dis toutes mes lubies!, mon cher enfant, mes déraisons comme mes raisons: Prends-en le meilleur côté et oublies tout le reste. En attendant j'agis comme si j'étais raisonnable tout à fait et pour ne pas perdre de tems nous prenons des leçons d'anglais Adolphe et moi. C'est un jeune Saint-Gallois qui nous l'enseigne fort bien. Ton frère fait des progrès, mais pour moi je ne retiendrai jamais ce baragouin. J'ai la tête trop vieille et trop remplie, la mémoire trop usée.

Les actions sur Alpina⁹⁰ ont de suite été point de mire tant du gouvernement que de plusieurs de nos créanciers, des bernois surtout, pour nous assurer cette ressource, Papa a passé pour deux un acte de cession, comme si ce fût une avance d'hoirie⁹¹, et les deux autres il les a cessionnées à Suchard. Tout ceci, tu le comprends, *comme formulé*, pour les mettre à l'abri de toute attaque, ton père ne pouvant en un moment pareil se dessaisir de rien et regardant cette affaire d'Amérique comme la planche de salut pour sa famille à élever encore. – Néanmoins tu recevras un triple de cet acte de cession à produire au besoin.

Ah! mon pauvre Charles, que les tems sont changés! Je t'assure que je suis constamment comme écrasée d'un horrible cauchemar et que quand je veux m'en secouer le réveil est plus douloureux encore. - Je ne sais si je supporterai jusqu'au bout cette fiévreuse angoisse dans laquelle je vis et qui me soutient de toute sa surexcitation. Ce dont je suis certaine, c'est que si j'étais forcée à demeurer ici j'y succomberais inévitablement, trop de choses me froisseraient journellement pour que mon âme, fière de sa propre valeur, puisse s'y résigner. Les dédains, les mépris, je n'y suis pas faite Charles! Non, j'en mourrais! - Au loin, je l'espère, hors des regards triomphans de ceux qui veulent notre perte, entourée de mes enfans, ayant conservé mon mari, je me relèverai, je me ranimerai du bonheur qui pourra encore être votre partage; mes enfans bienaimés: Dieu me donne seulement la force d'aller jusques à cette époque là, bien éloignée hélas encore!

Ton Père est établi à Payerne, mon cher Charles, il y a loué un petit appartement. Philippe⁹² est auprès de lui et se montre si dévoué, que je ne

saurais l'en aimer assez. - Ensemble ils travaillent au règlement des écritures pour faciliter l'état [...]⁹³ deux fois passer le Dimanche avec eux et ai conduit tes petites sœurs⁹⁴ la semaine dernière à ce pauvre père qui se meurt d'ennui après sa famille et son chez lui. Les pauvres petites ne comprennent rien à nos visages bouleversés et s'étonnent tous les jours à nouveau de mes larmes. Heureux âge! où le chagrin ne laisse aucune trace et où le rire suit toujours les pleurs! - Je vais dans un moment partir avec la poste pour aller apporter à Payerne différentes nouvelles de ces derniers jours qui ne sont pas bonnes à confier au papier⁹⁵. Ton père m'y attend pour ensuite se rendre à Vevey et Lausanne soigner différens intérêts et profiter de l'hospitalité offerte par des amis, en tête desquels je place Pradez⁹⁶ qui nous prouve un attachement véritable.

Pressée par ce départ imprévu, je ne puis, mon cher enfant que te prier de ne pas te laisser abattre par notre malheur. Penses Charles qu'en toi surtout est notre espoir d'avenir et que tu devras être le protecteur de tes frères et sœurs plus jeunes et qui auront besoin d'appui bien longtems encore. – Dieu te bénisse mon cher enfant comme le fait du plus profond de son cœur ta *bonne maman*.

Je n'ai le tems de te transmettre les salutations de personne, ni les caresses de tes sœurs et de ton frère, mais personne ne t'oublie et tout le monde t'aime de tout cœur. À Mr et Mme Favarger tant de choses⁹⁷!

DOCUMENTS

LETTRES À JEAN-BAPTISTE

4. Lettre d'Élisa Vicarino à son époux Jean-Baptiste, Porrentruy, 19-24 août 1848

Porrentruy Samedi 19 Aoust 1848, après diner.

C'était Dimanche dernier que me parvint à Lostorf98 ton excellente lettre commencée à Alpina et terminée le 25 Juillet à New-Yorck, mon bon et cher ami. Te dire mon saisissement en la recevant, mon émotion à sa lecture est impossible, mon cher Baptiste. Tu sais l'état où me mettait chaque lettre que nous recevions de notre pauvre Charles, juge ce que me font les tiennes aprésent que je suis seule99, sans personne qui comprenne et partage les sensations que doivent me faire éprouver ces lignes chéries des deux premiers objets de mes affections, mon mari et mon fils. Et cette dernière lettre devait m'émotionner bien plus que toutes les autres; cette lettre toute remplie de cet enfant si cher, dont tu as eu le douloureux bonheur de visiter la tombe. Oh! comme tu rends bien ce pieux pélérinage, mon bon mari. Comme mes larmes ont coulé sur cette prière si fervente que t'arracha ta douleur paternelle dans ce terrible moment. Combien tu as dû souffrir, pauvre père! Ah! tout ce qui se rattachera à ce souvenir sera toujours un sujet de larmes et de déchiremens! Car plus nous irons, plus nous sentirons la cruelle perte que nous avons faite; et l'amour qu'on lui portait et les témoignages que tu en reçois en sont la meilleure preuve. C'est seulement quand tu iras à Natural-bridge que tu apprendras bien des détails sur lui encore. Là où il a vécu presque continuellement tu auras des momens bien pénibles à passer. Et pourtant cet éloge universel est une immense consolation, certainement. Mais aussi un sujet d'augmenter nos regrets. Ah! ils dureront le reste de notre vie!

Ainsi vous êtes bien, mes bien aimés, votre santé est remise malgré tant de fatigues. Graces en soient rendues à Dieu, surtout s'il vous conserve ainsi toujours. Mais je suis toujours en crainte et n'ose presque me réjouir des bonnes nouvelles que je reçois en pensant qu'il en est peut-être bien différemment lorsque je vous lis qu'au moment où vous m'écriviez. Aussi voudrais-je recevoir des lettres bien souvent, et suis-je bien impatiente de recevoir celle que Baptiste m'annonce d'Adolphe. Si elle est partie le 2, je puis la recevoir demain ici et j'en ai l'espoir, parce que les deux autres me sont parvenues ce Dimanche et que: pour toute bonne chose, trois 100. –

Et puis, cher Baptiste, cette quasi certitude que tu me donnes de te revoir cette année, m'a fait sauter de joie et si tu avais vu les transports de tes fillettes en apprenant que leur bon Papa reviendrait avant l'hiver, tu te serais fait une idée combien nous t'aimons. Mais ce premier mouvement passé, j'ai vu que ce n'était encore pas très certain, puis je me suis demandé si ce serait même un bonheur. Non pas te revoir en tout cas; celui là je le maintiens et rien ne m'empechera de le prendre en plein je t'en réponds et d'oublier tout ce que nous avons eu à souffrir, quand je pourrai me sentir de nouveau serrée dans tes bras, mon bon mari, mais je parle de bonheur sous le point de vue de notre sort et j'ai peur qu'il ne naisse de ce retour de nouvelles indécisions qui nous replongent plus profond que jamais dans ce vague de l'avenir qui est la pire de toutes les situations; car d'après l'impression que je vois que l'aspect d'Alpina t'a causée, je crains bien qu'un second départ te soit plus pénible peutêtre que le premier et que tu ne parviennes pas même à t'y résoudre. Et pourtant que faire dans ce paÿs? - Voici ce que je me demande tous les jours et ce que je trouve tous les jours plus difficile de résoudre d'une manière satisfaisante, d'après la

position morale et matérielle où nous ont laissée les malheureux événemens dont nous sommes les victimes¹⁰¹. - Pèses bien tout cela avant de te décider, je t'en prie. Je n'ai d'ailleurs pas besoin de te le dire. Tu sens tout ce qu'il y a à considérer et si tu ne prends pas un parti définitif encore, ce ne sera pas faute de prudence et de courage, je le sais bien. Il est possible aussi que cette impression si peu satisfaisante que t'a causée la vue de cette Amérique que nous envisagions comme un paradis où nous traversions la fin de nos misères, se modifiera un peu. Tu rabattras des illusions peut-être trop belles que tu t'en étais faites et tu t'accoutumeras à cet aspect sauvage dont tu me parais effrayé. Pour quant à moi je crois m'être figuré le paÿs tel qu'il est et je suis sûre de m'y trouver bien, si je puis y voir mon mari et mes enfants contens autour de moi. - Je pense que la triste nouvelle que j'ai dû te donner de la perte de ton bon frère 102, pourra aussi influencer sur ta décision et c'est un motif qui m'a fait un devoir de ne pas te le cacher plus longtems. Car si tu étais revenu dans l'espoir de l'embrasser, quelle horrible déception aurais-tu éprouvée. Et aprésent quel vuide en ne le retrouvant plus! - Ah! pourquoi faut-il que nous ayons eu encore ce cruel chagrin?-

Lundi soir 21. J'ai à t'annoncer, mon cher ami, l'arrivé ici d'un gros garçon, venu hier matin à 10 heures 103. J'ai aidé à l'oppération, tenu les genoux, encouragé de mon mieux la pauvre Laure, mais tout cela s'est si promptement et si heureusement passé qu'elle peut bien se dire dans les privilégiées de ce monde. Le poupon est très fort, il tète à merveille, la Maman est bien, toute glorieuse d'avoir un garçon, le Papa en est fort content aussi, cependant les soucis de position et d'avenir dominent la joie et il est plus préoccupé et inquiet que jamais ce pauvre Daguet. Il est vrai qu'il a de quoi, surtout avec son caractère indécis et irrésolu, qui ne sait prendre aucun parti résolument. À Fribourg on le

veut absolument et Julien¹⁰⁴ a écrit plusieurs lettres pressantes, lui offrant la position aussi belle qu'on peut la faire d'après la réorganisation pour laquelle le grand Conseil est assemblé en ce moment et qui sera votée très probablement telle que Julien la propose c'est-à-dire presqu'entièrement telle que Daguet l'avait émise dans son projet¹⁰⁵.

L'école cantonale sera divisée en trois parties. Le progymnase, le gymnase et l'académie. C'est-àdire que l'Ecole moyenne et le collège seront fondus en une école cantonale avec les 3 divisions dites. Le progymnase comprend les deux premières années d'étude faites indistinctement par tous les élèves, quelle que soit la carrière à laquelle ils se destinent. Le Gymnase contiendra deux sections. La section industrielle et la section littéraire. L'Ecole normale avec internat n'est que comme section de l'Ecole cantonale. Les cours académiques forment la partie supérieure de l'Ecole Cantonale. On propose à Daguet le rectorat des cours académiques avec traitement de L 200. La chaire de philosophie et d'histoire de 15 à 2000 #106. De plus il serait bibliothécaire avec 600 #. On ne peut rien espérer et obtenir de mieux chez nous. Et pourtant il hésite encore et je le comprends depuis que je vois le bien être si grand dont il jouit ici. Pour le matériel il sera loin d'être dédomagé en tout cas, mais il est nombre de considérations morales qui doivent être prises en considération et que nous lui avons fait valoir dans le tems[,] assez pour qu'elles aient porté leurs fruits. Aussi suis-je persuadée qu'elles l'emporteront. Moi je dis ma façon de penser, mais je n'influence nullement la décision qu'il devra prendre. C'est une affaire d'avenir trop grave et qu'il doit prendre de son propre mouvement et libre volonté. Laure[,] sans faire d'opposition ouverte, travaille finement et en véritable jurassienne, qu'elle est, à le retenir ici. On ne peut trop l'en blâmer, car elle y est certes bien et sur un ton de grandeur qu'elle ne pourra pas soutenir à Fribourg. Mais pour ce motif là même et pour la détourner de son penchant excessif au luxe et à la dépense, je crois urgent qu'elle quitte ce paÿs, voye d'autres gens et se fasse à la simplicité qui convient à de jeunes époux sans fortune et dont l'aisance est factice, puisqu'elle repose uniquement sur les talents d'un homme qui peut manquer tous les jours et laisser femme et enfans sans le sol. La manie de primer la domine et c'est bien le plus sot de tous les orgueils que celui qui cherche à éblouir les autres par l'éclat des habits et de la toilette¹⁰⁷. C'est dommage que cette femme donne dans un tel travers, car elle a du bon et pourrait avec un peu plus de raison et de cœur pour sa famille être une femme très comme il faut.

Je suis donc venue ici comme je t'annonçais dans ma dernière lettre en avoir le demi projet. J'ai cédé à de nouvelles instances de ces amis et aussi à celles de mes petites qui du moment où je leur avais parlé de la possibilité d'une visite à Porrentruy n'en voulurent plus démordre. Nous quittâmes Lostorf Mardi 15 de ce mois et allâmes à la Kreutzstrasse prendre Louise¹⁰⁸ et moi nos diligences respectives, partant à la même heure, elle pour Berne, moi pour Bâle, où nous arrivâmes à 8 heures du soir, débarquant à la Cigogne¹⁰⁹, malgré que j'eusse bien de la peine à revoir cet hôtel où j'avais passé les dernières heures avec ton bon frère. Tout me le rappelait là bien péniblement. Nous avions soupé si gaîment encore le dernier soir. Lui, mieux que d'ordinaire au point de ne vouloir laisser la moindre petite goutte de notre chopine que je lui avais abandonnée en entier, pour cause d'un violent mal de tête. Pauvre François, il avait encore le mot pour rire ce soir là, si bien, à sa façon burlesque, comme tu sais. Et le lendemain matin encore il était gai et dispos, se préparant à dire des farces à ces femelles dont il riait tout seul dans sa chambre, leur ayant acheté une fameuse provision de Leckerlis de Bâle,

se proposant d'autres achats à Berne pour chacune ainsi que pour les enfans de Reine¹¹⁰, étant enfin mieux que pendant tout le voyage. Et dire que si peu de tems après je devrais le pleurer, là même où j'avais ri avec lui. Cher et bon François, pas de jour où je n'y pense et où je ne déplore sa perte! Je reviens à notre voyage. Le Mercredi matin tes petites furent éveillées de bonne heure. C'était pour elles tout un événement que de se trouver à Bâle et le plaisir et la curiosité furent de bons réveil-matin. Au déjeuner elles amusèrent fort les voyageurs, attablés à prendre leur café. Cécile surtout avec ses réflexions sur tout et sa manière originale de les dire, fut là comme partout l'objet de l'attention de tous. On les prend généralement pour jumelles et la première question est toujours celle là. Après le déjeuner nous allâmes faire un tour en ville, puis chez Mme Bernouilli¹¹¹, qui nous reçut avec les transports à toi connus, nous retint à diner et installa les petites avec son Güstelé dans une chambre remplie de milliers de joujoux, qu'elles ne voulurent plus quitter; pas même pour venir avec moi chez les Nesmont¹¹², voir Camille, malgré qu'elles s'en étaient bien réjouies à l'avance. J'y fus seule donc, de 10 heures à midi, reçue comme de coutume on ne peut mieux et avec mille instances pour que j'y fisse séjour. Mr était de retour de Paris depuis 8 jours seulement, prêt à repartir le lendemain pour Bruxelles, où il va tenter l'entreprise d'une immense affaire, celle de fournir de l'eau à cette ville, de concert avec un célèbre ingénieur français¹¹³. Les négociations étaient en pleine activité déjà et il se disait rempli d'espoir pour le plein succès. On pourra bientôt retrouver en lui l'homme à projets de Pigault le brun¹¹⁴. Quant à l'affaire d'Amérique elle est aussi en bonne voie, m'a-t-il dit, en bonne et parfaite voie, la meilleure possible¹¹⁵. Il en a traité avec un agent d'affaires genevois, qui a pris à lui toutes les actions, qu'on a dû retirer donc aux

premiers souscripteurs. Il doit en faire les fonds intégrallement fin Octobre et tout est en règle à ce sujet. Un envoyé français s'est embarqué pour aller sur les lieux, où Mr de Freudenreich ira le rejoindre fin Septembre, Mr de Nesmont ayant à l'employer jusques là pour l'affaire de Bruxelles. Poletti¹¹⁶ se trouvait chez lui aussi, toujours sans ressources et allant attendre à Strasbourg, chez quelque jesuite je pense, ou des nouvelles que Mr Nesmont lui promettait de Bruxelles, ou quelque autre chose qu'il espérait du ciel pour le tirer d'embarras. Décidé en tout cas à ne rentrer à Fribourg que lorsqu'il aurait trouvé un sort pour sa femme et ses enfans. Parait qu'il avait eu quelque chose avec Papa beaupère117. Bien à plaindre ce pauvre Poletti, en tout cas. Il me dit tous ses embarras en m'accompagnant depuis chez Nesmont à la maison Bernouilli. Je m'informai auprès de Mr Nesmont de notre créance, il me répondit qu'il verrait le lendemain à son passage Mr Suchard¹¹⁸ à Mulhouse et s'entendrait avec lui à cet égard, se plaignant de lui avoir écrit deux fois déjà sans avoir pu obtenir de réponse, ce qui le forçait à séjourner une ½ journée à Mulhouse pour lui parler. Mais que dirai-je à mon mari à ce sujet? -Absolument rien Mme si ce n'est qu'il soit parfaitement tranquille et que je m'arrangerai demain avec Mr Suchard. Je n'en pus rien tirer de plus. - Et je pense qu'il va renvoyer la chose fin Octobre jusqu'à ce qu'il ait tiré des fonds de Genève. Dieu le veuille enfin! Mais alors je pense qu'il ne pourra plus être question de l'abandon de la prime. - Au reste il était fort bien et s'est défendu à outrance quand je lui ai dit net que je le soupçonnais d'avoir été pour quelque chose dans les derniers événemens de Paris. Il m'a recommandé de t'offrir ses salutations les plus amicales et Mme de même. Et chargé de te dire que le sous directeur de la Prévoyance de Paris que tu connaissais et aimais, avait été tué dans les rangs de la garde nationale, ce qui était une

grande perte pour la Société¹¹⁹. Il prétend au reste que les assurances sont en voie de reprendre et que l'agent de Genève lui annonce avoir préparé une vingtaine de mille de Fr pour ce mois-ci. Il comptait que Poletti ferait aussi quelque chose à Strasbourg, mais celui-ci en doutait fort.

Je dinai donc chez Mme Bernouilli où nous causâmes de toi, d'Alpina en masse. Jenny Michaud¹²⁰ y est encore et s'est fort informée d'Adolphe, regrettant extrêmement de ne l'avoir pas revu et se rappelant les moindres particularités de leurs jeux d'autrefois. Entr'autres d'une journée passé à Fribourg où vous vous promeniez, gamins, en vous donnant le bras. Adolphe était le Papa, moi la Maman et Thérèse notre petite fille. C'était charmant! - Dois-je lui dire que tu es prête à recommencer, lui demandai-je? Mais oui, me répondit-elle en rougissant, nous aurons alors deux petites au lieu d'une, Almire et Cécile. Et bien je n'y manquerai pas lui dis-je, tu peux y compter. Sur quoi Almire qui avait écouté sans en avoir l'air, reprit: Oh! c'est que mon frère Adolphe aura déjà une femme en Amérique. Oui, ajoute Cécile, une toute belle demoiselle. Jugez si nous avons ri. C'est une belle fille que cette Jenny et qui me parait simple et bonne enfant. Sa tante s'en plaint beaucoup sous le rapport de l'indolence du caractère et du peu de gout au travail. La pauvre enfant n'aurait pas dû perdre sa mère, hélas! et tout s'en fut mieux trouvé. Son père doit la reprendre fin Septembre et elle passera chez moi sans manque pour voir... le portrait d'Adolet. -

Mercredi matin 23. Comme je rentrais à l'hôtel après midi pour prendre à 3 h. la poste de Délémont, on me dit que Mr de Brustlein¹²¹ arrivé au matin et logé comme moi à la Cigogne avait désiré me voir mais était sorti en ce moment là. Au moment du départ je le rencontrai. Il me témoigna son regret de cette courte entrevue, me chargea de ses complimens pour toi et m'annonçant t'avoir envoyé à

New Yorck tous les fonds en question, encaissés à Paris. Tu as donc dû les recevoir.

À propos de fonds je crois me rappeler que tu m'avais enjoint de te donner la note de tous ceux qui me rentreraient et de ce que je toucherais à Neuchâtel. En revenant d'Albisbrunn¹²² j'étais à sec et demandai à Folly¹²³ ce qui me revenait au Greffe. C'était L 60 pour dernière indemnité de subsistance. Avant de partir pour Lostorf je reçus de Neuchâtel Fr. de France 300 - et Poëterlin¹²⁴ me remit en sus à mon passage à Berne L 50 - Voilà le Doit de ma Caisse. J'ai demandé à Evian le Compte de Thérèse et prendrai à mon passage à Neuchâtel ce qu'il faudra pour le règler. Curty¹²⁵ me mande avoir reçu de Perrin¹²⁶ les 12 Louis pour le cabriolet et me félicite d'en avoir retiré autant, parce qu'il était, parait-il, en fort mauvais état. Ce bon Curty s'ennuye après mon retour, non pas tant pour mon aimable personne bien surement, que pour avoir les détails qui l'intéressent tant sur son ami de cœur qu'il suivra au bout du monde si tu le lui demande, j'en suis sûre, parce que sans toi il ne vit cependant qu'à demi.

À Delémont, j'ai couché à l'Ours et parlé de toi avec la demoiselle de la maison qui t'envoye ses salutations. Le voyage de là [à] ici à 4 heures du matin fut pénible pour les petites, mais elles en ont été dédomagées à leur arrivée par les cris de joie de la petite Alice¹²⁷, heureuse d'avoir des petites cousines, qu'elle ne veut pas laisser repartir, malgré qu'il y ait des querelles à chaque instant qui n'empêchent toutefois pas leur bonne amitié. La venue du poupon est un événement pour ces fillettes, dont les deux nôtres prennent leur part comme s'il était là pour elles. C'est le petit frère, pour les unes comme pour les autres. Et c'est joli de voir les caresses qu'elles lui font toutes. Les nôtres y mettent une délicatesse de soins inouïe. Elles marchent sur la pointe des pieds, parlent tout bas, font les sages et les raisonnables on ne peut mieux.

Alice ne se gêne pas tant, par exemple, et n'est pas prête encore à vouloir céder ses prérogatives d'ainée et d'enfant gaté. On attend Glasson¹²⁸ pour le baptême Dimanche. Il paradera avec la sœur de Laure¹²⁹, laquelle pour parenthèse ne me plait guères. Elle est aigre et sèche de cœur, fort jalouse en outre du bien-être de sa sœur. Laure vaut beaucoup mieux qu'elle et Daguet a certainement bien fait de choisir entre les deux. La mère 130 me déplait en outre, comme à toi. Une vraie mégère, qui loin de donner de bons conseils à sa fille, lui fait en tout beaucoup de mal. Pour le bonheur de ce ménage, l'éloignement de Porrentruy aura son très bon coté, car Laure a beaucoup de bonnes qualités et mieux dirigée et dans une sphère plus simple, elle pourra devenir très bien. - Elle est parfaitement bonne pour mes petites filles qui se trouvent heureuses de courir dans cette grande maison et ce beau jardin et y sont en effet comme en pleine campagne. On est en tems de vacances ce qui augmente de beaucoup l'agrément de ce séjour et moi-même je me trouve aussi fort agréablement auprès de ces bons amis et de cette bonne vieille mère, heureuse comme tu le penses d'avoir de la fribourgeoiserie autour d'elle. J'ai fait en ville dès les premiers jours et pendant que Laure pouvait m'accompagner les visites que j'ai cru convenables. Ainsi chez sa mère, chez Mme Blétry¹³² qui m'a plu beaucoup et m'avait prévenue dès le jour de mon arrivée. Chez Dupasquier¹³³ malgré que Mme glose fort contre toi à propos de l'assurance, s'en repentant, t'en accusant en vraie cancanière qu'elle est. Je suis loin de partager ton enchantement pour cette femme là, par exemple. C'est du tout commun, avec force prétentions et manque total d'esprit. Son mari est mille fois mieux qu'elle. J'y ai été bien déçue en tout cas et on ne m'y a touché vent de toutes les criailleries dont on dit qu'elle a été fort prodigue contre toi. Ma visite aura fait bon effet, et la fera peut-être taire. Par contre j'ai été fort sensible à l'accueil affectueux chez Mr Choffat¹³⁴, dont la femme m'a présentée à toutes ses sœurs et chez qui j'ai diné Dimanche et passé l'après-midi. Là on t'aime et on t'apprécie et je les regarde comme de vrais amis. Aussi y vais-je tout à l'aise, voyant bien que ma présence fait plaisir. Je trouve ce paÿs fort bien. Il y a de charmants sites, d'agréables promenades, c'est un joli coin de notre belle Suisse.

Jeudi 24 après-midi. J'ai depuis ce matin ta lettre du 31 mon cher Baptiste, qui n'est pas de nature à me faire du bien et tout au contraire à me boulverser et à me rejeter plus profond que jamais dans ces mille angoisses desquelles je ne sors jamais qu'avec des efforts de courage et dans lesquelles ma vie tourne depuis bien longtems. - Tu parais avoir oublié en m'écrivant que moi aussi je souffre et que j'ai besoin de consolations. Et toi qui as si peur de recevoir des lettres qui te donnent des impressions pénibles, tu ne penses guères à ménager celles de ta pauvre femme. Ta lettre est désolante. Plus, désespérante. Aussi en ai-je pleuré amèrement et en suis-je ressassée. Car elle respire tant de mécontentement, tant de méfiance, tant de découragement, si peu de résolution, que je me vois et mes pauvres enfans ballottée plus que jamais dans des projets d'avenir qui n'aboutissent à rien qu'à user ses forces et ses facultés sans aucun résultat.

Que l'Amérique ne te plaise pas, qu'elle ne puisse convenir à tes gouts, qu'elle ne réponde pas à ton espoir, que la langue te soit une difficulté presque insurmontable, tout cela était présumable et c'est dans cette pensée que nous avions trouvé sage et raisonnable de t'y envoyer seul pour voir et savoir et que nous nous étions condamnés à cette cruelle séparation. En outre ta santé souffre du climat, ce qui est pour moi un terrible sujet d'inquiétude de plus. Mais enfin à tout cela il y a remède et rien de plus simple que de me dire: pour tous ces

motifs et plusieurs autres je refuse de me fixer en Amérique et je reviendrai au plutôt possible. Voilà qui serait bien et j'abandonnerais sans peine mes espérances de fortune au loin, pour ne m'occuper plus que du bonheur de notre vie de famille que nous rendrons simple, retirée, modeste, mais heureuse encore et nous savons borner nos désirs et jouir en paix de la satisfaction d'avoir autour de nous de bons et braves enfans comme les nôtres. Mais la manière dont tu présentes ce retour ne me laisse pas même cette planche de salut. Tu as l'air d'accomplir un acte de désespoir et tout ce que tu me dis du présent et de l'avenir est fait pour porter le trouble dans mon ame et me causer les plus vives inquiétudes. Cette entreprise d'Alpina donc n'est pas bonne? Elle ne présente qu'avec beaucoup d'incertitude des chances de succès? Et les bons résultats qu'on peut en attendre si la chose est très bien dirigée sont si lointains que tu renonces pour toi? – Le caractère et la conduite des gérans¹³⁵ ne mérite aucune confiance? L'un est irréfléchi, étourdi, léger, braqu[é], il ne comprend et ne fait jamais les choses qu'à demi. L'autre a prouvé son incapacité en fait d'affaires. On ne peut se fier ni à ses actes, ni à ses écrits, puisqu'il n'apporte pas la franchise scrupuleusement requise envers ses délégués et dissimule et cache une partie de la vérité. - Donc la chose ne pouvant arriver à bonne fin que bien conduite, ne marchera pas et les fonds que nous y avons placés seront exposés de toute manière. - Alors s'il en est ainsi, que de désagrémens avec les actionnaires et comment faire pour remplir vis-à-vis d'eux loyalement son devoir? Ne pas les instruire du réel état de l'entreprise serait coupable. Le leur dire, quel coup pour eux. Et pour les gérans aussi, ce serait les perdre entièrement. Quelle complication! - Pour moi j'en suis effrayée, car je ne vois pas comment sortir de là honorablement et consciencieusement à la fois. De plus si

le paÿs est aussi sombre, aussi sauvage, aussi peu attrayant que tu le dépeins, comment conserves-tu la pensée d'y envoyer des colons et que pourras-tu dire de vrai pour les y engager? D'un autre côté tu parles encore du projet d'acheter Natural-Bridge. Tu y destines même des fonds à l'avance dont tu disposes en engageant mon acceptation ou celle d'Urbain¹³⁶. En même tems tu assures que tu reviens et que tu ne repasseras jamais l'Océan. Que puis-je penser? Que dois-je conclure? Et par dessus tout celà, après m'avoir exprimé toutes tes mauvaises impressions sur l'Amérique et sur les Américains, tu veux y laisser Adolphe. Adolphe, notre seul espoir, notre unique fils. Adolphe? quand il ne nous reste plus que lui? Oh! Pour cela, Baptiste, je m'y oppose absolument. Comment, tu aurais le courage de le laisser là, seul, abandonné à lui-même, dans ce paÿs qui nous a enlevé notre ainé, cet Adolphe dont tu connais la tendresse de cœur pour son père, sa mère, ses sœurs, son paÿs. Tu reviendrais toi et ne craindrais pas de ne le revoir jamais? Oh! c'est impossible celà. Je te le dis. J'y fais opposition formelle de toute la puissance de mon autorité de mère. Tu me ramèneras notre enfant, Baptiste, je te le demande en grace, il le faut absolument pour notre repos à tous. Il le faut pour lui qui ne supporterait certainement pas cette séparation lointaine quand il devrait la subir sans l'espoir d'une réussite que ton départ lui ôterait entièrement. Il le faut pour nous qui ne vivrions qu'en crainte perpétuelle sur son sort. Il le faut pour le public même, qui nous prendrait occasion de douter même de notre amour pour lui. Et représente-toi un moment la possibilité de le perdre. Mon Dieu oui Baptiste, c'est possible encore! mais au moins qu'alors nous n'ayons aucun reproche à nous faire et bien la triste consolation de l'avoir gardé auprès de nous. -

5. Lettre d'Élisa Vicarino à son époux Jean-Baptiste, Fribourg, 27 septembre 1948¹³⁷

Mercredi 27 Septembre 48 -

Enfin j'ai une lettre, une bonne longue délicieuse lettre. 24 pages de mon garçon, 7 de mon bon mari! Je suis toute tremblante des émotions de cette lecture et je m'empresse de t'adresser cette seconde au Havre qui te rassure sur le chagrin que ma 1^{re} de Lundi t'exprimait¹³⁸. Mais tu conviendras qu'il y avait bien de quoi s'allarmer et se désoler et tu me pardonneras de te l'exprimer si vivement et de manière à t'avoir fait peine. Mon Dieu! cette attente à une telle distance, vois-tu c'est un inexprimable tourment! Mais où donc cette lettre a-t-elle voyagé? C'est celle du 10 Aoust que je ne reçois qu'aujourd'hui. Et celle que tu m'[assures] vouloir m'écrire vers la fin du même mois, où restet-elle encore? Je devrais l'avoir aussi. Et rien! Enfin d'après ce que tu dis, qui cependant n'est pas très clair, je puis conclure que tu avais le projet de t'embarquer vers la mi-Septembre, donc sur le bâtiment du 15 et que dans ce moment tu vogues à pleine voile sur le terrible événement pour nous revenir. Oh! puisse ton voyage être heureux, mon mari tant aimé. -

Si j'en juges par le tems calme que nous avons ici tout ce mois de Septembre, rien ne s'opposera à votre heureuse navigation. Vous débarquerez vers le 30¹³⁹ et je pose ton retour à la fin de la semaine prochaine. Oh! mon ami, quel beau et suprême moment que celui où nous nous serrerons de nouveau sur nos vœux fidèles. On ne peut rien dire qui approche de ce qu'on [ressent] au fond de l'ame à cette seule idée. Tes petites, si tu avais vu leur joie, leur émotion quand Suchet¹⁴⁰ m'apporta la bienheureuse missive ce matin. Et puis quand j'ai dit: Papa revient la semaine prochaine, elles étaient

hors d'elles. Almire a pleuré pendant longtems sans qu'on puisse la consoler. Je m'ennuye trop après Papa, voilà sa seule réponse. Pauvre chère petite, si tu savais quelle frayeur j'ai eu de nouveau avec elle! - Je l'avais prise avec moi à Evian141, esperant la sauver de la rougeole qui règne ici et craignant qu'elle ne la prit peut-être et Cécile aussi en mon absence et qu'Eisy¹⁴² en perdit la tête. Et ne voilàt-il pas que le soir de notre arrivée à Evian une fièvre affreuse se déclare, la tête se prend le lendemain et le soir des convulsions et cet état si allarmant dans lequel elle avait déjà été deux fois. Juge moi, si je suis boulversée! Heureusement qu'on m'amène un bon médecin¹⁴³, lequel trouve de suite un calmant efficace, qui m'inspire confiance, qui me rassure un peu et qu'en effet au bout de 3 jours nous pouvons nous remettre en route. Mais impossible de prendre le lac, le médecin s'y oppose pour l'enfant et je n'hésite pas à suivre son avis. Tout celà a doublé et triplé les frais de voyage, comme tu conçois mais j'ai eu du bonheur en tout cas d'être chez ce Mr Leroux144 à Evian où on s'est mis en quatre pour et on ne nous a point privé. Aussi je leur aurai toujours de la reconnaissance de leurs bons procédés. La petite est bien remise, j'ai suivi le traitement prescrit par ce Mr Andrie d'Evian qui te connait bien et croit que ces accidens sont produits par les vers, mais elle en a rendu très peu jusqu'ici et quant à la rougeole je n'ai pas l'espoir d'y échapper; elle règne toujours. Toute la ville en est pleine et Cécile a depuis 2 jours la toux qui la précéde toujours. Mais on la dit très bénigne cette année, et Andi¹⁴⁵ et Volmar¹⁴⁶ m'assurent que je ne dois point la redouter, au contraire qu'il vaut beaucoup mieux avoir ces sortes de maladies inévitables quand elles règnent sous une bonne influence que les années où elles sont mauvaises. C'est vrai, mais j'aimerais mieux, ma foi, ne plus avoir à risquer tantot ceci, tantot celà avec ces chers petits enfans.

D'après ça je ne pense pas [pouvoir] donner suite à mon projet d'aller t'attendre en famille à Cerrières¹⁴⁷. D'ailleurs¹⁴⁸ d'après le mécontentement qui règne dans ta lettre au sujet de Suchard il est mieux je [sens que] je reste à distance. C'est donc ici tranquillement à ta maison que je resterai à te désirer et à t'attendre, [en] comptant les jours et les heures qui me séparent encore de toi, mon bien aimé. Tout m'annonce que tu reviendras sans notre cher enfant. Te dire que ce ne sera pas pour moi un sujet de cruel chagrin, de constante inquiétude que l'absence de ce brave garçon, si digne en tout de son frère, est impossible. Te revoir sans lui troublera sensiblement la joie du retour, tu le comprends bien et ne peux m'en vouloir; mais vous n'aurez pas pris cette decision à la légère, j'en suis bien sûre et je me soumettrai, sinon avec joie du moins avec résignation à ce que vous aurez cru devoir faire pour le mieux de l'avenir de ce cher Adolet.

J'ai été hier faire visite à Mme Comte Vaudaux¹⁴⁹, qui m'en avait fait une précédement avec toute sorte d'amitiés. Son mari est un ami réel pour toi et je l'ai prié de faire des efforts pour que l'on ne t'oubliât pas, soit pour la place des postes¹⁵⁰, soit pour autre chose. C'est une affaire entendue déjà il avait l'intention de te mettre en présentation pour l'un des receveurs des biens du clergé et il le fera. L'[essentiel] est que tu arrives et alors sûrement on pourvoira à notre avenir.

Louise Poletti¹⁵¹ m'a dit que Mr de Nesmont venait de traiter à Paris même une même affaire dans le genre de celle qu'il négociait à Bruxelles et qui doit aussi se terminer un 1^{er} jour. Son mari s'y est attaché avec un espoir complet de réussite et elle est dans la joie de tout ce que celà leur promet d'heureux projets. Poletti lui mande qu'il reviendra sous peu avec 2000 # au moins produit de 500 actions qu'il est sûr de placer, très [...] pour cette entreprise. Nesmont est à [Bruxelles?] en ce moment

DOCUMENTS

ou à Paris, en tout cas pas à Bâle [où] il serait inutile de te diriger [...] à ton retour [...] au moins je dois le croire d'après ce que Louise m'a dit hier au soir. Auguste de Romont¹⁵² et sa femme sont ici aujourd'hui pour solliciter la place des sels et j'espère qu'ils l'obtiendront¹⁵³. Auguste de Romont ne m'a remis aucun argent et il serait je crois bien inutile de lui en demander en ce moment, Auguste d'ici¹⁵⁴ ne pouvait rien en obtenir pour des intérets arriérés. Tu verras celà toi-même à ton retour avec plus de succès que moi.

Si tout va comme nous l'espérons, à ton arrivée le fameux Marilley aura été conduit aux frontières de France de par la confédération. Il a fait ces jours acte de rebellion ouverte que le Gouvernement ne peut tolérer qu'en se cassant le cou. Probablement que Julien devra immédiatement aller à Rome rendre compte *exact* des événemens et traiter avec le Pape¹⁵⁵. Mais *motus* sur tout cela. Pour réussir le mystère est necessaire. Adieu mon mari. Ah! si tu savais ça soulage quand on peut dire au revoir. Ah! mon Dieu, faites qu'il [soit] prochain ce beau jour et que rien ne vienne en troubler le bonheur! Voilà notre prière de tous les jours!

[Et] tes fillettes te couvrent des meilleurs baisers. Au revoir!!!

6. Lettre d'Élisa Vicarino à son époux Jean-Baptiste, Fribourg, 8-26 octobre 1848

Dimanche de Laurette¹⁵⁶ 8 Octobre 1848 -

Juge de ma surprise en recevant ce matin une lettre du commis de Mr Suchard m'annonçant le départ précipité de Mme Suchard pour Bâle où elle va rencontrer son mari débarqué à Liverpool le 2 Octobre¹⁵⁷. Tu ne l'as pas accompagné, dit-on, n'ayant pas voulu prendre le Steamer, mais ayant préféré un bâtiment à voiles. - Je ne puis croire celà, mon cher Baptiste, car ce serait inexcusable. Tu n'aurais pris ce parti que pour un motif d'économie que rien ne justifierait, ce voyage n'étant pas à tes frais et le fut-il tu aurais eu tort tout comme. Car il y a dans ce monde des économies plus précieuses encore que celle de l'argent. L'Economie du tems. L'Economie des soucis, des inquiétudes, des tourmens de l'absence vont avant celle de la bourse. Et pour moi je te déclare que je me sens à bout de force et de courage. Que ces souffrances de cœur, ces peines d'esprit endurées depuis quatre mois m'ont usée inexplicablement et que si pour quelques misérables centimes tu as pu te résoudre à prolonger cet état si pénible, j'aurai peine à te le pardonner. Puis ce retard peut avoir des suites irréparables pour notre avenir. Possible que ta présence soit nécessaire pour ta nomination à la direction des Postes. J'espère que non et que les démarches que j'ai faites réussiront malgré ton absence. Mais enfin s'il en était autrement quel regret n'aurais-tu pas et où serait alors l'Economie? Mais non c'est un conte à la Suchard. Tu n'es pas parti avec lui parce que tu as donné suite à ton projet de voyage vers le Sud, parce que le placement d'Adolphe t'a retenu, parce que vos travaux n'étaient pas terminés, parce que d'autres motifs plausibles t'ont arrêté. Tu auras ensuite pris le Steamer du 1er de ce mois et dans peu de jours tu nous seras rendu, n'est-ce pas c'est bien ainsi, mon bon ami? - Malgré celà vois-tu je suis toute démoralisée de sentir Mme Suchard heureuse aujourd'hui du retour de son mari et moi toujours seule, toujours triste sans le mien. Tu dois le comprendre. Mais non tu ne le comprendras jamais, parce que tu ne sauras jamais à quel point j'ai été malheureuse de cette séparation et tu ne pourras jamais te faire une idée de la tristesse de mon

ame et des tourmens de mon esprit pendant cette cruelle absence des deux êtres que je chéris le plus en ce monde. Puis comme si je n'avais pas assez de l'inquiétude que vous me donniez vous deux, voilà près d'un mois que je ne cesse d'en avoir pour mes fillettes de l'une à l'autre. Après l'échec d'Almire à Evian dont elle a eu grand peine à se relever¹⁵⁸, est venu la rougeole de Cécile qui l'a attaquée spécialement dans sa partie faible la poitrine. Pendant 3 jours j'ai été jour et nuit dans les plus sérieuses allarmes. La poussée s'est faite alors parfaitement et elle est tout à fait remise aprésent. Ensuite voilà Thérèse prise de rages de dens qui la décident à subir l'oppération. Mais elle veut l'Ether et je ne m'y oppose pas. C'est une expérience à laquelle en tout cas je ne m'exposerai plus, car je crois qu'il y a danger réel et qu'on ne doit s'en servir que dans les cas d'oppération grave. Pour notre fille au moins nous savons qu'elle ne doit plus y revenir. L'Ether lui a porté sur les nerfs d'une manière effroyable. Deux dents ont été extraites sans douleur il est vrai et deux dents énormes, mais pas moins en est-elle tombée malade au point d'avoir dû la veiller. Juge mon inquiétude, ma terreur pour cette charmante fillette, qui nous promet tant de bonheur! - Elle est de nouveau bien aprésent. Mais il y a dans tout son être un fond de délicatesse qui demande les plus grands ménagemens et des soins constans. Elle a souffert les derniers tems à Evian. Je l'y ai trouvée pâle et maigre à faire peur. Ces nonnes, gênées par les événemens qui ont diminué de moitié leurs élèves¹⁵⁹, les rationnaient d'une manière coupable. Elles n'avaient pas à manger comme il faut. Plusieurs s'en sont ressenti. La jeune Farvagnié¹⁶⁰ que j'ai ramenée avec Thérèse était dans un état déplorable de faiblesse et d'affautissement. Elle s'est remise seulement par une nourriture fortifiante et suffisante. La nôtre mange à faire plaisir et elle prospère aussi à vue d'œil. Mais sa joue me fait peine. Il y a là

une vilaine humeur qu'on eut pas dû y laisser fixer. Je suis étonnée que tu n'y aies pas pris garde ce Printems, puisqu'elle en a souffert tout l'hiver déjà. Peut-être affaire d'age aussi. Epoque à laquelle on n'ose pas droguer trop. Espérons que cela s'effacera plus tard, mais en tout cas ces religieuses eussent dû y apporter plus de soins et de sollicitude.

En même tems que ce dérangement de Thérèse, Almire est retombée malade et pendant plusieurs jours et surtout la nuit, elle m'a donné bien des soucis. Prise d'une fièvre ardente je craignais sans cesse un nouvel accident. C'était la rougeole aussi qui enfin s'est déclarée et a poussé non pas seulement par taches rouges, mais par bourrelets. Jamais on n'en vit de pareille. Elle en est à sa fin et elle va bien. Peut-être cette poussée lui sera-t-elle favorable et cette acreté sortie sera-t-elle mieux. Mais elle est si maigre, si tirée aprésent qu'elle fait peine à voir. Ceci se refait vite chez les enfans à la vérité et j'espère que nous la remonterons pour ton arrivée. Pauvres petites, ont-elles souvent demandé après leur Papa pendant ces longs jours passés au lit! Elles en rêvaient la nuit et plusieurs fois pleuraient en appelant ce bon Papa, que nous ne voulons plus jamais, jamais, jamais laisser partir, disait Almire ce matin encore dans son lit. - Après tout celà juge si je dois être fatiguée. Je le suis à l'excès je te l'avoue. Toutes ces nuits passées à gémir auprès de ces pauvres enfans jointes à tant d'autres soucis m'ont abimée. Je suis tirée et maigre, vieille et ridée mon pauvre mari, tellement que je crains de ne plus pouvoir te plaire du tout. Et cependant si je t'aimais moins, ton absence m'eut été plus facile à supporter et j'eusse pu engraisser alors comme Mme Schaller¹⁶¹ engraissa pendant la prison de son mari. J'ai espoir que cette pensée me conservera ton amour et que tu considéreras moins l'extérieur de ta pauvre femme que les sentimens de son cœur tout à toi.

Mardi 10. Enfin ce matin ton paquet expédié de New-Yorck le 20 Septembre et mis à la poste par Suchard je pense, je ne sais où, m'explique toutes ces choses incompréhensibles. De la manière dont tu m'en rends compte, je dois t'approuver certainement et puisque tu as changé de résolution et que tu reviens dans l'intention de repartir, je conçois que tu sois moins pressé d'arriver, en même tems que j'espère que tu auras moins à souffrir du mal de mer sur un bâtiment à voiles que sur le vapeur. Et cependant en pensant au bonheur de Mme Suchard qui a son mari et n'a plus de souci à se faire pour lui, je l'envie tellement qu'il me reste un fond de rancune contre toi, moins pressé de revoir ta femme que Suchard à ce qu'il parait. - Je badine en disant celà, car tu as bien fait de retarder pour mieux voir tout et pouvoir ensuite décider plus sûrement de notre avenir. – Pour Adolphe je ne puis qu'approuver le parti pris et je conçois que l'espoir de notre arrivée au Printems lui donnera le courage de passer son hiver triste et solitaire à Alpina. - Oui, vous avez bien fait, et puisse Dieu vous tenir compte de ce nouveau sacrifice et nous en procurer quelque consolation! -

Je désire vivement que le voyage que tu as fait consolide ton projet d'établissement pour nous dans le nouveau monde, je te l'avoue, car de plus en plus je pense que c'est l'unique moyen de réparer nos pertes et d'oublier le passé. Et je crois que nos enfans s'en trouveront mieux de toute manière pour le présent et que l'espoir de revenir au bout d'un certain tems dans le paÿs avec une position qui les mette au dessus des froissemens inévitables pour eux en ce moment, leur donnera le courage de passer quelques années de travail dans l'exil. – Cependant comme je ne puis savoir si ta résolution est définitivement arrêtée je n'en ai parlé à personne ici, pas même à Julien, parce que je ne veux pas t'ôter les chances d'être nommé à la direction

des postes qui va être enfin mise au concours et que tu seras toujours libre d'accepter ou de refuser, si tu y réussis, selon la détermination que tu auras prise. – Mr Landerset¹⁶², auquel je me suis adressé tout d'abord et qui a pris la peine de venir chez moi parce que je ne l'avais pas rencontré chez lui, m'a promis tout ce qui dépendait de lui, me remerciant même de le mettre en mesure de nous prouver son attachement et la confiance qu'il a en toi. –

Mr Folly¹⁶³ tout de même - c'était hier. J'étais chez sa femme et me voyant arriver il s'empressa de m'y rejoindre pour m'annoncer que le rôle du décret avait été approuvé la veille par le tribunal Cantonal et qu'il y avait de suite proposé de décider ta réintégration sans attendre la pétition en usage dans ce cas, ce qui avait été adopté à l'unanimité¹⁶⁴. Il ajouta que ta présence serait absolument nécessaire pour régler la fin de cette liquidation puisqu'il reste un chiffre de 57 000 # non colloqués, et par contre plusieurs actes de perdance avec lesquels il sera nécessaire de prendre des arrangemens pour ne pas être exposé à des tracasseries perpétuelles qui entraveraient toute entreprise à futur¹⁶⁵. En effet Julien me disait de même. Car on pourrait même barer¹⁶⁶ à l'avance ton traitement, si tu étais placé. C'est encore une des raisons qui me font désirer de partir au loin, car si après tant de revers et de chagrins, il faut se voir de plus traqué dans l'avenir, quelle vie sera la nôtre! - Et à supposer qu'on s'arrange, ce sera toujours en contractant des obligations qui seront des surcharges et des entraves pour notre nouvelle carrière, qui ne pourra jamais dans les tems difficiles où nous sommes, être assez lucrative dans ce paÿs pour suffire au passé, au présent et à l'avenir. - Une fois en Amérique qu'ils viennent nous y relancer. Il y avait de quoi les satisfaire, ils ne l'ont pas voulu, nous n'en pouvons rien. - J'aurai la liste de tout celà et pourrai j'espère t'en donner un extrait avant de terminer cette lettre.

Tu auras trouvé au Havre mes deux lettres l'une te disant mon angoisse d'être sans nouvelles, l'autre t'annonçant la réception des lettres si ardemment désirées¹⁶⁷. Dès lors je n'ai plus eu sujet de me plaindre ayant reçu bien régulièrement toutes celles que tu m'as écrites. À ton retour à New-Yorck tu auras trouvé celle que je t'ai adressée de Porrentruy le 20 Aoust et de plus celle que j'expédiai dès mon retour à Fribourg les premiers jours de Septembre j'espère168. Elle te disait ce que j'avais observé à Neuchatel relativement à Suchard et celà t'aura peutêtre éclairci bien des choses. Moi je crois en effet que sa présence était nécessaire à la maison parce que décidément il y a gêne. Malgré mes instances réitérées et l'ordre donné précédemment de me rembourser une partie du depot de la Prévoyance, je n'ai rien obtenu et pas même de réponse à mes lettres. J'ai fini par m'adresser à Mr Wissmann¹⁶⁹ en particulier, lui demandant explication d'un tel procédé à quoi il m'a répondu qu'il attendait les ordres de Mr Suchard à cet effet, celui-ci ne lui ayant laissé aucun fond disponible, ni une procuration pour traiter de telles affaires en son absence. Que faire? Attendre son retour et me contenter de réclamer de tems en tems les 200 # que j'ai le droit de toucher mais je m'attends à ne rien obtenir avant que tu sois là toi-même pour imposer tes volontés. -

Tu auras appris l'acceptation du pacte fédéral avec plaisir¹⁷⁰. Partout on procède aux élections pour le Conseil national et elles sont bonnes en général. Les conservateurs vaudois ont été enfoncés au point de ne pouvoir faire percer un seul de leurs candidats. À Berne Ochsenbein a été élu dans plusieurs cercles à une majorité formidable. Neuhaüss dans deux. Stockmar à Porrentruy, *etc.*¹⁷¹ Ici qu'aurons-nous¹⁷²? On l'ignore. On est si pauvre d'hommes qu'on ne peut dégarnir le paÿs des capacités nécessaires pour le gouverner dans la position critique où le clergé se comptait à nous plonger de

plus en plus. Deux compagnies d'exécution partent demain pour aller soumettre plusieurs communes de la Glâne, Berlens, Vuisternens, etc, qui sur l'instigation de leurs curés ont refusé de remettre au Préfet les titres du clergé¹⁷³. Ces prêtres, vois-tu, tant qu'ils seront là avec cet Evêque¹⁷⁴ récalcitrant à leur tête, pas de paix possible dans ce paÿs, partant point de prospérité. Et c'est triste pourtant de voir ainsi une malheureuse population pâtir pour quelques mauvais gueux de curés qui toujours savent se mettre à l'abri. On les a chassés ceux qui ont monté cette émeute dans la Glâne, mais que leur importe, Marilley les dédomagera. Et il ne fait pas bon chercher à éclairer ces pauvres fanatiques, aveuglés au point d'en perdre la raison. Samedi dernier à Belfaux Guidi et Jean Landerset fils du Conseiller ont risqué payer de leur vie des péroraisons tenues au Mouton pour persuader une dizaine de Ristous¹⁷⁵ paysans qui s'y trouvaient sans avoir eu aucune querelle, mais ayant eu au contraire bu et trinqué ensemble et donné la main au départ, ils furent assaillis au commencement de la montée par un groupe de ces furieux, qui tentèrent sur eux un véritable assassinat. Jean Landerset reçut deux coups de couteaux qui lui partagèrent l'oreille et blessèrent la nuque, mais il parvint à échaper, tandis que Guidi resta sans connaissance assommé à coups de pieux, de maillot, d'on ne sait quoi, mais de telle manière que sa vie fut en grand danger et qu'encore aujourd'hui Jeudi, il donne de graves inquiétudes et qu'il sera en tout cas défiguré, l'os de la joue étant broyé et l'œil loin après d'être enfoncé¹⁷⁶. C'est affreux et tu vois dans quel état est notre paÿs que tu te représentes si pacifique et si heureux. On y est au contraire en terreurs et craintes perpétuelles. Toujours menacé de réaction, de tentatives d'assassinat que les curés représentent comme une œuvre méritoire car c'est à des perpétuelles déclarations de ce genre par le curé de Belfaux qu'est dû le triste événement de ces jours derniers, il n'y fait beau et bon que quand on le voit de loin à travers les charmes que l'imagination fournit. Tu verras celà à ton retour et je suis bien étonnée si tu conserves une fois là cette sublime exaltation qui t'inspire de si chaudes pages en l'honneur de la Patrie. Non pas que je ne partage pas avec toi ce saint amour que tu lui portes. Elle serait trop belle en effet si tant de passions ne la déchiraient pas. –

Voici la composition de notre nouveau Conseil Communal. Bussard, Corminboeuf, Dupont, Möhr jeune (grand-rue), Mivelaz sur les places, Egger coiffeur, Hartmann Frédéric et Thürler qui a brigué, intrigué, manœuvré si bien qu'il a percé en dernier ressort¹⁷⁷. Farvagnié dit ne pas vouloir rester¹⁷⁸. Il en a taté et en a assez. Il perd trop en quittant Vevey, la clientèle qu'il pourrait se refaire ici ne pouvant le dédommager de celle qu'il perd, malgré les 600 # du sindicat. C'est trop peu en vérité pour un tel emploi. Ainsi tu cours encore la chance d'être nommé pour le remplacer. Si c'était compatible avec la Direction des postes, ça serait encore prenable quoique celà donne bien de la tablature et des tracas, je crois. - Le bureau des postes sera décidément placé à l'ancienne douane à laquelle on ajoutera encore un large avant-toit pour décharger les voitures à l'abri.

Vendredi 13. Je t'ai dit qu'Auguste¹⁷⁹ était redevenu tout autre depuis qu'il est livré à lui-même. Je ne puis que te le confirmer en tout point. Il n'acquerrera pas l'esprit qui lui manque, mais livré à son bon naturel, il pourra encore faire le bonheur de sa femme¹⁸⁰, qui le mérite si bien. Aussi j'ai totalement perdu le souvenir des choses désagréables qu'il m'a dites dans les premiers tems, persuadée qu'elles lui avaient été soufflées et qu'elles ne venaient pas de lui. Il cherche lui-même à me les faire oublier et est très bien pour moi. Sa gentille femme n'a pu attendre à son grand regret ton retour pour

son nouveau né. Il est arrivé fort heureusement un 3^{me} garçon parfaitement constitué et auquel nous avons donné le nom de François-Antoine¹⁸¹. C'est moi qui ai été marraine à ta place avec Ignace Thürler¹⁸². On n'a fait ainsi que changer les sexes puisque Mme Thürler devait être ta comère. Le tout s'est bien passé. J'ai fait de mon mieux et comme j'ai pensé que tu eusses fait toi-même et donné un Louis pour Etrennes à placer à la Caisse d'Epargnes¹⁸³. Quant à Frédéric¹⁸⁴ c'est en vérité un triste sire, il y a une fameuse différence de ce garçon là avec les nôtres. Il est nul complètement et d'un égoïsme extraordinaire pour cet age où l'on est tout cœur. Triste exemple de l'éducation d'une mère bigotte sous la direction des Jesuites. Ton pauvre frère, s'il eût vécu eut souffert de voir son garçon ainsi, c'est trop sûr, mais souffert comme il l'a fait toute sa vie sans mot dire. Ce bon François en a bien avalé, j'en ai la conviction et avec un autre entourage il eût été tout autre. - Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a été vite pleuré par sa femme et son fils cadet. Elle ne parvient pas à faire croire à personne à la douleur dont elle fait de belles phrases, car malgré elle une secrète satisfaction domine dans toute sa personne. Seulement, en femme intéressée qu'elle est, elle se prétend lésée dans les partages décidés par son mari, elle se plaint de son sort et se pose en victime. Plusieurs personnes s'y sont laissé prendre, mais quand on leur dit les choses comme elles sont, elles s'indignent de plaintes aussi mal fondées. - Mariette¹⁸⁵ est beaucoup mieux que sa sœur en tout. Elle regrette ton frère sincèrement, ça se voit. Enfin assez écrit là dessus, on en causera au long. En tout cas je sens par ce que j'éprouve moimême combien tu souffriras de ne plus retrouver ce frère qui t'aimait si chaleureusement. Pour moi je ne m'y fais point et j'ai été bien souvent déjà dans le cas de regretter son appui et ses bons conseils, ainsi que tu le dis bien. Où trouverons-nous de quoi le remplacer? N'est-il pas étonnant que Suchard ne m'ait point écrit depuis son arrivée? Il me semble que la simple convenance l'exigeait et ce silence ne me plait pas. Je n'ai obtenu aucune réponse non plus de Suchard de Mulhouse¹⁸⁶ sur l'affaire Nesmont. Je suis persuadée au reste qu'elle n'est pas réglée, ce Nesmont courant par monts et veaux, toujours en train de nouvelles entreprises dont le résultat se renvoye définitivement. J'ai écrit aussi à Mme de Nesmont qui ne m'a pas répondu davantage. Mais Urbain qui est à Bâle ces jours pour traiter un emprunt pour le Gouvernement, était porteur d'une lettre dont il me donnera j'espère des nouvelles. –

Miauton me mande que n'ayant point reçu de la Prévoyance la procuration directe qui était indispensable pour le jugement des différentes causes entre ses mains, il a transigé avec Binkert et Roberti, afin d'éviter de nouveaux frais¹⁸⁷.

Voruz de Moudon n'a rien pu obtenir d'Ischi non plus. Il était à la veille d'oppérer une saisie chez lui mais cet individu menaçait d'opposition sous le prétexte qu'il t'aurait fait un autre billet de pareille valeur que tu devais avoir négocié. Les instances contre lui ayant été faites d'après ton ordre au nom de Monsieur Quentin auquel le billet se trouve endossé, Voruz me demande si on pourrait obtenir de lui une procuration nécessaire pour agir, en cas d'opposition? Supposant que c'est Quantin de Paris j'ai répondu que je t'aviserais de la chose pour que tu puisses t'entendre avec lui à ton passage en cette ville et en obtenir cette pièce, pour s'en servir au besoin. Ainsi n'y manques pas¹⁸⁸. –

En Savoye je n'ai pas retiré la moindre des choses. Ce Favre Gillers n'a pas payé le sou à personne, pas plus au pensionnat qu'à Leroux et est dans l'impossibilité de s'acquitter m'a-t-on dit partout. J'ai vu la femme entourée de petits enfans, toute grosse et dans un air de profonde misère, je l'ai pressée, elle m'a répondu par des doléances.

Que faire? C'est une créance perdue comme tant d'autres. – La maladie d'Almire m'a empêché d'aller à Thonon. J'ai écrit alors à Mr Megroz¹⁸⁹, qui ne m'a pas répondu. Faudra bien que tu ailles encore faire une tournée générale dont toi seul parviendra à tirer profit. –

Julien m'a payé hier la moitié des Fr 5000 pour sa nouvelle action avec l'intérêt à ce jour. Fort embarassée de l'emploi de cet argent parce que malgré ton injonction de tout placer en bons fédéraux je crains que tu n'ayes pas bien compris les conditions de ce placement et que tu n'ayes regret d'y avoir tout mis je pense, d'après le conseil de Julien, agir mieux dans nos intérêts en le remettant ici à la trésorerie, où on me payera le 5 % en me donnant des titres à choix en garantie et celà pour un tems déterminé que je fixerai le plus rapproché possible - 6 mois. De cette manière ces fonds te rentreront à époque fixe tandis qu'à l'emprunt fédéral¹⁹⁰ le remboursement s'opère par tirage au sort pendant 10 ans, en sorte que si le sort ne vous favorisait pas on pourrait être pendant tout ce tems privé de son argent. L'intérêt se trouve en outre bien réduit par le taux des espèces qu'on ne place qu'au cours fédéral soit V [5%] à 34 batz. En sorte que je crois faire pour le mieux en disposant cette somme comme dit et dès le retour d'Urbain je lui ferai traiter cette oppération, préférant que son nom figure là dedans que le mien. - Je t'eusse bien attendu pour en décider, mais d'après le retard de ton arrivée qui peut se prolonger encore je pense qu'il est mieux de ne pas perdre l'intérêt de cet argent.

Je t'ai dit que l'ami Daguet avait été nommé Directeur de l'Ecole cantonale, ce qui d'après le mode d'organisation adopté le place à la tête de l'instruction publique du Canton. Julien a fait ajouter 200 # au traitement de 1400 # que fixe la loi, à charge de quelques leçons de plus comme professeur, en sorte que sa position sera la même qu'à

Porrentruy, plus l'agrément de se trouver dans son paÿs. Julien est allé à Berne solliciter sa démission qu'on n'a accordée qu'avec de vifs regrets. Nous ne le remplacerons pas a dit Imobersteg, maintenant Directeur de l'Education et s'en acquittant mieux que ce vieux Schneider¹⁹¹ - mais on lui impose la charge d'aider à trouver un homme digne de lui succéder, et ce n'est pas là peu de chose. En attendant il a obtenu de se faire remplacer provisoirement par un des maitres de l'établissement et doit arriver ici vers le 20 pour organiser la chose. Il viendra sans Laure d'abord, qui enverra les bagages pendant son séjour, puis il retournera installer en Novembre son successeur et ramenera alors tout son monde. J'espère qu'il ne te précédera que de peu de jours et que nous aurons sous peu le bonheur d'être réunis. Grande a été la joie générale de cette nomination. Elle s'est manifestée hautement, et notamment par une adresse couverte spontanément d'environ 130 signataires tendant à le décider d'accepter et qui a fait son bon effet¹⁹². C'est Passaplan¹⁹³ qui s'est mis à l'œuvre et Julien lui en a su gré, car il y tenait exclusivement, surtout après son voyage à Berne où on lui en a fait les éloges les plus pompeux. - Mais tu ne peux te faire une idée de l'horrible caractère déployé dans cette circonstance par Ruffieux194, de sa rage, et des infamies auxquelles il s'est porté pour parvenir à obtenir cette place. C'est un mauvais et méchant homme. Il s'est mis à nu en cette circonstance et en vérité un Jésuite n'eut pas fait pis. Et cependant on voulait le conserver et Julien lui avait fait une belle position, double professorat au maximum. Faut savoir comment il a accueilli sa proposition toute bienveillante, toute amicale. Par des impertinences. Moi enseigner en sous ordre d'un Daguet, d'un homme qui m'est inférieur en tout, d'un apprenti-pédagogue, jamais. Moi seul j'étais l'homme capable d'organiser votre collége, etc, etc. Julien a enduré tout cela avec son calme

et sa patience habitués, il lui a fait des représentations paternelles même, cherchant à le ramener par de bonnes paroles, pour l'intérêt de sa famille, l'amour du paÿs, etc. Oh! oui, il s'en fiche pas mal. C'est un ambitieux pédant, sans cœur et tout pétri d'orgueil. - En sortant de là il allait se vanter qu'il avait fait peur à Mr Schaller, qui pour l'appaiser lui avait offert une place de plus de 2000 #, mais qu'il n'en voulait pas et que réclamé par Vaud et Berne il n'avait pas besoin de Fribourg. Sur quoi il partit pour Lausanne et s'en revint tout penaud, mais plus furibond que jamais puisqu'il osa alors écrire à Julien une lettre insolente remplie d'invectives contre tout le monde. Le Conseil d'Etat tout entier, Daguet, Paquier, Ayer¹⁹⁵, les autres professeurs en sont chargés. Elle lui a valu une réponse à la façon de Julien en colère, se terminant par ces mots: Il ne me reste de votre dégoutant pamphlet que le plus profond mépris pour son auteur. C'est triste pour sa femme et ses enfants et je les plains du fond du cœur, car que vont-ils devenir? Leur position est des plus gênées, Mme me l'a dit plusieurs fois en pleurant. À Berne il n'obtiendra plus rien. Il s'y est fait détester et mépriser. C'est terrible de voir ainsi un homme sacrifier à son orgueil l'avenir de sa famille. Ce qu'il y a de plus drôle c'est qu'il m'englobe, moi, dans ses rages contre Julien, et ne me salue plus même en rue. Et cependant je fis encore à sa femme une longue visite à mon retour d'Evian, ignorant tout celà et désirant mettre Thérèse en rapport d'amitié avec les jeunes filles. On ne m'a point rendu ma visite et je sais aprésent à quoi m'en tenir.

Tous les Professeurs d'ailleurs témoignent hautement leur joie de l'arrivée de Daguet. Prat¹⁹⁶ luimême reconnait qu'il est homme à faire marcher la chose et dit qu'on ne peut que se féliciter de son retour. C'est fort ça. Mais il a appris à connaître Ruffieux, sous lequel plusieurs des professeurs n'eussent plus voulu servir. Tout cela n'aura donc servi qu'à rehausser le mérite de notre ami et on a lieu d'espérer qu'il parviendra à fonder l'éducation d'une manière fructifiante pour ce malheureux paÿs qui en a tant besoin.

Que je n'aille pas oublier de répondre à une question essentielle de tes lettres: ce que tu dois apporter aux enfans. Thérèse qui a effectivement remporté 5 beaux prix mérite certainement une récompense, mais il faut la lui donner en objets d'utilité. Et elle a besoin de beaucoup de choses, m'étant revenue nue pour ainsi dire, ainsi que celà devait être pour une fille à laquelle on n'a pas fait la moindre des choses pendant deux années où elle a grandi de la tête. Nous avons raccomodé, rallongé, rapiécé tout ce qui en était susceptible mais elle a besoin de robes et ce que tu peux lui apporter de mieux sera une jolie robe de mousseline laine de Paris où on doit trouver du choix à bon compte. Pas du cher, ce serait folie. Du portable pour tous les jours. C'est-à-dire qui habille sans éclat et convenablement une jolie jeunesse. Car elle est jolie notre fille, jolie et bonne. Elle me fait un bien réel autour de moi et remplit un peu ce vuide immense et cette solitude effrayante qui m'a fait tant souffrir. Oh! que je plains les pauvres veuves! Aprésent que j'ai fait l'expérience de ce terrible délaissement où vous plonge la séparation d'un bon mari, je ne puis que dire à Dieu vingt fois chaque jour: préservez-moi d'un tel malheur! - Qu'est-ce qu'une femme sans son mari? Rien, un corps sans ame, un arbre sans soutien, rien, moins que rien! Oh! si je devais te perdre, vois-tu, je ne serais pas longtems là et tu me verrais arriver te rejoindre tout aussitôt que mon bon père rejoignit sa femme bienaimée¹⁹⁷. Ainsi tu as une double obligation de veille, à ta conservation, mon cher Baptiste, car nos pauvres enfans ont besoin de nous encore bien des années. - Mais revenons à tes cadeaux. - Pour tes petites tache de

trouver quelques uns de ces joujoux de Paris qui leur soient une occupation en même tems qu'un amusement cet hiver. Des objets à placer, en beaucoup de pièces, à arranger, quelque chose de nouveau. J'ai promis pour chaque mauvaise cuillerée un beau joujou de Paris ainsi tiens ma promesse. Les pauvres fillettes ont assez souffert pour mériter un dédomagement. Cécile prétend que tu lui apporteras une souris blanche dans une jolie maison et qu'elle viendra manger dans sa main. Qu'elle s'appellera Caroline et etc. Je ne sais si c'est un rêve, mais elle soutient que tu le lui as promis et qu'elle y compte sûrement. - Quant à moi, je n'ai besoin de rien. Que les enfans soient contens je le serai aussi. Rapporte-moi mon bon mari, j'aurai tout ce qu'il me faut.

Xavier F. vient de m'apporter le *volume* du décret, 584 pages¹⁹⁸! J'en extrais le résumé¹⁹⁹. [...]

Ces deux titres de 1400 # environ m'ont été cessionnés par Julien qui m'a prié de les prendre au lieu de bons fédéraux, me le demandant comme un service que je n'ai pu lui refuser. Il les garantit bons et d'une réalisation plus facile que l'emprunt fédéral, en sorte qu'il a pensé que tu les aimerais tout autant. L'intérêt est au 41/2 ce qui équivaut au 5 fédéral. Je pense que tu n'auras rien contre et comprendras que je n'eusse su comment ne pas accepter cette proposition, puisque mes intérêts n'en étaient pas moins à couvert. Mais ces avances qu'on nous a faites figurent sur mon compte et sont en dehors des frais d'entretien. La direction des Orphelins entend que cette somme se retrouve, pour que son assignat soit couvert en plein. À cet effet je devrai remettre ce bon de L 1000 provenant de l'argent que tu laissas à Berne à ton départ. Je ne vois pas d'autre moyen de satisfaire cette éxigence.

Dimanche 23. Voici une grande lacune dans ma correspondance²⁰⁰, mon bon et cher ami, qui n'éxiste en tout cas que sur ce papier, car ma pensée

ne t'abandonne pas et je me tourmente jour et nuit de te savoir en pleine mer par le tems froid, nébuleux, pluvieux que nous avons ici; je crains que tu n'ayes comme nous que peu de jours de soleil et que tu ayes bien à souffrir du froid. Comment se réchauffer les pieds dans un bâtiment à voiles. Je ne me l'explique pas. Sur le vapeur on peut se rapprocher du foyer; mais là tes pauvres pieds, mon bon mari vont être gelés continuellement, de là les colliques, etc. Ah! comme tout celà m'inquiète! Mon Dieu quand seras-tu enfin revenu au milieu de nous, auprès de ta petite cheminée qui t'attend tristement, auprès de tes fillettes, de ta femme, de nous tous qui t'aimons? Je ne puis que dire et redire que j'ai des regrets cuisans, des remords de t'avoir laissé partir ainsi sans moi et que je n'aurai pas un instant de paix dans l'ame jusqu'à ce que tu me sois rendu.

Dès lors j'ai reçu Dimanche passé 15 ta lettre du 27 de New-Yorck et Thérèse a trouvé que c'était bien le plus beau bouquet pour sa fête. En effet c'était une bonne lettre, faite pour nous retremper un peu. Tu parais si bien décidé dans cette lettre que je ne conserve plus de doute sur notre départ au Printems. Mon Dieu, je voudrais que ce fut déjà fait et fini et tout serait bien. Car tout en désirant de plus en plus la réalisation de ce projet, je ne pense pas sans terreur au moment du départ, à ces adieux si poingnans dont tu as eu un Echantillon déjà, toi, à tous ces préparatifs, ces embarras etc, etc. Une fois parti ça ira bien sûr, mais il faudrait pouvoir s'éclipser tout d'un trait, sans cette espèce de fièvre d'agonie qui doit précéder une telle émigration. Ne vas pas croire que je manque du courage nécessaire pour l'exécuter cependant. Oh! non. Partout où ton bonheur et celui de nos enfans me réclameront, j'irai et j'aiderai de tous mes efforts. Mais on ne peut étouffer tant de choses qui sont dans l'ame, dans le sang et qui crient malgré tout.

Quoiqu'il en soit de ta décision donc, sois sûr de moi, je me ferai à tout ce que tu trouveras de mieux pour notre avenir.

Mais mes frères ne veulent pas que je néglige ta présentation à la place des postes. Ils disent qu'on ne peut savoir *au positif* ta détermination et qu'il ne faut pas s'exposer à des regrets. En conséquence je t'inscrirai et tu auras toujours la liberté de faire comme tu l'entendras. Les inscriptions sont closes le 31 de ce mois.

J'ai renoncé aussi au placement des fonds que j'ai entre les mains et dont je te parlais plus haut, Urbain m'assurant qu'il est mieux que je te laisse le soin d'en disposer parce qu'on ne pourra guères compter sur le rembours par le Gouvernement à époque fixe, vu que son état financier est réellement allarmant. Toutes ses démarches pour oppérer un emprunt ont été infructueuses, à quoi j'en suis à me demander si tu n'eusses pas mieux réussi? La perte de l'intérêt pendant un mois que ton absence peut se prolonger n'est pas assez considérable pour que je veuille prendre ça sur moi.

La vertu des actes de perdance n'a pas tardé à porter ses fruits. Weitzel pour Wirhaüss et sa prétention de 1227 # a lancé tout de suite un mandat de barre en 4 exemplaires pour le surplus des titres sur lesquels Mrs Ruffieux Landerset et moi sommes colloqués portant la somme de 2473 # dont je dois payer de suite 309 # que j'ai effectivement en sus, afin d'annuler la barre posée ainsi sur tous mes titres²⁰¹. Et dire qu'on pouvait prendre celà à l'amiable pendant que le décret était ouvert, mais qu'on n'en a pas voulu alors pour faire des frais tout chaud après, c'est cependant vexant. Je t'assure au reste, mon cher Baptiste, que je suis bien contente que tu ne sois pas là encore pendant la fin de cette malheureuse liquidation. Je sens ce que tu souffrirais parce que je souffre moi même quand je vois notre magasin se vuider par ces différens colloqués.

Ah! c'est dur plus que tu ne le peux croire! – Et ces histoires d'huissiers, de mandats, je ne puis m'y faire. Mieux eut valu en vérité partir tous et laisser quelqu'un chargé de nous représenter pour cette pénible queue qui n'aura jamais de fin. Thérèse et moi en avons déjà bien pleuré de ces sortes de choses et la plupart du tems je dois cacher mon chagrin et mes larmes pour ne pas exciter la sensibilité de ces pauvres petites qui pleurent avec moi quand elles me voient pleurer. Thérèse doit être ménagée sous ce rapport comme sous tant d'autres. C'est une vraie fille à larmes; ce qui tient à sa complexion nerveuse et à la délicatesse de son tempérament.

Mais a propos de notre chère fille, mon bon ami, tu es dans les illusions tout de bon et tu dévances un peu trop les années. D'après ce que tu parais avoir décidé pour elle tu la places à l'age où une fille choisit et entreprend un état et tu oublies que rien de pareil n'est possible pour une fillette de 13 ans. Ainsi la placer aprésent chez une modiste ou en tout autre apprentissage de ce genre serait absolument perdre tems et peine... Pour réussir dans toutes ces branches il faut primo que le gout soit dévelopé et comment cela serait-il à 13 ans? - Son éducation doit avant tout être poussée, je ne dis pas achevée, nous n'en aurons pas le tems cet hiver, car elle a trop à apprendre encore. Sous le rapport de l'instruction, elle a à travailler beaucoup. À Evian elle a appris ce qu'on y enseignait, mais malheureusement ces nonnes, entiérement Jésuitesses, lui ont faussé tout ce qui tient à développer l'esprit et l'intelligence, ne se servant que d'auteurs jesuites, l'histoire du père Lorriquet²⁰², etc etc. En sorte qu'il est d'absolue nécessité qu'on la remette dans le vrai et qu'on perfectionne les autres branches où elle n'est pas plus solide que son âge ne le comporte. Donc de bonnes leçons devront occuper une partie de ses heures - et il faudra voir si la nouvelle organisation nous donnera des cours supérieurs pour

les filles, suffisans, ou s'il faudra prendre un maitre privé. Daguet qui l'a éxaminé ces jours me fait de graves reproches à ce sujet et dit qu'il est trop dommage qu'on ait confié le dévelopement de cet esprit en de telles mains²⁰³. Il est sûr que si j'eusse su à quel point ces nonnes étaient enjésuitées, je l'eusse retirée beaucoup plus tôt. Adolphe avait bien raison de nous presser et de toujours revenir à la charge. Il en était gros tems. Heureusement que la petite a un sens droit et le desir de s'instruire. On aura vite rectifié le mal. Ne vas pas conclure delà d'ailleurs que je veux lui faire négliger les ouvrages à l'aiguille. Loin delà. Depuis qu'elle est de retour, elle a cousu chez Anette²⁰⁴ constament ou avec moi. Mais chaque chose en son tems. On ne peut rien forcer en fait d'éducation et pour s'instruire il n'y a qu'un age, c'est celui où la mémoire vous seconde si facilement. Les ouvrages de main viennent ensuite et s'apprennent par contre plus facilement quand la raison remplace la vivacité et la légéreté de l'adolescence. Quand notre fillette en sera là, certes je n'aurai pas le faux amour propre de m'opposer à ce qu'elle se voue à un état quelconque où elle puisse vivre honorablement. Je ne sais pas pourquoi tu crois nécessaire de me faire une telle observation. Je ne le mérite pas.

Nonobstant son éducation, il y aurait encore en ce moment sa santé qui s'opposerait à une vie de travail assidu de couture. Elle n'est point formée et la vie sédentaire nous la tuerait. En y réfléchissant mieux tu comprendras tout cela et remettras tes projets d'établissement pour elle à quelques années plus tard j'espère.

Daguet est arrivé ces jours-ci et trouve que tu lui manques énormément. Il a amené sa mère et la petite Alice, toutes contentes d'être à Fribourg. Le lendemain de son arrivée on lui a donné devant chez lui une très belle sérénade aux flambeaux, où il y eut un concours considérable et des Houras

et des Vivat sans fin ensuite d'un chaleureux discours où cependant l'émotion faillit un moment l'empêcher de continuer. Mais il se remit et dit que si l'émotion avait fait hésiter sa parole, il n'y aurait jamais d'hésitation dans sa conduite, etc. etc. Le même soir on alla faire serénade chez Glasson Colinet²⁰⁵, nommé le matin au Conseil national par la quasi unanimité des 1000 à 1200 votans du cercle de la Sarine. Ce fut assez remarquable que ce rapprochement des deux intimes amis recevant ainsi le même jour une ovation publique pour 2 postes qui les élévent si haut dans une sphère différente. Glasson a fait aussi un très beau discours, fort applaudi. Le cercle de la Montagne a nommé Remy, préfet. Celui de la Singine Marro qui l'a emporté de 4 voix sur Monnerat²⁰⁶. Fameux! Mais celui de la Glane a fait du fameux aussi. N'est-ce pas cet indigne Charles de Riaz qui a été élu là, en concurrence avec Badoud? - On en est furieux comme tu le penses, Badoud le tout premier. Heureusement que l'élection entachée de nombreuses informalitées sera cassée. Mais qui sait si la seconde fois ce ne sera pas de même²⁰⁷? – Le lac ne nomme que le 27 en raison des vendanges²⁰⁸.

J'ai écrit la semaine passée une longue lettre à Adolphe dont j'espère en recevoir bientôt aussi. Pauvre enfant! Il est dans les neiges déjà! Pourvu que l'ennui et le repentir ne le gagnent pas! – Tu as bien tort de te formaliser de mes observations à son sujet, mon cher ami. J'en avais le droit et le devoir. Si tu te reportes au tems où je t'écrivis de la sorte tu m'absoudras entiérement. Comment pouvais-je consentir à ce que mon seul garçon restât dans un paÿs dont tu ne me disais que mal et misère? – Depuis que je suis mieux informée et que tes impressions ont changé avec la connaissance plus éxacte des hommes et des choses, je ne tiens plus le même langage puisque je consens et j'approuve, surtout avec la pensée d'aller le rejoindre

bientôt. Autrement je ne promets rien. Maintenant bon soir mon cher Baptiste. Ah! quand donc pourrai-je le dire en te donnant un bon baiser? – Mon Dieu que les mois et les jours sont longs ainsi! Et pour toi pauvre ami, lancé sur le terrible élément, qu'ils doivent durer! – Sur mer je te les accorde plus longs même que les miens, mais auparavant *non*. Je t'en réponds que non. Ah! tu ne sauras jamais la triste vie que j'ai menée! –

Hier Mercredi 25 Octobre, jour mémorable et que tu devras noter dans ta mémoire, mon cher Baptiste, car voici ce qui arriva²⁰⁹: - à 2 heures de la nuit une voiture attelée de 4 chevaux et suivie de 4 cavaliers s'arrêta devant l'Evêché. Le lieutenant de Préfet Geinoz et son secrétaire Rouiller²¹⁰ en descendirent, sonnèrent, demandant à parler à l'Evêque et suivirent le domestique qui les annonça. Marilley s'habillait déjà. Je viens remplir la pénible mission, lui dit Geinoz, de vous sommer au nom du Gouvernement de me suivre pour être transporté à la frontière Vaudoise. Je cède à la force, répondit l'Evêque pâle de rage et de colère. Il voulut lambiner, demanda son secrétaire, prétendit avoir encore des dispositions à prendre, des ordres à donner, etc etc. L'ordre porte que vous me suiviez à l'instant même sans suite aucune et il dut partir. Il trouva dans la voiture le colonel Egger²¹¹ (maison de force). Geinoz y monta après lui et fouette cocher ventre à terre à Payerne. Mais pour en venir là, sais-tu ce qu'il avait fallu, mon cher Baptiste? Rien de moins qu'un soulèvement général, une insurrection formelle et armée de tout le Canton, organisée, prêchée ouvertement et commandée par le clergé et ses adhérens²¹². Ce fut de Chatel et de Rue que partit à la fois le mouvement dans la nuit du 23. Rue fit pour débuter Rouvenaz²¹³ et Dupasquier²¹⁴ prisonniers et les força de marcher devant la troupe qui se mit en marche en une colonne au nombre de 1000 hommes environ. Ils s'avancèrent vers

Romont où leur but était de prendre en passant les deux canons donnés dernièrement à cette ville²¹⁵, mais là on était averti et prêt à bien les recevoir, en sorte qu'il ne tentèrent pas l'escalade et passèrent dessous Romont jusqu'à Villaz St-Pierre, où un exprès envoyé de Fribourg, le fameux Meillaz²¹⁶, leur conseilla de rétrograder, ce qu'ils firent en se dispersant en désordre, laissant leurs armes, leurs prisonniers, augmentés d'un Gendarme qu'ils avaient pris en route et désarmé. - À Chatel en même tems, un rassemblement armé considérable, plusieurs communes des environs s'étant jointes aux Ristous de l'endroit, s'empara des deux canons et fit le Préfet Perrier²¹⁷ prisonnier. Mais il ne tarda pas à être délivré par les libéraux accourus de Sempsales etc à son secours. Les canons furent repris de même, et le mouvement étouffé en peu d'heures. L'attitude de Bulle, où 700 hommes se trouvèrent spontanément sous les armes n'était pas propre à les encourager, en sorte qu'ils ne tentèrent pas d'engager un combat. Perrier n'avait pas perdu la tête et avant que les révoltés puissent parvenir jusqu'à lui il trouva moyen d'écrire au Préfet de Vevey²¹⁸ et de charger sa fille de lui faire tenir son billet, ensuite auquel à 6 heures du matin la générale trottait dans Vevey, les chevaux de la diligence partaient au galop chercher deux pièces de canon à Chillon et à 10 heures les troupes Vaudoises étaient sous les armes et marchaient sur Chatel. De son côté Robadey²¹⁹ avait envoyé un exprès à Moudon et le district de Rue était occupé le même jour par les Vaudois aussi.

À Fribourg grande fut l'allarme, grande la terreur, surtout la nuit du 24. Mais on se prépara à résister vigoureusement à une attaque. La ville s'illumina d'ordre militaire, on éleva les barricades au haut du Stalden et devant le grand Pont et la garde civique et 3 compagnies d'infanterie dont une de carabiniers, une compagnie d'artillerie furent sous

les armes. On annonçait les allemands, la rive droite de la Sarine²²⁰. Le tocsin fut sonné en effet dans quelques de ces communes mais soit par défaut d'entente soit contre'ordre donné, ils n'avancèrent pas.

Hier matin une sourde rumeur grandit partout. On se racontait l'enlèvement de l'Evêque, l'air était menaçant. Tout à coup à 9 heures bat la générale; chacun court aux armes, on ferme les magasins, on se retire, on s'épouvante et les allemands arrivent, ils se sont joints aux Romands, ils ont passé le pont de Corbières, ils sont armés, ils sont nombreux, faut s'attendre à tout. C'était un moment solennel et on vit là le Sonderbund s'élever, la tête menaçante et insolente, se croyant de nouveau victorieux. Les nôtres cependant pleins d'ardeur se préparaient à une vigoureuse résistance; les canons furent sortis de l'arsenal, la mitraille était prête, on ne ferait aucun quartier. Mais que signifie ce changement soudain des phisionomies? Les Roth, Stöcklin, Vonderweid²²¹, etc, etc, qui couraient claquant des mains, poussant des cris de joie à la rencontre de ces allemands, les voir revenir tête baissée, tout capots, rentrant chez eux pour s'y cacher. Qu'est-il donc arrivé? - Rien qu'une toute petite méprise. Ces allemands armés ce sont.... deux bataillons Vaudois qui font à 91/2 heures leur entrée triomphante à Fribourg. Juge, mon cher ami, le bonheur, l'ivresse des uns, la rage et la confusion des autres. Ces troupes Vaudoises c'est trop beau ma foi avec quel zèle elles sont accourues. Jamais on n'eût pu croire à une telle promptitude et je te réponds que cette leçon-ci sur nos incorrigibles vaut toutes les autres, car non seulement ils sauront dorénavant qu'il n'y a point de lendemain pour eux, mais qu'ils n'ont pas même la possibilité de relever leur tête pendant une seule journée.

Hier matin d'un autre côté un bataillon Bernois entrait au paÿs allemand. Ochsenbein et Blanchenay²²² chacun de leur côté comme commissaires fédéraux, tout était comprimé. Le soir grand souper à l'hôtel Zähringen, Vivats, discours, sérénade, société de chant, affluence immense, enthousiasme, rien n'y manque. C'était beau et entraînant. Ah! que je l'eusse voulu, là, mon pauvre voyageur et combien souvent les larmes vinrent à ma paupière en pensant à toi, triste et solitaire en pleine mer. Mais si tu penses que tout ce bruit, ce mouvement puisse me dédomager ou me distraire, tu te trompes bien. Jamais je ne sentis aussi vivement mon isolement que ces jours-ci. Ah! qu'une pauvre femme est seule, qu'elle est à plaindre sans son mari!

Mais tu veux savoir ce qu'est devenu ton bon ami Marilley? Arrivé à Payerne, on le conduisit chez le Préfet²²³, malgré son opposition. Là, il fit à nouveau de la rodomontade et protesta sur la compétence du Préfet de Payerne pour sévir sur sa personne sacrée. Si le Gouvernement de Fribourg a eu des motifs d'en agir de la sorte, ces motifs ne peuvent plus être ceux du Gouvernement de Vaud. Sur terre vaudoise je dois être libre et je proteste contre tout acte contraire. En vertu de quoi agiriez-vous contre moi, dit-il au Préfet? - En vertu de moi, répondit Grivaz, et par cette même vertu je vais vous conduire à Lausanne. Ce qui fut fait aussitôt. Il fut remis là au Gouvernement vaudois restera son prisonnier jusqu'à décision alternative. Il pousse l'hipocrisie jusqu'à vouloir faire l'étonné et l'innocent de tout ce qui se passait. Comment, il y a insurrection? Mais je ne m'en doutais pas. Geinoz lui dit alors son fait comme il faut. Il est bon que tu saches que depuis plusieurs semaines il y avait active correspondance entre le Conseil d'Etat et lui, correspondance rendue publique et par laquelle en dernière sommation et ensuite du mandement pastoral publié en chaire par les curés malgré la défense du Conseil d'Etat, mandement

qui défendait de prêter serment à la constitution et au pacte, entachés d'Hérésie, il lui avait été donné terme jusqu'au 28 pour se soumettre aux lois ou être regardé comme rebelle et traité comme tel. Or le 23 seulement, très avant dans la soirée on remit à Julien sa réponse, comble de l'audace et vraie pièce incendiaire et c'était à la même heure que le mouvement et l'insurrection éclatèrent partout à la fois. Et il ose dire qu'il en est innocent! Cet homme est aussi fourbe que l'annonce sa figure. C'est tout dire.

Dès lors plusieurs arrestations ont eu lieu. À Fribourg aucune importante encore. Les espions et exprès envoyés dans la nuit du 23 seulement. Weck l'ainé des fils de François, Meillaz, Spicher²²⁴. Pittet²²⁵ a été envoyé comme commissaire du Gouvernement à Romont, Rue, *etc* pour prendre des enquêtes, puis on verra. –

C'est fin Octobre qu'écheoit le 1^{er} terme de payement des contribuables²²⁶. Ils se flattaient hautement qu'ils n'en payeraient pas un sou. Ils avaient organisé leur contre-révolution pour ce moment là. Ils pourront aprésent décompter. Et bien en ira de toute manière à notre pauvre gouvernement, réellement aux abois financièrement.

Maintenant que va faire la prêtraille? – On n'en est pas au bout avec cette race maudite. Dieu sait tous les embarras qui vont surgir. D'eux on peut s'attendre à tout. Ce coup ci leur porte un fameux échec, en tout cas – mais pour abattre leur orgueil, pour diminuer leurs prétentions, pour étouffer leur rage, on n'y parviendra jamais.

Je suis presque honteuse de cet immense volume que j'ai à t'envoyer. Je ne sais comment ces pages se sont multipliées si rapidement ou plutôt je sais très bien que cédant au besoin de te parler et de te dire tout ce que je pense devoir t'intéresser, les lignes, les pages se succèdent à n'en plus finir. Tu n'en seras pas trop fâché j'espère et me pardonneras volontiers la fatigue que j'occasionne à tes yeux.

Suchard ne m'ayant point écrit, je lui ai adressé amicalement une lettre de reproche sur son silence. Il m'a répondu très rapidement et diplomatiquement. Je lui adressais aussi une question relativement aux fonds de la Prévoyance, lui observant que le refus de son commis m'avait mis dans de grands embarras - à quoi il me dit: j'attends le retour de Mr Vicarino pour régler nos comptes généraux punctum. J'ai dès lors redemandé Fr 200 pensant bien faire et je les ai reçus aujourd'hui. Drôle de corps que cet homme - qui vous accable d'amitié, de caresses, de prévenances quand il a besoin de vous. Et vous tournerait le dos ensuite s'il l'osait. J'en reviens sur lui à mon impression première qui n'était rien moins que favorable si tu veux t'en ressouvenir et qu'il eût peut-être bon d'écouter. Urbain a vu à Bâle Mr de Nesmont qui l'a parfaitement accueilli, l'a invité à diner, etc, et lui a dit qu'aussitôt ton arrivée il voulait être averti parce qu'il avait à te faire des propositions qui certainement te conviendraient pour son affaire de Bruxelles.

J'ai écrit à nouveau à Suchard de Mulhouse pour l'avertir que Mr de Nesmont était à Bâle jusques vers fin Octobre et le prier de le relancer et presser vivement pour l'affaire en question.

Urbain a écrit ensuite de ta dernière lettre à Mr Brustlein²²⁷ au sujets des Fr 5000 dont tu nous dis n'avoir pas disposé qu'il eût à ne pas faire protester la traite inutilement. Mais il craint que s'il n'arrive un avis pareil de la maison de New-Yorck il doive remplir nonobstant cette formalité. Si tu peux toi-même écrire à Brustlein à tems ce sera bien je crois. Urbain lui offre aussi de renouveller son acceptation pour deux mois, afin d'éviter les frais de protet.

Il est bien triste ce pauvre Urbain de devoir retourner en Algérie et de laisser ses enfans ici sans une surveillance qui remplace un peu la maternelle. Puis ses affaires sont décidément en mauvais état. Il se trouve pris dans un si grand nombre de faillites qu'il se croit à la veille de proposer un accomodement à ses créanciers, heureusement en petit nombre. C'est cependant terrible! – Il a obtenu du gouvernement français une concession considérable de terrain à son choix où il compte placer Louis²²⁸ à la tête d'un certain nombre de collons et se récupérer en quelques années.

Puisse-t-il réussir enfin, ce pauvre frère malheureux pour sa part. Il ne croit pas, lui, que de retour au paÿs tu ayes le courage de repartir. Il dit qu'il sait trop combien celà coûte à éxécuter et il me parlait d'un genre de commerce qu'il penserait devoir nous convenir puisque je pourrais le soigner avec un aide sous ta direction et toi occuper avec celà quelqu'emploi. Ce serait un bazar parisien, établi par commandite et qui a des magasins dans toutes les principales villes. On y vend de tous les objets imaginables à prix fixe. Ce qui ne se place pas dans une ville va dans une autre. On renouvelle son assortiment souvent de cette manière. C'est affaire d'arrangement avec la maison principale à Paris. Et tu pourrais toujours, cas échéant t'informer à ton passage et voir ce qui en est. Urbain dit qu'avec quelques recommandations on obtiendrait celà très facilement. Je t'en parle pour que tu en fasses ce que tu voudras en tout cas et sans y tenir aucunement au reste et seulement pour ne négliger aucun moyen de refaire notre avenir.

Dame Mariette est rentrée de la Schira et est allée s'établir chez sa mère²²⁹. Nous avons presque l'espoir aprésent d'en être débarassé pour toujours. Je craignais sa rentrée en ville. Puisqu'elle s'est oppérée de la sorte, espérons qu'elle redeviendra vieille fille tout de bon et que la famille Schaller

DOCUMENTS

n'aura plus rien à démêler avec une femme si indigne d'en faire partie.

J'ai écrit à Auguste Borel²³⁰ ainsi que tu le désirais, aussitôt ta dernière lettre reçue. Pour le coup je pense t'avoir tout dit et vais expédier ce soir ma lettre pour que tu la trouves en *n*°3 en arrivant au Havre. Ah! puissé-je, moi, en recevoir bientôt une portant ce timbre là! Jusqu'alors je ne vis pas, car je n'oserai me réjouir de ton retour que quand je te saurai là. – Ce bâtiment, me dit Suchard, met communément de 20 à 25 jours de route, 30 au plus! – Je n'admets pas ce dernier chiffre, car nous prions Dieu tous les jours si ardemment tes petites filles et moi pour une prompte et heureuse traversée, qu'il doit nous éxaucer et t'envoyer ses vents les plus favorables pour diminuer le tems de cette trop longue et trop cruelle séparation.

Adieu, mon bon mari. Au revoir donc. À bientôt! Oh! quel beau jour Baptiste que celui là!.......

Les frères, les amis, les Parens t'envoyent leurs amitiés chaleureuses. Tes petites les plus jolies caresses, moi le plus tendre baiser.

Ton Elisa

J'écrirai à Paris encore si possible *poste restante*.

LETTRES À THÉRÈSE

7. Lettre d'Élisa Vicarino à sa fille Thérèse (fragment), Fribourg, [automne 1851?]²³¹

[...]

Je viens d'avoir la visite de notre bon Docteur²³² revenu des bains de Pfeffers dans un état beaucoup plus satisfaisant et surtout remonté au moral totalement. Il a fait le sacrifice de son œil, perdu parait-il bien, sans aucune ressource, mais l'autre est fortifié et sa santé améliorée considérablement, ensorte qu'il fait plaisir à revoir ainsi et qu'il y a espoir qu'il se maintiendra sur ce pied. Il t'envoye un million de choses, grondant cependant fort de ce que tu n'as pas pris ses pillules et annonçant que tu ne tu remonterais pas sans ça et que tu étais une terrible fille. D'accord! –

Je t'envoye l'unique lettre reçue pour toi par Mlle Meyer²³³, qui ne m'a pas paru bien pressante, n'étant pas de l'écriture d'Amélie. Je n'ai d'ailleurs aucune autre nouvelle à te transmettre des paÿs voisins, ni lointains, n'ayant reçu mot de qui que ce soit.

Tu pourrais peut-être, outre des visites plus intéressantes que tu attends probablement malgré que tu n'en dises mot, avoir celle du général Czech²³⁴ que Mr Daguet a vu partant pour Vevey Samedi, bien qu'il en fut revenu le Jeudi précédent, maudissant à son retour sa mauvaise étoile qui ne lui avait pas appris que tu fusses arrivée dans cette ville la veille, où il s'y rencontrait aussi. – Pourquoi y retourne-t-il maintenant? On ne sait. Il a dit devoir aller à Genève aussi et parait lancé dans les voyages de touristes tout à fait.

Laure doit revenir vers la fin de cette semaine et il ne serait pas impossible que son mari se trouvât absent pour son arrivée, ayant en projet un voyage

à Anecy où il est invité à assister à la réunion d'histoire savoisienne qui le tente comme et plus encore que la société d'histoire romande, ou la société d'histoire suisse qui devait l'amener à Soleure, et dont le manque de fonds l'a forcé de s'abstenir²³⁵. Il avait compté sur une location arriérée le pauvre homme pour pouvoir se mettre en route et on lui a fait faux bond. Je me fusse fait un plaisir de lui venir en aide si le voyage de ma fille n'eut absorbé la somme dont j'eusse pu lui faire l'avance. Maintenant si tout va bien comme nous l'espérons et que la direction de l'instruction publique veuille bien le lui permettre, vu que le cours de répétition des régents s'ouvre Lundi prochain et qu'il ne peut y manquer sans autorisation, il partira Vendredi probablement, pour revenir dans le courant de la semaine prochaine, où il aura selon son plan l'avantage de vous offrir ses hommages, Mesdames²³⁶, espérant être accueilli comme un homme qui a droit encore à quelque estime lors même qu'il ne fait pas tous les voyages qui pourraient lui sourire, plus certes que le triste séjour de Fribourg auquel les frais de celui de sa femme à Porrentruy l'ont condamné pour ses vacances. - Il a tenu à ce que je donne ces explications à Louise²³⁷, chez laquelle il n'endure pas d'être accusé ainsi à la légère.

Lisa²³⁸ est très gentille réellement et ne me quitte guère. Sa petite société m'est fort agréable dans ma solitude et elle a si bien le ferme propos d'avoir de magnifiques ongles à produire à Thérèse à son retour, qu'elle aura droit à toute espèce de récompense, surtout à ce poisson mirobolant, que son imagination voit sautant, lui échapant des mains, qu'elle ne saura où loger, demandant si elle devra le mettre dans l'étang du collège au jet d'eau, où où? – Ce qui m'a fait penser que ce que tu pourrais lui apporter de mieux serait quelqu'animal aimanté à faire voguer sur le dit jet d'eau, dans le genre des joujoux des enfans Daler²³⁹ dont le pauvre petit

Léon²⁴⁰ risque bien de ne plus s'amuser. Il a repris une attaque de fièvre cérébrale dont on craint bien qu'il ne puisse se relever. Sa mère en est allitée de chagrin. C'est terrible aussi, ce pauvre et bel enfant!

Je voulais t'écrire au court et je n'en puis finir. C'est vrai aussi que ta lettre demandait une bonne réponse et que je te sais gré de tous les détails qu'elle renferme. Ma chère enfant tu distribueras tout autour de toi caresses, baisers, complimens, révérences selon ton goût et garderas pour toi la meilleure part de tout ce qui sort du cœur de ta bonne Maman

8. Lettre d'Élisa Vicarino à sa fille Thérèse, Fribourg, 17 décembre 1852

Vendredi 17 Décembre 1852.

Tu charges Marie Clara²⁴¹ de me dire que 15 jours sont bien longs sans lettre, je le sais ma chère enfant et je t'assure qu'il m'en coute certainement autant à moi de ne pouvoir trouver le tems de t'écrire, qu'à toi de ne rien recevoir. Si tu savais tout ce que j'ai à faire, à penser, à régler depuis le départ d'Adolphe²⁴², tu comprendrais ma mie que je te laisse sans nouvelles. J'ai la tête si remplie; elle est si faible cette vieille tête! Tout y fait encombre. Et puis ce genre de travaux administratifs n'est pas fait pour des femmes, c'est fini. Elles n'y sont pas accoutumées, et leur éducation et leur esprit ne les y porte pas. Travailler en sous œuvre comme copiste, aider un mari de cette manière, un fils, c'est bien; mais avoir le souci des affaires, le chaos d'une telle comptabilité, la responsabilité de tant d'intérêts pour autrui, oh! c'est insupportable. Que n'en suisje débarrassée enfin. Mais il faudra bien des mois encore avant d'avoir tout réglé et d'ici là combien de déboires²⁴³!

Toujours ma même chanson, Thérèse; elle doit bien t'ennuyer. Je ne voulais rien t'en dire aujourd'hui et pensais t'entretenir de toute autre chose. Une fois un mot lancé sur ce malheureux chapitre, je ne taris plus et j'ai prolongé aussi je crois pour retarder l'annonce d'une bien triste nouvelle que j'ai à te donner, dont je voudrais t'épargner le chagrin qu'il faut cependant que tu partages avec nous. Il regarde nos bons amis Cuony244 avec lesquels j'ai passé ma vie depuis trois jours mêlant mes larmes aux leurs et cherchant à leur apporter les consolations qu'ils ont si bien su me donner dans mes terribles malheurs. Imagine-toi que Loïsa²⁴⁵ est morte Mercredi matin à 4½ heures sans avoir été malade et pour ainsi dire subitement. Elle a pris mal Mardi vers les 3 heures poussant tout à coup des cris affreux, se plaignant d'une douleur aigue du côté du cœur, disant j'étouffe, j'étouffe, je vais mourir. Tous les soins lui furent aussitôt prodigués; et comme elle vômit par trois fois ensuite son diner etc., on crut à une indigestion. On la coucha, on lui donna des lavemens, des cataplasmes sur le ventre, et tout ce que cette bonne mère Cuony put imaginer n'ayant d'ailleurs aucune inquiétude et ne pensant à autre chose qu'à cette indigestion dont il y avait tous les symptômes. Le Docteur Thurler²⁴⁶ appelé dans la soirée, dit même que ce n'était pas autre chose, prescrivant des cuillérées que Loïsa prit très bien, ne se plaignant d'ailleurs d'aucune douleur si ce n'est au ventre. Tout le monde se coucha tranquille et Joséphine²⁴⁷ pour ne pas déranger sa sœur se mit dans le lit de la chambre à manger laissant la porte ouverte. À deux heures, Loïsa l'appela, lui demandant à manger se sentant si faible disaitelle. Joséphine alla réveiller sa mère pendant qu'elle allait lui préparer une soupe dont elle lui donna ensuite quelques cuillérées. Puis elle demanda à aller à selle où il survint une faiblesse qui les boulversa. On réveilla le Papa, on envoya la servante chercher

le Docteur qui ne vit pas l'ombre du danger encore et prescrivit de l'huile de rissain²⁴⁸ dont on devait lui donner un nouveau lavement. Placée au lit, elle revint à elle; disant ne pas souffrir mais être si faible. Puis il parût qu'elle voulait vômir et comme on la soulevait pour l'aider elle expira sans effort, sans douleur, sans convulsion, sans même un soupir! C'est inouï! le Docteur ne voulait pas le croire et restait terrifié. Pense la douleur de cette pauvre mère, de ce bon père, de Joséphine! Mme Cuony courut dans son désespoir chez Albert²⁴⁹ qu'elle réveilla en sortant par des cris affreux: Loïsa est morte! Elle se roulait sur le plancher se tappait la tête contre le mur, elle était comme folle. Le pauvre Albert n'avait pas besoin d'une telle secousse, lui si faible, si sensible; il fait peine à voir ce brave garçon. Enfin ma chère Thérèse, la désolation de cette chère famille d'amis est inexprimable. Tous sont à plaindre, tous sont malheureux, car ils s'aiment tant entre eux, ils tirent leur plus grand, leur seul bonheur de leur bonne union de famille et cette Loïsa dont le caractère pénible n'excluait pas la tendresse de cœur et mille autres bonnes qualités leur manguera à tous cruellement. D'ailleurs son humeur chagrine provenait bien surement de sa santé et tous sont à se dire maintenant nous ne l'avons pas assez ménagée, pas assez appréciée et les reproches que sœur et frères se font augmentent encore leur douleur. Il n'y a pas jusqu'à la pauvre mère qui se tourmente à la pensée de ne pas avoir été assez bonne pour elle et Dieu sait pourtant les gâteries et dorlotages dont nous avons été tous témoins. Elle a certes bien fait tout ce qu'elle devait et pouvait faire. Mais tu la connais, tu as vu son état à la mort d'Ernest²⁵⁰, tu peux te figurer ce qu'elle est aujourd'hui. On l'a enterrée ce matin. Je suis restée près d'elle pendant cet affreux moment avec Mme Claraz²⁵¹ et c'est en revenant que je me mets à t'écrire, ma chère enfant, pour que tu t'empresses de donner à ces bons amis les consolations que ton bon cœur et ton affection pour eux te suggéreront. Joséphine a couché ici, dans ton lit du salon les deux nuits passées, je voudrais la garder plus longtems mais on ne veut pas le lui permettre et ce soir il faudra qu'elle reprenne sa place dans le lit où Loïsa est morte. Je sens tout ce que cela aura d'affreux pour elle, Oh! je le sens bien, moi qui trois mois après la mort de ton bon père dus faire un effort si grand pour retourner dans le lit où je l'avais vu expirant, où j'avais reçu son dernier baiser, sous la triste impression duquel je passe encore si souvent de cruelles heures d'insomnie! - On pense que Loïsa est morte d'une hémoragie interne causée par un anévrisme au cœur: Elle a rendu beaucoup de sang après sa mort. Il en sortait partout. Sa poitrine est devenue toute noire et sa figure était affreuse à voir. Moi je ne l'ai pas vue je n'en ai pas eu le courage. - Tu perds en elle, ma chère Thérèse, une très bonne amie aussi. Loïsa t'aimait beaucoup. Elle trouvait bien, tout ce que tu faisais, disais, elle t'excusait pour tout, elle avait en un mot une véritable affection pour toi et sa mère dit même qu'elle a souvent souffert de ta préférence, toute naturelle d'ailleurs, pour Joséphine, disant: Thérèse n'aime que Joséphine et moi je l'aime tant! Pauvre fille! Je trouve heureux quant à elle qu'elle soit morte d'ailleurs. Avec son caractère difficile, sa susceptibilité, sa sensibilité, elle eût été malheureuse toujours! mais ses bons parens n'en sont pas moins à plaindre. Ah! qui mieux que moi peut comprendre leur douleur, ne l'ai-je pas endurée, moi, celle-là et toutes les autres²⁵²! -

Ma chère enfant, cette nouvelle t'attristera beaucoup, je le sais et je le crains, car je te sens déjà si souvent remplie de tristesse et d'ennui en pensant à ton cher Fribourg, que je voudrais de toute mon ame n'avoir jamais à te mander que des choses réjouissantes. Par malheur les circonstances ne le permettent pas, et mes lettres te font

plus souvent pleurer que rire jusqu'ici, n'est-ce pas, ma pauvre fillette. Espérons qu'elles ne seront pas toujours aussi sombres et que je pourrai plus tard recouvrer quelque sérénité que je puisse te communiquer. Ah! que je sois une fois débarrassée de toutes ces maudites affaires d'administration et ça sera déjà un fameux pas dans une vie plus calme et plus agréable! –

Je veux aprésent reprendre ta dernière lettre à laquelle je n'ai pas répondu du tout. D'abord pour la fête de Julien. Mon premier mouvement a été de te dire non: ne lui fais rien. Mais je pense qu'il vaut mieux au contraire lui prouver ta reconnaissance en lui souhaitant sa fête, car si j'ai à m'en plaindre moi, ce n'est pas le cas chez toi, ainsi il faut le reconnaitre. Il t'aime et il faut ne pas négliger cette affection, qui pourra peut-être t'être bien précieuse un jour. Pour moi j'ai cru aussi qu'il m'aimait et ai passé sur une infinité de choses dans cette persuasion. Je dois y renoncer, sa conduite actuelle me le prouve trop²⁵³. Penses que depuis ton départ il n'est pas venu une seule fois chez moi pour me voir, pour causer avec moi, pour remplir mon vuide, pour me faire un peu de bien en un mot! Il n'y est venu que pour affaires partant aussitôt qu'elles étaient faites, ou pour dîner; 2 fois que je l'ai invité et encore là n'a-t-il été ni content, ni affectueux, surtout le jour où les amis d'Adolphe y étaient où il fut d'une taciturnité par trop remarquable. Depuis ce jour-là, je ne l'ai pas revu. C'est te dire assez qu'il ne m'aime guère. Ce qui l'attirait ici, c'était toi; tu n'y es plus, ce n'est pas la peine d'y revenir. Je ne suis pas trop aimable en effet, pas assez gaie pour le distraire, pas assez folle pour le faire rire et rire avec lui. Mon visage triste l'ennuye, je le conçois. Et je prends mon parti de cela comme de tant d'autres choses que j'ai dû supporter. Je lui sais gré tout comme de son affection pour toi et j'en reviens au cadeau pour sa fête. Que lui donner? Je ne sais trop en vérité.

Si tu lui faisais un dessous de pendule peut-être, quelqu'ornement de table de salon. Sa pendule est dans les dimensions de la nôtre, je crois, forme allongée, tu sais. Ceci serait bien, je pense. Tu trouveras des modèles de tous ces genres d'ouvrage en masse en Allemagne. Choisis et décides à ton gré et en consultant ta chère Amalie²⁵⁴. –

Je m'intéresse fort à ce jeune Rotteck²⁵⁵ obligé d'aller solliciter sa grace à Karlsrùh. Quel terrible sacrifice ça a dû être pour lui! Quelle anxiété pour sa pauvre mère, pour toute sa famille! Ne manques pas de me dire ce qu'il en est advenu.

Comme tu es heureuse d'être admise ainsi dans l'intimité de cette charmante famille, Thérèse! Ne te plains pas de ton éxil sur la terre étrangère, puisqu'il te vaut de tels amis, dont j'apprécie tellement les soins affectueux, que je ne sais comment le leur dire. Exprime tout cela à la bonne Amalie et qu'elle soit l'interprète de ma reconnaissance auprès de sa chère maman²⁵⁶ et de tous les membres de la famille. J'ai fait demander à Julien par Constance s'il avait oublié la Commission de Mme Rotteck-Hermann²⁵⁷. Il a répondu que loin d'avoir oublié il avait beaucoup appris, mais qu'il attendait encore des réponses pour transmettre le tout à cette dame.

Drôle d'histoire que celle de ta visite chez Mme Banwart, d'autant plus drôle que tu es allée porter la lettre de Mme Folly chez une dame à laquelle elle n'était point destinée, puisque ce devait être une bonne Maman, mère de charmantes demoiselles avec lesquelles Camilla pensait que tu te lierais assurément, et que tu me dis avoir vu une jeune dame que Camilla ne connaît point. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ne t'ait pas demandé de ses nouvelles, mais elle a dû être très surprise de cette lettre et de tout ce qu'elle contenait. C'est probablement la femme du fils²⁵⁸. Nous en avons bien ri, quand j'ai raconté à Camilla la réception

si peu amicale qui t'avait été faite et que la chose s'est expliquée. Cependant Mme Folly regrette que sa recommandation sur laquelle elle comptait pour te procurer quelque plaisir à Fribourg²⁵⁹ te serve si mal. Il est trop tard pour aller reprendre cette lettre et dire qu'il y a eu erreur. Peut-être auras-tu occasion de faire la connaissance de ces Demoiselles Hermann²⁶⁰. Alors tu pourras leur raconter ta mésaventure à l'endroit. Quant à Marie Claraz, je vois par tout ce que m'en a dit sa mère, qu'on n'aura jamais le courage de la sortir de la maison. Mme rejette cela sur son mari et le Papa sur la Maman, si bien qu'elle restera là sans bouger, ce qui est un vrai malheur pour elle. J'aime mieux ça encore que de la voir aller à Villingen où elle mourrait d'ennui. - Et à propos de Villingen as-tu écris à la pauvre Isabelle²⁶¹? Elle me fait si mal au cœur cette fille toujours désolée, que je voudrais qu'il fut en mon pouvoir de la consoler.

Tu as dû recevoir une lettre de Mr Daguet ces jours passés, dont il attend la réponse avec impatience. Ne manques pas d'y mettre un mot de reproche pour le silence de Laure qui eût bien pu ajouter quelques lignes à celles de son mari. Elle est un peu dans l'aigre-doux à ton égard depuis que tu es partie et je ne sais trop quelle mouche l'a piquée à ton sujet. Si c'est jalousie de ce que tu as écrit à Joséphine et à elle pas (c'est fort possible) ou quoi²⁶². Quant à moi je n'ai qu'à m'en louer. Elle me témoigne beaucoup d'affection et a des soins tout particuliers dès que je suis dérangée. Il me semble que son intérieur marche mieux, qu'il a plus de calme, moins de querelles, au moins d'après ce que j'en juge d'ici, car j'y vais bien rarement, et sors si peu que c'est à peine si je quitte ma robe de chambre une fois la semaine²⁶³. Le courage me manque pour sortir seule et souvent aussi le tems. Je vais dans le voisinage en négligé et reçois mes visites de même. À quoi Laure dit: on voit bien que Thérèse n'est plus là pour vous soigner. C'est vrai, on doit bien le voir! –

Faut-il te parler encore de ce blond pour lequel tu pousses de si profonds soupirs? Oui, mais seulement pour te dire qu'il m'en a couté autant qu'à toi peut-être de renoncer à la bonne oppinion que je m'étais faite de lui et aux rêves dont je m'étais bercée pour toi à son sujet. Car il faut que tu saches, ma fille, que voyant ce jeune homme tel que je me le figurais, j'avais pensé souvent qu'il était heureux que tu places en lui tes affections. Je l'en croyais digne et je faisais bien des chateaux en Espagne pour votre avenir à tous deux. Ça m'a été une cruelle déception que de devoir me convaincre que son cœur et son caractère étaient également en défaut et qu'il n'y avait en lui qu'un orgueil démesuré ne reposant sur aucun principe et qu'il ne pouvait absolument offrir aucune garantie de bonheur avec sa conduite et ses antécédents. Je te le dis Thérèse ma mie, pour que tu saches bien que ce n'est pas par caprice ou prévention que je t'ai parlé de lui dans le sens de ma lettre précédente, mais par sollicitude pour ton bonheur et désir d'assurer ton repos²⁶⁴. Bannis-le donc de ton cœur comme de ta pensée, ma chère enfant et dis-toi bien qu'une affection qui ne repose pas sur l'estime ne peut amener rien de bon. Tu es assez jeune pour te récupérer, vas, ne t'en fais pas de souci, mais que cette leçon te rende plus circonspecte. Deviens une femme comme il faut, comme tu peux l'être avec tes heureuses dispositions et tu y trouveras des cœurs plus dignes que celui-là de te mériter.

J'ai des bonnes nouvelles de ton frère²⁶⁵. Il se trouve bien à Krientz et croit que sa nouvelle carrière lui offrira les avantages qu'il en attend. Cher Adolet! C'est si triste de ne plus le voir ici. Ah! notre maison, comme on voit que la mort y a passé! La mort, les départs, tant de choses pénibles à passer, cruelles à supporter! –

L'Oncle de Louise Pradez²⁶⁶, l'Oncle Henri, cette providence de tous, est mort aussi à Londres subitement. C'est un terrible chagrin. Louise m'en a écrit profondément désolée. Cette chère Louise, que j'eusse tant aimé à l'avoir ici et que ce vilain Urbain²⁶⁷ en empêche. Ah! ça me donne de l'humeur contre lui chaque fois que j'y pense! Et malgré tout je suis encore contente souvent d'avoir ce frère autour de moi. Sans lui mon isolement serait bien plus complet! – S'il ne me fait pas grand bien, il ne me fait au moins pas de mal. Il est bon, avec une nature passive. Il faut le prendre comme il est.

Andi²⁶⁸ vient quelquefois et s'intéresse à toi beaucoup. Il demande si tu n'entends pas de bien belle musique militaire? Et dans ce cas il te prie d'indiquer le nom des morceaux que tu remarqueras avec leur auteur pour qu'il puisse se les procurer. Musique de Cavalerie s'entend, parce qu'il est passionné pour la Cavalerie depuis qu'il faisait si bel effet à côté du Colonel, ce printems. Quant à Marie Landerset²⁶⁹, elle est enfoncée la pauvre fille. Il n'en est plus question. On marie Andi avec une des anglaises Trincano, ce que je regarde comme un conte fribourgeois²⁷⁰. Ce qui n'est pas un conte par exemple c'est qu'il a fait la conquête de Mme veuve de Forell, fille de Chambellan Diesbach²⁷¹, qu'elle en est coiffée et fait mille bêtises compromettantes pour lui. Y aura-t-il mariage? Je n'en crois rien. Urbain me parait fort calme. Il donne dans la politique et cela l'occupe et tient la place des amours. Ça vaut tout autant puisqu'il sait si mal choisir.

Adieu, Miette, tu en as long à lire, mais tu ne t'en plaindras pas. Je t'aime tant, vois-tu que je ne puis en finir quand je cause avec toi. Tu me manques continuellement et à toute heure du jour je me dis: Ah! si Thérèse était là! – Tu me reviendras, voilà ce qui me console et quand tu seras revenue, tu seras si bonne, si raisonnable et si charmante que je ne saurai comment t'aimer assez pour tous tes mérites.

Adieu, mon enfant. Soigne bien ta toux. Comment va-t-elle? Qu'en dit le Docteur? Sois sage et ne fais point d'imprudences. Adolet toussait aussi à son départ et beaucoup et je m'en tourmentais fort. Il m'écrit que sa toux est passée mais je n'en crois rien. Il le dit pour me tranquilliser. Ne fais pas comme lui. Il faut toujours dire la vérité à sa mère. —

Tu sais que Rösy est à Morat. Elle nous fait bien faute, surtout pour Eisy qui souffre si horriblement de ses jambes que je crains toujours de la voir arrêtée tout de bon²⁷². Si elle me manquait, ce serait le comble de mes misères. Constance est bien gentille. Elle se met en quatre pour suffire à la besogne du bureau, des chambres, des enfans; elle a bien à faire. Moi je ne suis bonne à rien. Obligée de me ménager si strictement que le moindre travail en sus de ma vie de paresseuse menace de me faire tomber. Quel triste état! Ah! pourquoi Dieu ne m'atil pas pris à la place de votre bon père, mes chers enfans! Lui qui était si bien, qui pouvait tant pour vous quand moi je ne puis rien. Ah! comme votre sort serait meilleur si vous aviez pu le conserver! –

Tu ne me dis point comment tu fais tes exercices religieux. S'il y a office le Dimanche. Où. Quand. avec qui tu vas à l'Eglise *etc*. Raconte moi ça encore et tant d'autres choses. Tu n'auras jamais assez dit.

Et voici ma 20^{me} page qui doit bon gré malgré être la dernière. Te dire les salutations d'une infinité de gens serait fort ennuyeux. Penses à toutes nos connaissances. Toutes s'informent de toi en ajoutant: dites-lui bien combien nous la saluons.

Mme Burky²⁷³ s'est presque établie ici pour aider à Eisy. Elle couche là, lave la vaisselle, cire les souillers²⁷⁴ etc. Bonne femme qui parle toujours de toi aussi. Voici mon dernier adieu et mon baiser d'adieu, chère petite. Il résume toute la tendresse de *ta bonne Maman*.

9. Lettre d'Élisa Vicarino à sa fille Thérèse, Fribourg, 17 janvier 1853

Lundi soir 17 Janvier 1853

Tu attends chaque jour la lettre promise pour sur Dimanche, ma chère petite et rien n'arrive. Tu vas t'inquiéter, te tourmenter et voilà ce que je ne veux pas. Ne compte jamais sur des jours fixes avec moi, mon enfant, j'eusse dû te le dire et prévoir que je suis trop peu maitresse de mon tems pour pouvoir en disposer ainsi à l'avance. Je ferai toujours mon possible pour suivre la régularité établie dans notre correspondance, mais à quelques jours près qui pourront bien s'étendre à la huitaine parfois, ne te fais aucun souci. - Je continue à aller beaucoup mieux et je finis par croire que ma santé éxige beaucoup d'occupation. J'ai à faire que c'est pitié; du matin au soir je suis au bureau la plume en main, la tête remplie, je ne puis plus sortir que très rarement et à de courtes échapées, j'ai dû fermer la porte à toutes les visites habituelles de nouvelle année, n'ayant pas même le Dimanche de libre; la nuit j'ai l'esprit si tendu de mon travail de la journée que je n'en puis dormir ou que j'en rêve péniblement, et bien, ma mie, malgré cette vie bien fatiguante en vérité je me porte presque bien. Juge si c'est heureux! J'ai cessé les lavages à l'eau froide, il y a longtems, les bains de même; mais j'ai dû continuer les pillules et dès que je les interromps je m'en ressens. J'ai fini par m'habituer à leur gout, à leur puanteur et je les avale sans répugnance. On s'accoutume à tout. - Ma vie est d'ailleurs assez la même, telle que tu la connais. Je déjeune dans mon lit tous les jours vers les 71/2 heures, entourrée des trois enfans, qui s'en vont à l'école²⁷⁵. À 8 je me lève et de suite je vais au bureau, dont je ne bouge qu'à midi. Après diner, j'ai comme autrefois la visite de l'ami Daguet,

mais pas tous les jours parce qu'il a ses jours de leçons l'après midi. En tout cas à deux heures je me remets à l'ouvrage, et rarement je suis libre avant le souper. Quand je le peux, je donne aux petites leur leçon de piano à 6 heures, sinon c'est l'après souper. Quelquefois je vais passer un bout de soirée chez Cuony²⁷⁶. D'autres fois Daguet vient me donner le bonsoir ou parfois aussi Rosalie²⁷⁷. En tout cas je me couche vers les 9 heures, pour recommencer le lendemain le train de la veille. - Le Dimanche je fais quand je le puis quelques visites chez les personnes qui me témoignent de l'amitié. Ainsi chez Göldin²⁷⁸ – Berchtold²⁷⁹ – Lambossi²⁸⁰ – les dames Rauch²⁸¹ – Folly²⁸² – celles des Merciers²⁸³ – etc. Partout on me parle de toi et on me charge de te dire mille choses affectueuses. J'ai vu les Bärisswyl aussi et appris que Marie s'informait de toi. Elle se trouve très bien à Lucerne. Sophie retourne à l'école et est enchantée de recommencer à étudier²⁸⁴. – J'ai fait visite de l'an à tante Lili qui a été fort aimable ainsi que Mme Mariette et qui m'ont dit des choses très flatteuses au sujet de mes enfans²⁸⁵. Cécile²⁸⁶ qui était avec moi les a beaucoup amusées par son babil, le plus drôle du monde en vérité. Elle est gentille, cette petite; toute de cœur. Il faut l'aimer absolument. Et puis tapageuse, babilleuse, rieuse, chanteuse que c'est plaisir. Elle remplit la maison, elle[,] et y fait du bruit pour quatre. - J'ai aussi été chez sœur Madeleine qui t'embrasse au moins trois fois, tu sais: en entrant, en sortant de sa chambre et à la porte de la maison. - Mais tout ceci entre dans la description de mes Dimanches, où je vais d'ordinaire goûter au Collège où on me reçoit à merveille et avec force chataignes ou gourmandises de ce genre. On cause de toi ou de tout un peu et le soir après souper on vient faire la partie chez moi. Toujours les mêmes personnes; Mme Chalamel, Joséphine, Albert qui est un charmant joueur, Urbain, les Daguet, Edouard et

moi²⁸⁷, voilà l'entourage régulier de la table ronde où d'ordinaire on fait encore de bons rires et ou on se permet par ci par là quelques tricheries qui animent le jeu. Laure et Urbain ne sont pas parfaitement assidus et manquent assez tantôt l'un, tantôt l'autre. Elle pour aller avec les Poletti²⁸⁸, pour lesquels elle a toujours une touchante amitié, lui pour je ne sais quoi, se coucher dit-il, tombant de sommeil, chaque soir. Une fois ou l'autre pour cultiver des amours de haut parage (la veuve de Simon de Forell) qui raffole de mon aimable frère, mais qui pourtant ne peut se résoudre à échanger son noble nom contre le sien trop roturier. Il en bise un peu le cher frère, parce que d'après les avances de la Dame il espérait faire là un beau mariage qui lui rapporterait des brillans revenus - après lesquels il soupire. - On avait cru un moment que c'était Andi à qui elle en voulait, mais c'était bien Urbain²⁸⁹.

Ceci m'amène à te dire combien Louise Pradez m'écrit de délicieuses lettres, où une affection si réelle se sent partout, qu'elles me causent un vrai bonheur. Cette chère et excellente Louise! Elle a tant de regrets de ne pouvoir passer une partie de son hiver auprès de moi; elle se tourmente de ma solitude, et cherche à me remplacer sa personne par ses lettres. Je ne comprends en vérité pas pourquoi elle m'aime à ce point et je m'en sens toute heureuse et glorifiée. Si tu lui écrivais une fois, toi fillette pour m'aider à acquitter ma dette, tu nous ferais plaisir à toutes deux et à ses bons parens par dessus bon compte. Ce Pradez, quel ami! On en trouve peu de semblables. Comme il m'a fait du bien en allant te voir ainsi, ce cher homme, et que j'ai bien compris ta joie et tes larmes, mon enfant! Ah! moi aussi je l'embrasserai avec une vive émotion à son retour et croirai retrouver encore sur ses lèvres le parfum des baisers de ma fille. Il est à Londres maintenant je le sais par Louise qui attendait impatiemment le récit de ses impressions

dans la grande cité et qui craignait qu'elles ne portassent l'empreinte du triste sujet qui l'y amenait²⁹⁰. Louise me parle aussi des Lassalle à Lucerne chez lesquels Adolphe a été présenté par son père et qui ont été très enchantés de ton frère²⁹¹. Elle me vante beaucoup Mlle Lassalle son amie, qu'elle dit être d'une beauté ravissante et d'un agrément parfait, mais boitant très bas - à quoi elle ajoute que si elle eût été un homme elle l'eut adorée assise et qu'elle s'étonne fort que cela ne soit pas arrivé à d'autres, si ce n'est pas arrivé, dit-elle. Je suis étonnée que notre Adolet n'en dise mot. Mais au fait il est si restreint sur le chapitre de ses confidences et même de ses observations, qu'il ne faut s'étonner de rien avec lui. - Sais-tu qu'il arrive Samedi ce cher garçon et qu'il hâte son voyage pour m'aider plutôt et plus longtems s'il le faut; m'exhortant à me ménager, à me tranquilliser, à éviter la fatigue, enfin m'écrivant de si bonnes et tendres choses que j'en suis toute ravie. Pauvre cher garçon, avec quel bonheur je le reverrai, je l'embrasserai! - Son arrivée devra aussi décider de bien des choses, ma chère Thérèse. Il faudra prendre une détermination pour notre avenir et voir par quels moyens je pourrai me tirer d'affaire et faire honneur aux engagemens que j'ai contractés en me chargeant de la succession de ton bon père. Il en résulte de bien grands embarras, ma mie, et les charges en sont si nombreuses que je m'en trouve souvent toute effrayée. Il faut absolument que j'entreprenne quelque chose qui me procure un petit bénéfice avec lequel je puisse pourvoir à notre entretien. Car sans rien gagner il nous sera impossible de marcher. Je suis pour cela toute remplie de courage et de résolution et ne reculerai devant quoi que ce soit pour procurer quelque bien être à mes chers enfans. J'aime le travail et serais même malheureuse de rester dans l'inaction pendant que je me sens les facultés de mener à bien quelqu'entreprise. Mais la difficulté est de savoir ce

qu'il faut entreprendre pour réussir. Je n'ai aucune idée arrêtée là dessus. Je me tourmente l'esprit sans arriver à aucune décision, et j'espère qu'Adolphe saura prendre un parti pour moi. Peut-être [...]²⁹²

Josephine t'a-t-elle dit la mort du petit Dony²⁹³? C'est de nouveau la scarlatine. Juge le désespoir de ces pauvres gens auxquels de ces deux jolis enfans il ne reste rien. C'est affreux!

On dit le mariage de Marie Dony prochain après Pâques²⁹⁴, et son amour augmentant chaque jour. Je ne l'ai pas revue. Mais elle s'informe de toi à tout le monde et a été bien chagrinée de ce que tu étais partie sans lui dire adieu. Rösy n'est pas revenue et je pense que je ne la reprendrai plus, obligée de diminuer notre dépense comme il le faut aprésent, je ferai avec une servante quand Constance aura fini les écritures de bureau. Si seulement cette pauvre Eisy avait de meilleures jambes! Je crains tant d'être forcée de m'en séparer. La douce figure de Rösy me manque aussi beaucoup. Cette fille si attachée, si dévouée, si comme il faut, je ne la remplacerai jamais, mais ses vieux parents malades tous deux ne peuvent plus se passer d'elle et quand elle leur aura fermé les yeux je pense qu'elle se mariera avec le sommelier des Merciers. Puisse-t-il la rendre heureuse comme elle le mérite!

Mais il faut en finir et j'ai tant de peine à te quitter, mon enfant que je n'ai jamais tout dit. Je te prie de demander à Mme Federer²⁹⁵ son compte que je désire régler par 3 mois. Je pense qu'elle aura payé les leçons de musique et autres dépenses que tu auras dû faire et dont tu tiens j'espère une note exacte aussi. Uses-tu toujours autant de souillers petite? – Adieu, ma bonne Thérèse embrasse pour moi cette chère Amélie, sa bonne mère et même l'aimable Docteur si tu veux²⁹⁶. Presque dirais-je Mr Gustave²⁹⁷, mais c'est pour rire entre nous deux. Toi je ne t'embrasse pas, je te mange comme un fameux morceau pour le cœur de ta bonne Maman.

Si les sœurettes savaient que je ferme sans t'envoyer leurs caresses, elles seraient joliment en colère. C'est que depuis ton départ tu es une merveille à leurs yeux, qui a toutes les vertus et tous les charmes. Et qu'on dise après ça qu'il ne fait pas bon se séparer! –

Et Eisy! Et Constance. Et Urbain et le Collège! Ma foi c'est à n'en pas finir et pourtant il le faut absolument. Adieu, ma fille, Adieu.

10. Lettre d'Élisa Vicarino à sa fille Thérèse (fragment), Fribourg, [13-14 février 1853]²⁹⁸

[...]

Et enfin il me faut bien en venir à cette chose pire, dont je voudrais t'épargner le chagrin, ma chère Thérèse et qu'il ne m'est pourtant pas possible de te taire. - Tu te rappeles à propos de la mort du cher petit Fernand, combien de fois j'ai dit que je craignais cette maudite scarlatine pour le petit de Louis, le beau, l'aimable, le gentil Léon²⁹⁹. Et bien, ma mie, pense que l'horrible maladie l'a atteint aussi il y a 5 semaines et qu'après avoir semblé devoir bien passer, il s'y est joint la coqueluche, qu'alors la scarlatine n'a pas suivi son cours et qu'après des crises effroyables, une lutte avec la mort épouvantable, qui dure depuis 15 jours, ce charmant et délicieux enfant vient de succomber aujourd'hui à midi et un quart, étant depuis hier matin dans une agonie des plus terribles à voir et à entendre, avec des convulsions qui ne l'ont pas quitté et dont celles que tu as vues chez Fernand ne peuvent te donner qu'une faible idée, tellement celles de Léon étaient violentes et en rapport avec sa bonne et forte constitution. Jusqu'à hier ce cher petit avait gardé sa parfaite connaissance, témoignant à sa mère tant d'amour et de tendresse qu'il consentait à tout, à

avaler les plus mauvais remèdes, à des applications de sangsues, de synapismes, à tout ce qu'on exigeait de lui enfin «pour que tu ne pleures plus» disait-il à cette bonne Anette... «Et bien oui, mais tu me donneras un thé et tu n'auras plus de chagrin». C'était je t'assure, à fendre le cœur. J'y ai passé tout mon tems de cette dernière quinzaine, faisant de mon mieux pour aider cette pauvre femme, dont les soins ont été incomparables, tout comme l'est à présent sa douleur. On la comprend si bien, elle est si juste, si légitime, qu'il n'y a pas un mot de consolant à lui dire. Pour surcroit, hier dans le paroxisme de son désespoir, les maux d'enfant l'ont saisie et nous avons dû l'arracher du pauvre petit mourant, pour tâcher de sauver celui qui allait naître³⁰⁰. Juge Thérèse, quelle horrible situation! Cette mère se tordant sur son lit dans les douleurs de l'enfantement qui n'étaient rien auprès des douleurs de son âme, et cet enfant qui gémissait convulsivement dans le râle d'une affreuse agonie. Jamais on ne vit rien de si affreux! Pour comble, Louis qui était à Bulle et qu'on alla chercher, mais qui ne pût arriver qu'à 5 heures le soir. Sa présence rendit quelque courage à sa pauvre femme. Il obtint d'elle quelque calme, quelques efforts, et enfin vers les minuit elle mit au monde un autre garçon bien constitué et qu'on dit être le portrait de Léon. Pour moi je doute qu'on puisse trouver réunis une seconde fois tant de charmes et un aussi heureux naturel. Je n'ai pas vu encore ce nouveau né, ayant dû quitter hier matin ces scènes de désolation qui me ravivaient celles encore trop saignantes dans mon âme, ainsi que l'affreux spectacle des convulsions de cet enfant que j'aimais si particulièrement, et qu'il me fut impossible de supporter. Tant que je conservai quelqu'espoir j'eus la force d'aider et d'assister Anette, mais en le voyant perdu, je n'eus plus ni force ni vertu et revins à la maison toute hors de moi. Depuis lors on m'a défendu d'y retourner et j'attendrai en effet que je puisse de nouveau lui faire quelque bien. Aprésent je ne lui serais bonne à rien. Ses sœurs sont auprès d'elle et se sont très bien montrées. Mariette, ça allait sans dire, mais Reine aussi et mieux que je ne l'eusse attendu d'elle, d'autant plus qu'elle a elle même Alfred et Charles près de la Coqueluche et qu'elle tremble pour tous les quatre, qui n'ont eu encore aucun cette vilaine scarlatine. Si elle atteignait son gentil Frantzelé, je craindrais bien pour lui301. C'est aussi un de ces enfans trop développés et qu'il est rare qu'on parvienne à élever. - Anette est aujourd'hui aussi bien qu'on peut l'attendre dans une si affreuse position. Il est heureux que cet autre petit soit là, sur lequel elle pourra reporter sa tendresse et sa sollicitude. Mais il ne lui remplacera Léon que dans un tems bien éloigné encore et ses caresses pour celui-ci seront toujours remplies des larmes que la pensée de l'autre fera couler. - Louis, lui, est attéré! Il ne pleure pas, ne crie pas. Mais il est pâle, rentré, muet et bien plus à plaindre que s'il pouvait épancher son chagrin. - Toi aussi Thérèse, tu pleureras ce cher petit Léon, ton favori et je le sais si bien que je t'assure que j'eusse donné beaucoup pour pouvoir ne pas t'annoncer cette trop triste nouvelle. Quand tes petits ouvrages pour le nouveau né seront terminés, tu les accompagneras d'une lettre pour la bonne Anette, que tu écriras avec ton cœur et qui soulagera le sien j'en suis sûre, car elle t'aime bien et tu as été bien souvent le sujet de notre conversation pendant cette quinzaine auprès du lit du pauvre petit malade. Quant à Louis tu sais combien il a d'affection pour toi et que tout ce qui viendra de toi lui fera plaisir.

Tu as appris par Josephine le mariage d'Urbain et tu auras sûrement été bien étonnée de ce choix définitif³⁰². Pour moi je le trouve parfait et pense qu'il ne pouvait en faire aucun qui lui convint mieux. Il y a du reste enchantement de part et d'autre. Caroline

parait être même fort amoureuse de son prétendu et lui qui ne l'a pas demandée en mariage par amour certes, parait en prendre tous les jours davantage depuis que la cour est déclarée. Elle est venue me faire visite et a été fort gentille. Il y a eu grand bal au théâtre (bal de souscription) le Lundi gras. Urbain y a conduit sa future qu'on a dit être charmante de toilette (en rose) et du bonheur que reflétait sa figure. Malgré le mécontentement qu'a éprouvé Adolphe en arrivant, je pourrais même dire le chagrin, car dans le 1er moment il en fut réellement affecté, je préfère de beaucoup avoir Caroline pour belle-sœur que pour ma bru, parce qu'il me semble qu'il doit y avoir de par le monde une femme toute autre que celle là pour mon Adolet. Tu seras bien aussi de cet avis. Veux-tu savoir mon Carnaval? Il est court à raconter. Le jeudi gras je fus invitée à souper chez Mme Folly mère avec les Dony, Daguet, Poletti et Camilla³⁰³, où nous fûmes assez gais. Le dimanche gras nous résolûmes mes tappeurs³⁰⁴ et moi de faire une petite bamboche, pour laquelle je fournis un paté froid et des chataignes. Mme Chalamel et les Daguet du Puntsch³⁰⁵, les Cuony 2 assiettes de dessert. Papa Cuony vint aussi avec ses enfants et nous fûmes encore assez joyeux. Le Lundi gras nous allâmes passer la soirée chez Cuony où on nous régala de Bischoff³⁰⁶ et où l'on fit un peu musique, parlant de toi et désirant bien t'avoir là. Le Mardi gras nous allâmes ensemble voir danser à Bourguillon et à 7 heures chacun rentra chez soi. Tu peux faire endêver307 Joséphine de la nuée d'amoureux qui l'entourra dès qu'elle parût. Nabholz - Geinoz - Egger³⁰⁸ ne la quittaient pas. Celui-ci en est décidément fort épris, mais elle dit ne pouvoir le souffrir et on voit bien que Nabholz lui tient toujours au cœur. - Les amis Daguet n'ont fait aucun autre Carnaval que nous, les tristes gens en deuil, et nous ont tenu fidèle compagnie à laquelle nous devons les seuls momens agréables que nous

DOCUMENTS

avons eus. La grande intimité avec les Poletti est à sa fin. On se voit encore mais c'est pour sauver les apparences d'une rupture qui n'en existe pas moins. On ignore ce qui l'a occasionnée. Je pense que Mme aura vu clair et c'est fort heureux des deux côtés. Ce soir ils se sont par contre décidés à être d'un souper de Casino³⁰⁹ à l'hôtel Zähringen, où je les ai fort encouragés à prendre part. On doit y être nombreux, une cinquantaine. C'est Urbain qui a mis la chose en train, plus disposé que jamais comme de juste à faire le jeune homme et le bouten-train. Il y a eu aussi grand bal masqué, dont le président était Julien, qui a été dit-on fort gai et a fait force cour, chantant fleurette à toutes les jolies filles. On dit que Catherine Lutty y était charmante et qu'elle faisait pâlir sa sœur³¹⁰. Goton Monney³¹¹, Charlotte Weibel³¹², Marie Bourgknecht³¹³ y ont eu beaucoup de succès. Frédéric Vicarino¹⁴ doit avoir été le danseur constant de Goton. -

Je ne t'en dis pas davantage pour aujourd'hui ma chère enfant, et compte te revenir sans mettre un aussi long espace à cette lettre. Réponds-moi sans tarder je t'en prie. Je suis bien impatiente d'avoir de tes nouvelles en long et en large. Tu engraisses donc si fort. Tant mieux pour ta santé fillette, mais je ne crois pas que ce double menton tant désiré t'embellisse d'ailleurs et peut-être regretteras-tu le menton pointu que tu méprisais toujours. Pour moi je te trouve mignone comme tu es, car je te vois là, devant mes yeux et tu me plais fort en vérité. Adieu petite, tu ne sais pas combien je t'aime je t'assure, car tu n'aurais pas eu cette mauvaise pensée que tu me dis dans ta lettre que les caresses d'Adolphe me faisaient oublier ton absence. Rien ne peut te faire oublier, sois en bien sûre mon enfant car tu es la fille chérie de

ta bonne Maman -

Lundi après midi³¹⁵. Ma lettre n'ayant pu partir hier je veux la completter aujourd'hui ma chère Thérèse et commence par un bon baiser sur tes joues rondelettes que je voudrais bien avoir à la portée de mes lèvres.

La bonne Anette va aussi bien qu'on peut le désirer au milieu de ses larmes et son poupon est très bien et fort affamé. Louis est venu diner avec nous, pâle et défait à faire pitié. Il ne quitte sa femme ni jour ni nuit et lui donne dans de telles circonstances tant de preuves de dévouement et d'amour, qu'il n'est pas étonnant qu'Anette aime son mari comme elle le fait. C'est demain qu'on enterre le pauvre enfant. On songera plus tard, je pense Jeudi, à baptiser le nouveau né. C'est Urbain et Mme Weitzel qui paraderont³¹⁶. Triste baptême dans de telles circonstances!

Le souper d'hier a été d'un entrain indescriptible, m'a raconté Urbain. Le Champagne y a coulé à flots. Il dit que sa Caroline est charmante dans les réunions parce qu'elle ne fait pas la pimbêche et n'a pas peur de boire un petit coup. Il parait qu'hier la dose était forte pour tous et qu'en remontant la rue de Lausanne les deux couples, Urbain et sa future, Daguet et sa moitié, l'arpentaient en tout sens. Je suis contente que ces amis aient eu un jour de gaité et pense que Laure viendra m'en faire le récit. Je suis retenue en chambre par un gros vilain rhume et ai été si boulversée des scènes de désolation chez cette pauvre Anette que je m'en suis ressentie partout. Quelques jours de ménagement rétabliront les affaires. Il n'y a d'ailleurs rien qui puisse t'inquiéter, puisque j'ai travaillé au bureau ce matin comme de coutume. Mais il fait si mauvais tems, la neige tombe à flocons avec un vent glacial, que par régime de précaution plus que par nécessité, je ne sors pas.

Tu me demandais mon avis pour le cadeau de fête à faire à Josephine³¹⁷ et je ne sais absolument

que te conseiller. Tu vois à Fribourg³¹⁸ de plus jolis ouvrages qu'ici et tu es bien mieux dans le cas de choisir que d'agir d'après ce que je puis t'en dire. Fais du joli, tel qu'on n'en voit pas ici, décide toimême. Pour l'ouvrage à entreprendre pour toimême ensuite, je te conseille de te broder quelques beaux mouchoirs de poche, qui te feront plaisir en tout tems et que tu n'auras peut-être plus le tems de faire une fois de retour. Achètes-en tout de suite une belle demi douzaine et donne-toi le luxe d'un bel ouvrage pour toi. Vois un peu si chez ces admirables bricoleuses allemandes, tu découvres un modèle de couverture que ta Mirette³¹⁹ puisse entreprendre. Du beau simple, sans complication, tu sais. Un ouvrage à faire en jasant, en se promenant le nez en l'air. Tu dois trouver ça. J'espère après Pâques pouvoir m'y mettre et travailler plus que cet hiver où je n'ai pu finir encore 2 paires [de]³²⁰ bas de laine entrepris pour les petites.

Je t'avais dit que nous déciderions avec Adolphe de ce que nous pourrions faire pour améliorer notre position, ma chère Thérèse. Et bien nous n'avons rien résolu, autant par l'embarras du choix, que par la crainte d'entreprendre quelque chose que ma santé ne me permette pas de soigner comme il le faut pour réussir. Pour le moment nous vivrons comme du passé en apportant une économie sévère dans toutes nos dépenses qui ne pourront jamais dépasser le chiffre très borné de nos ressources et attendrons de l'avenir quelque décision ultérieure selon les circonstances.

Julien a été très bien pour Adolphe pendant les quelques jours de son apparition ici et dès lors il parait avoir repris quelque pitié pour sa pauvre sœur. Il est venu au bureau pour me donner au moins quelques directions pour les travaux si difficiles dont je suis chargée et m'a même fait hier une visite dans ma chambre, chose qui n'est pas arrivée depuis plus de 2 mois. Je le reçois toujours

comme si de rien n'était, ne voulant pas l'ennuyer de plaintes et de reproches et j'espère par là le ramener petit à petit. Ne crains pas, ma fille, que je n'y fasse pas tous mes efforts, j'aime trop ce frère pour ne pas souffrir inexprimablement de le voir s'éloigner de moi de la sorte. Mais je crois que luimême en souffre et que cela le ramènera petit à petit. Il m'a demandé de tes nouvelles et dit n'avoir pu t'écrire encore, surcharge d'affaires toujours. —

On attend aujourd'hui ou demain Henry Schaller et sa tendre moitié et on fait à Corminbeuf de grands préparatifs de réception³²¹. Je suis réellement curieuse de voir cette allemande et t'en dirai des nouvelles. Il parait qu'elle apporte une belle fortune à son mari, fortune qui cependant n'était pas assez considérable pour qu'elle pût tenir en Allemagne le rang de son nom princier, mais qui à l'étranger lui suffira amplement. L'aimable Henry doit se faire avocat et à cet effet faire ses deux années de stage dans le bureau Vuilleret³²². – À propos des Henry, j'ai omis de te dire que Henri Michaud³²³ était parti pour Paris où il doit passer 6 mois, puis 6 mois à Londres et après revenir à la maison pour aider à son père et qu'avant son départ il m'a écrit une fort jolie lettre d'adieu me chargeant de ses amitiés particulières pour toi et pour Adolphe. -

Eugène³²⁴ m'a écrit une lettre justificative dont j'ai été fort contente et qui me prouve qu'il a réellement gagné à son avantage depuis qu'il est à Wissbaden. Il m'explique ses relations avec Luthy d'une manière toute naturelle, et sans qu'il y ait entr'eux d'intimité, m'annonçant qu'il doit d'ailleurs quitter pour aller à Fribourg, ce qui m'a fort contrariée pour toi; non pas que je craigne rien de ta part quant à lui, mais parce qu'il est toujours désagréable d'avoir de tels compatriotes à l'étranger, surtout quand ils ont l'effronterie d'un Charles Luthy³²⁵.

DOCUMENTS

Je t'annonce que Rosalie a eu hier au soir son 4^{me} garçon. A 4 heures elle était chez moi, riant avec Daguet et à 7 heures le poupon était là³²⁶. Elle te dit mille amitiés. Tu auras le mois prochain la visite d'Isabelle et Léonie³²⁷. Mr Pittet³²⁸ qui va conduire son fils dans une pharmacie à Mayence ramènera ces Demoiselles et a dit à Adolphe qu'il passerait une journée avec toi. Je m'en réjouis parce que ce sera un jour de plaisir pour ma Thérèse.

Joséphine vient de m'annoncer une lettre reçue de toi ce matin où tu te plains de ta mère. Pauvre Miette, tu ne penses pas combien il lui eut été plus doux de t'écrire que de vivre dans les tristes circonstances qui l'en ont empêchée. À présent que tu le sais, tu ne douteras plus de ta mirette et n'imagineras plus aussi qu'aucune affection puisse la distraire de ton souvenir et diminuer sa tendresse pour sa chère Thérèse. Adieu petite, je t'embrasse encore et ne puis te quitter. Il le faut.

Adieu.

Encore une mort d'enfant qui fait répandre des larmes. Celle de la petite Meyer-Moosbrugger³²⁹ que la scarlatine a aussi enlevé à l'amour de son père désolé.

Mme Julie te dit toutes les fois qu'elle me voit un million de choses affectueuses. Elle a quitté sa triste chambre pour occuper celle de Mr Guidi et sa santé en a ressenti une très heureuse influence³³⁰. Mme Moosbrugger aussi, ainsi que les dames Rauch s'informent souvent de toi. Rosette n'y est plus et doit aller à l'étranger³³¹.

Encore un adieu et un tendre baiser

11. Lettre d'Élisa Vicarino à sa fille Thérèse (fragment), Fribourg, 28 avril 1853

Jeudi matin 28 Avril 1853 -

Je t'envoye ma bonne Thérèse, le journal qui te mettra au courant de la suite du drame sanglant dont nous sommes encore tous en émoi, et dont on ne pourra se remettre de sitôt. - Tu sais les terreurs dans lesquelles on resta longtems après le terrible 22 Mars³³². Tu te rappeles Eugène et son éternel: on craint beaucoup pour cette nuit³³³! -Elles sont les mêmes aujourd'hui, augmentées du redoublement de crainte naturel à la certitude que nous avons acquise à nouveau de l'incorrigibilité de ces hommes, pour qui la clémence du gouvernement n'est qu'un encouragement à leurs tentatives homicides. Ainsi la grace accordée au trop fameux Carrard n'a servi qu'à lui faciliter les moyens de tenter un 2e coup de main et plus tard assurément, Perrier, condamné aujourd'hui à la maison de force pour 30 ans, en sortira agracié³³⁴, s'il ne parvient à s'évader auparavant, et reviendra à la tête de nos fanatiques aveuglés recevoir le coup que la justice de Dieu avait réservé à Carrard, ou remporter peutêtre une victoire au prix du sang de nombre de nos malheureux concitoyens. - Il n'y a rien de mieux à espérer pour ce paÿs. La paix n'y rentrera plus! Heureux ceux qui peuvent s'en éloigner. Pour moi, Thérèse, je t'assure que si je pouvais vendre notre maison je réfléchirais sérieusement à aller m'établir ailleurs, pour trouver la tranquillité nécessaire à mes vieux jours et vous procurer mes chers enfans une vie plus douce et plus agréable que celle à laquelle vous serez condamnés dans ce malheureux Fribourg. - Je crois bien au reste, en réfléchissant sérieusement, que pour le moment nous n'avons aucune nouvelle tentative à craindre. On parlait

d'un coup de main pour délivrer les prisonniers. Mais tu sais que jadis aussi c'était là que se portait notre inquiétude et je crois que c'est à grand tort. Nous prêtons à ces gens là notre propre courage et les sentimens dont nous serions animés à leur place et comme en 1847 nous n'avions d'autre pensée et d'autre occupation que celle de délivrer nos prisonniers, nous imaginons qu'eux aussi ne rêvent autre chose. Il n'en est rien. Ces gens sont lâches. Ils sont inhumains et tout comme on en vit pas un seul dans le combat et même après, penser à donner le moindre secours à leurs frères blessés à leur coté, je suis sûre que maintenant leur unique préoccupation est de se tirer le mieux possible pour chacun d'eux de cette mauvaise affaire, sans avoir grand souci des chagrins et des embarras de leurs complices. - Les prisonniers sont cependant fort nombreux - 160 au moins et tous les jours on fait de nouvelles arrestations. Héliodore Rämy et son père³³⁵ - Reynold de Perraules - le père de Marie Reynold aussi³³⁶ – etc. etc. J'ai engagé Adolphe à aller faire une visite à Joseph Chollet³³⁷. Daguet a été avec lui en raison des bonnes relations qu'il avait eues avec Joseph de tout tems. C'était Dimanche dernier. Il en a paru reconnaissant. À cette occasion Adolphe est allé chez tante Nanette³³⁸ qu'il a trouvée éplorée et désolée. C'est toujours les mères, les femmes, les filles et sœurs qui pâtissent de toutes ces malheureuses affaires politiques. La mère et les sœurs d'Alfred Vonderweid³³⁹ aussi pleurent et se désolent. Ces deux intimes n'ont pas marché. Ils sont trop poltrons pour ça. Mais ils étaient bien sûrement sachants de l'affaire. Ils sont d'ailleurs membres du Comité de Posieux et par conséquent responsables d'une tentative due à l'agitation dans laquelle ils ont maintenus le paÿs dès lors et aux espérances qu'ils ont données à ce peuple poussé par ses curés d'un côté, ces ambitieux de l'autre, et qui ne comprendra jamais que ces sortes de gens

ne font de lui qu'un instrument à l'usage de leurs mauvaises passions³⁴⁰. –

Tu seras bien étonnée mon enfant d'une histoire qui s'est passée chez nous à l'occasion de cette funeste journée. Je te la raconte pour qu'elle reste entre nous. Tu comprendras d'ailleurs l'importance de ce secret. - Je crois t'avoir dit dans ma dernière lettre que le jeune Maillard allié de Forell³⁴¹ était au nombre des insurgés et qu'après la prise du Collège ne se sentant pas à l'aise et voyant que la chose prenait fâcheuse tournure, il avait imploré la générosité de Daguet, le priant de lui aider à s'évader. Ce à quoi Daguet avait consenti, mû par un sentiment d'humanité d'abord et de reconnaissance ensuite, ayant toujours présens à la mémoire des services reçus par la famille de Forell dans le tems où il était un pauvre écolier³⁴². Laure qui n'était pas si bien disposée d'abord pour lui, se prêta à la chose, voyant par là un moyen de faire évader Alexandre lui même, prisonnier ou gardé à vue par ces gens qui le laisseraient passer librement le voyant avec Maillard. - C'est ce qui eut lieu et au moyen d'une corde ils purent ainsi que le gérant et le bedeau gagner les jardins d'où Daguet et Cie passèrent chez Volmar343 et de là sur la place de la maison de ville où ils prirent rang parmi les volontaires armés et Maillard chez lui, d'où ne se sentant pas en sûreté, il se réfugia aussi chez Volmar où il resta caché jusqu'au Samedi soir344. Mais alors commencèrent les fouilles dans les maisons de ce quartier où l'on pensait que plusieurs des insurgés s'étaient réfugiés et voilà ce pauvre Maillard et bien plus encore sa femme pris d'une panique toute naturelle et ne sachant où cacher le malheureux. Mme Maillard court au Collège demander conseil à Daguet. Quelle chose étonnante, n'est-ce pas? - Il vient chez elle, tient conseil avec Gendre Frédéric³⁴⁵ et propose de m'amener Maillard et ces gens acceptent!!!

Dans la journée il avait été question du péril que courrait ce pauvre homme et j'avais dit: s'il venait chez moi je le cacherais bien. Daguet se ressouvint de ça et il eut raison. À 9½ heures il entrait ici avec cet homme auguel je n'ai parlé de ma vie, qui était pâle, qui tremblait et que j'eus une vraie satisfaction je l'assure, de consoler, de recueillir et d'installer dans la chambre de ton frère, qui la lui céda de grand cœur comme tu le penses bien et où il demeura jusqu'au Dimanche soir à 8 heures. -Alors, conduit par Adolphe, il alla prendre la voiture de Mme d'Affry devant la maison Boccard³⁴⁶ et fut conduit ventre à terre jusqu'à Payerne. - J'eus dans la même soirée la visite de sa charmante femme à la peine de laquelle je m'associe pleinement. Je sais ce que cela coute de larmes et de souffrances! J'eus aussi celle de Frédéric Gendre ami de Maillard, lequel me fit des phrases d'enthousiasme, d'admiration, de vénération presque ridicules en vérité pour une chose si naturelle. Le lendemain Mme de Forell, Chambellan vint à son tour me remercier³⁴⁷. Celle-ci attirée bien plus par son enchantement pour mes chers frères que pour moi. Ce n'est que dans notre famille selon elle, qu'on trouve des traits aussi sublimes joints à une délicatesse sans exemple. Cette femme est folle et m'a fort amusée. - La bonne vieille dame Maillard, notre ancienne amie, par contre m'a émue, elle. Elle m'a tant serrée, tant embrassée. Elle pleurait si véritablement. C'est un cœur dévoué que celui de cette femme. La jeune Dame était allée lui raconter la chose et elle est accourue. Depuis lors c'est assez drôle de voir quantité de gens saluant soit Adolphe, soit moi, qui auparavant ne nous regardaient pas. J'eusse préféré qu'on en sût rien et si on en parlait parmi nos gens, je le nierais. Julien, qui met le politique avant tout m'en ferait un crime. Et pourtant j'en ai une grande satisfaction et suis même reconaissante à cette famille de la confiance et de l'estime qu'ils m'ont prouvées là.

12. Lettre d'Élisa Vicarino à sa fille Thérèse, Kriegstetten, $1^{\rm er}$ août 1853

Kriegstetten³⁴⁸ Lundi 1^{er} Aoust 1853

Je suis désolée, ma chère Thérèse, juge si j'ai de quoi: Adolphe m'écrivait il y a une dizaine de jours que son voyage pour Londres était décidé pour y passer quelques semaines, qu'il partait vers le milieu du mois d'Aoust et passerait par Fribourg en Brisgau où il te donnerait une demi-journée. Là dessus je me mis à combiner le moyen de me trouver auprès de toi à cette époque pour jouir tout à la fois de mes deux bien aimés enfans et ne répondis pas à Adolet voulant pouvoir arranger la chose à coup sûr et lui annoncer d'une manière certaine le jour de mon départ d'ici. En sorte qu'il ignorait tout à fait que tu fusses à Bâle. Juge alors ce que j'ai éprouvé ce matin en recevant une petite lettre de lui qui m'annonce sans me dire le motif de ce changement qu'il est parti subito hier et sera à Londres Jeudi, passant par Francfort. Donc aujourd'hui ce pauvre Adolphe se sera détourné pour te voir et ne t'aura pas trouvée. J'en ai un chagrin inexprimable et tu le partageras, ma mie, car une occasion pareille ne se retrouvera pas de sitôt. Et quand je pense au bonheur que vous eussiez eu tous les deux et que je suis en partie cause qui vous a manqué, je ne puis dire ma peine. J'eusse dû écrire tout de suite, c'est sûr. Mais j'attendais aussi de la maison des explications demandées à Constance pour des affaires à Paris, où il me disait devoir se rendre auparavant. Ce n'est donc pas entièrement de ma faute. Ne m'en voulez pas, mes chers enfans, car je suis désolée de ce contretems. Pauvre Adolet! aura-t-il été capot³⁴⁹! aura-t-il bisqué! Si seulement le hasard l'avait fait te rencontrer à Bâle hier soir; mais à cela il ne faut pas penser. Nous ne sommes pas si heureux. Enfin c'est fait, mais ça me désole.

Tu es donc à Bâle, ma mie et cette bonne dame Grivet et son mari³⁵⁰ t'ont si bien reçue, si cordialement accueillie. J'ai été bien touchée du récit que tu m'en fais, mon enfant et ne sais comment assez leur en exprimer ma reconnaissance. Je n'ai pas besoin de te recommander de chercher à leur être agréable en tout, de te rendre utile à Mme dans mille petites choses où tu peux lui aider, de faire enfin qu'ils n'aient pas de regret de leur aimable invitation mais tout au contraire qu'ils te regrettent au départ.

Tu ne me dis point le tems que tu comptes y rester et tu ne le sais probablement pas trop toimême. Ils n'auront pas limité le tems en t'invitant. Je suis heureuse de te savoir hors de Fribourg pendant ce tems de maladie, mais je crains aussi qu'un séjour prolongé au delà de quelques jours ne paraisse indiscret à ces amis. Je te laisse le soin, ma bonne amie, de juger cela par toi-même et de te conduire d'après ce que tu trouveras convenable. Si tu pouvais être là encore quand j'aurai fini ma cure, j'en serais bien contente. Nous finirons le voyage ensemble alors et ça nous irait parfaitement à toutes deux, n'est-ce pas, petite? Mais si cette idée ne leur vient pas, on ne peut pas le leur proposer. Voilà ce que je compte faire: partir d'ici le Vendredi 12, arriver le soir à Bâle, en repartir le lendemain pour Fribourg afin d'y être pour le Dimanche et le lundi fête de l'Assomption. J'arrange cela ainsi dans ma tête, mais il n'y a rien encore d'entièrement arrêté. Ça dépend de l'état où je me trouverai la semaine prochaine, étant un peu éprouvée ces jours-ci et ne voulant me mettre en route que lorsque je me sentirai mieux. Le Docteur me promet que dans quelques jours je serai remise; je l'espère mais habituée à ne compter sur rien, j'attends pour prendre une dernière résolution que je sois sure de mon fait. J'ai raison, n'est-ce pas, ma mie?

En tout cas nous ne voulons pas nous manquer comme ce pauvre cher Adolet, et tu m'écriras tes projets, comme moi je te manderai les miens. Si Mme Grivet avait seulement cette heureuse inspiration de te dire: Vous attendrez Maman ici! Et ce bon Mr Eichhorn³⁵¹, vient-il ou est-il déjà venu? Ce serait fatal s'il vous faisait faux-bond.

Tu auras la semaine prochaine c'est-à-dire Samedi ou Dimanche prochains la visite de Mme Kholb femme du libraire de ce nom établi à Bâle³⁵² que Mr Grivet connaît peut-être, qui a fini sa cure et ira te donner de mes nouvelles. C'est une fort gentille femme que nous regretterons beaucoup et qui a eu pour moi toute sorte d'attentions. Elle m'aimait et m'appelait Maman. Reçois-la bien, qu'elle ne trouve pas que j'aie parlé en mère aveugle en faisant ton éloge. Je lui remettrai probablement un joli petit chalet Suisse que j'ai eu occasion d'acheter ici à bon compte, pensant aux objets que tu désirais apporter aux enfans. C'en est un de moins que tu as à emplêter, prends ça en note, petite.

J'ai d'assez mauvaises nouvelles de Fribourg. D'abord une chute de char effroyable qu'a fait l'Oncle Jean³⁵³ avec tante Marianne et les deux jeunes filles allant à Groley³⁵⁴. Le cheval a reculé à la montée de Rosières³⁵⁵ jusqu'au bord du ravin où l'équipage a été précipité aussitôt [...]³⁵⁶

[...] qu'il lui tâtat le pouls. Cet accident me fait beaucoup de peine pour cet Oncle que j'aime et je trouve cruel pour lui de mourir de la sorte quand on [a]³⁵⁷ affronté si souvent une mort plus glorieuse. On ne peut éviter sa destinée.

Urbain qui me mande cela me dit en même tems que les petites sont méchantes comme des démons depuis mon départ³⁵⁸. Toujours en querelle et Cécile avec des tons d'indépendance réellement insupportables. Je ne le crois que trop et prévoyais bien que personne ne saurait les faire obéir sans moi. Mais ça me tourmente cependant, car elles seront malheureuses de la sorte les pauvres petites, en guerre avec tout le monde. Je suis sûre

DOCUMENTS

qu'Almire passe sa vie à pleurer. Ah! je voudrais bien être à la fin de ma cure et de retour à la maison après avoir l'immense bonheur de te revoir, mon enfant et m'être assurée que je peux prolonger notre séparation sans que tu aies trop à en souffrir. C'est Mercredi le jour de la distribution des prix à Fribourg³⁵⁹. J'ai un grand chagrin de n'y pas être et de sentir mes chères petites véritablement orphelines pour cette solennité. C'est si triste pour elles, penses-y Thérèse en comparant ta position à la leur en pareille circonstance autrefois. C'est qu'elles n'auront personne, absolument personne! Ça me navre le cœur! Urbain m'écrit aussi qu'il a placé son garçon³⁶⁰ chez un curé choisi par Mr Daguet pour 1 ou 2 ans et qu'il partira dès les vacances. Pour cela par exemple, je dis: Dieu merci! -

Adieu, ma chère petite, écris-moi si peu que tu voudras, mais quelque chose s. t. p. Je t'aime tant, ma chère Thérèse, je me réjouis tant de te revoir. Ah! tu as raison, ce sera un beau jour, qui effacera bien des larmes! Aux bons amis qui te témoignent tant d'affection, mille salutations de cœur. Un baiser à leur mignonne Caroline³⁶¹. Je me réjouis de les revoir tous. À toi mon enfant les meilleures caresses de

ta bonne Maman.

Et ces pauvres amis Rotteck! Comme j'y pense. Comme je les plains. Quelles nouvelles de ton amie Marie³⁶²?

13. Lettre d'Élisa Vicarino à sa fille Thérèse, Fribourg, 25 août 1853

Fribourg le 25 Aoust 1853, Jeudi matin.

Tu comptes les jours et les heures, ma bonne Thérèse, tu trouves que la lettre promise n'arrive pas, tu t'inquiètes, tu te chagrines, pauvre petite mie, patience; ta mirette ne peut plus courir, il lui faut le tems de se remettre, tout la fatigue, elle est paresseuse à faire peur cette vieille mère, elle ne vient à bout de rien, pas même d'une lettre à ses enfans, mais enfin me voici, petite, avec tous les détails de mon voyage. Il était bien pénible ce cruel moment de notre nouvelle séparation, ma fille, oh! oui, bien pénible! Il m'a fallu un effort de courage pour l'accomplir et sans l'ultime conviction de la nécessité de ce sacrifice pour ton avenir, ma chère enfant, je n'en eusse pas eu la force. Aprésent je suis heureuse d'avoir pu le faire et il ne me reste plus que le souvenir des beaux jours que nous avons passés ensemble et leur douce et bienfaisante influence. J'ai été contente de toi, ma bonne petite, je t'aime tant que je ne puis te le dire assez. J'aime à penser aussi que rentrée dans ta vie habituelle, au milieu des amis de cœur que tu as trouvés à ce Fribourg, ta seconde patrie³⁶³, tu auras pu surmonter la douleur de notre séparation, que tu auras repris avec courage tes occupations, que le souvenir de cette bonne semaine où nous avons si bien joui l'une de l'autre, joint à celui des jolies vacances passées chez ces bons amis Grivet³⁶⁴, te sera un encouragement et un fortifiant pour mettre à profit le tems de ton absence et que nous n'aurons ainsi qu'à nous féliciter toutes deux d'avoir pu nous rapprocher si délicieusement et à nous réjouir du moment où tu reviendras pour ne plus nous séparer. N'est-ce pas, ma mie, qu'il en sera ainsi? -

Tu as bien exprimé à toutes ces dames, je pense, le regret que j'avais de ne pouvoir aller faire leur connaissance et les remercier toutes de leurs bontés pour toi. Je m'étais promis un immense plaisir de ce séjour à Fribourg en Brisgau. Ce n'est pas le 1er auquel ma misérable santé m'a forcée de renoncer. Ce ne sera pas le dernier sans doute. À mon âge, affaiblie comme je le suis on ne peut faire des projets, ils avortent toujours. Mais qu'ai-je à me plaindre au fond aprésent que j'ai pu aller jusqu'à toi? N'était-ce pas là le vrai, l'unique but de mon voyage? J'ai pu le remplir et je murmure encore. -Je ne suis qu'une ingrate envers cette providence qui m'a ménagée dans mes chers enfans tant de douceurs et de consolations que je devrais passer ma vie à la bénir. Ah! je sens bien tout ce que je lui dois pourtant, mais le cœur est insatiable, le mien surtout. J'arrive au récit de mon voyage, petite, me voici dans cette lourde machine qui m'emmène loin de toi. J'ai la pauvre figurette éplorée, décomposée devant les yeux[,] j'ai tes larmes sur le cœur, les miennes coulent en abondance, je pleure amèrement. Les deux dames qui occupent le coupé avec moi s'en émeuvent. L'une est la mère habitant à Francfort, l'autre la fille habitant à Paris. Elles viennent de passer une saison ensemble à Boulogne sur mer, elles vont finir l'Automne à Interlacken. Ce sont des dames juives de haute distinction. La mère me tend la main: Vous souffrez Mme, vous avez dit adieu à un enfant. Oh! je connais ces douleurs là, moi, ça fait bien mal! Et de tristes larmes coulent sur ses joues en me disant ces paroles cordiales et sa fille lui prend son autre main et lui dit: Ach! liebe Mutter! Juge si nous fûmes bientôt en connaissance. La sympathie fut complette et je passai la journée fort agréablement dans cette aimable société. Je ne m'apperçus pas trop de la chaleur ni de la longueur de la route mais pourtant j'arrivai bien fatiguée à 7 ½ heures du soir. Louise³⁶⁵ m'avait préparé la chambre

du second, ce dont je fus ravie et j'y dormis très bien. Le lendemain j'allai chez Mr Vogt qui me témoigna beaucoup d'amitié et parut très content du résultat de la cure, m'assurant que cette fatigue et cette faiblesse étaient inévitables, que cela passerait peu à peu et que dans quelques semaines je serais certainement très satisfaite de mon état. Que mon œuil était parfait, mon teint bon, que le tout lui plaisait beaucoup et qu'il n'aurait pu attendre mieux. Tu vois donc, ma mie, qu'il n'y a pas à t'inquiéter de ce que tu as vu à Bâle. Il dit que la cessation de la cure d'eau froide se fait toujours sentir vivement, et c'est facile à comprendre parce qu'elle est trop violente et remuante pour qu'il puisse en être autrement. Dans le fond il est sûr que je me sens plus de vie, bien que la lassitude que j'éprouve dans les membres soit insupportable, mais ma tête est plus forte et mes idées plus nettes, ce qui est un fameux point. Le reste viendra et je me ménagerai ensorte d'aider à ce que cela revienne plutôt. Vogt me dispense d'ailleurs de toutes ces choses prescrites par le Docteur Ziegler³⁶⁶ et dit en riant que c'est une petite faiblesse des médecins d'eau froide de vouloir prolonger la cure indéfiniment, qu'il faut la leur passer, mais que pour lui il n'y tient pas du tout. Seulement il m'astreint à un lavage³⁶⁷ chaque jour dans l'après midi vers 5 heures ce qui est une heure fort incomode qui coupe l'après midi de telle sorte qu'on ne peut entreprendre aucune partie ainsi. Je veux en essayer le matin à 11 heures et faire une promenade ensuite, autrement j'aurai toutes mes après-midi gatées et ne pourrai jouir aucunement du reste de la belle saison. Pour les compresses sur le ventre il me dit de les reprendre si je sens des douleurs mais il n'y tient pas autrement. Ainsi je n'ai pas beaucoup à faire comme tu vois, ma mie et je me laisse persuader que dans peu je serai tout à fait rétablie. J'ai trouvé Louise dans un assez mauvais état. Pâle, défaite, souffrant du

ventre et menacée d'une de ses crises habituelles. Vogt a paru assez mécontent, il a secoué la tête et a ordonné plusieurs remèdes, entr'autres un bain chaque jour. L'absence de B.368 n'est pas pour rien dans ce dérangement. Cette pauvre femme ne sait rien endurer, l'ennui la dévore, l'inquiétude la ronge, elle se tourmente sans raison et à force d'aimer se rend éxigeante et importune à un degré que je crois bien devoir finir par lasser un homme calme et froid comme B. Depuis mon retour j'ai déjà reçu deux lettres d'elle sans dessus dessous parce qu'elle n'a pas chaque jour à peu près une lettre de lui. Heureusement doit-il revenir cette semaine, il la calmera et remettra j'espère. On est bien malheureux, ma chère Thérèse, quand on ne peut gouverner ses passions. Cette pauvre Louise en est une triste preuve. Elle a gâté toute sa vie par des rêves hors de la vie réelle et va gâter encore, je le crains bien, la dernière lueur de bonheur qui se présentait pour consoler son isolement actuel. Il n'est pas d'homme au monde qui ne se fatigue d'un amour que tout émeut et que rien ne satisfait. -

À Berne je trouvai une lettre de Constance me suppliant au nom de toute la maisonnée de retarder mon arrivée de 4 à 5 jours, les écurages n'étant pas finis et la maison pas remise dans l'état brillant où on la voulait pour me recevoir. Je les ai joliment envoyé promener avec leurs beaux projets et je ne fusse restée pour rien au monde un seul jour de plus. Une fois sur le retour on est impatiens de rentrer et je l'étais tout particulièrement de revoir cette pauvre Miron dont l'abandon me pesait depuis longtems sur le cœur. Aussi fallait voir sa joie en me recevant à la porte, chère Mirette³⁶⁹. Elle ne me quitte plus et nous sommes bien contentes d'être de nouveau ensemble. Je l'ai trouvé grandie et toute raisonnable. Je crois qu'elle deviendra bien gentille aussi cette sœurette et qu'elle marchera sur les traces des ainés. - Elle est dans le ravissement

des jolis cadeaux - surtout de l'horloge. C'est un délire! Elle passe sa vie à la remonter, à la contempler et à faire des exclamations sur le bonheur d'avoir une pendule véritable. La bague en or est aussi un fameux bijou et les poupées en papier et les perles et la robe, tout cela a causé une masse de bonheur qui m'a fait du bien à moi-même. Elle a fait l'effort de dire son amour pour toi déclarant que tu étais la meilleure et la plus gentille sœur qu'il y ait au monde. - Quant à Cécile je sais qu'elle est très bien, gaie et contente à Morat³⁷⁰. La partie projettée à l'île de St-Pierre ayant eu lieu le Dimanche en question par les Poletti, Dony, et Cie³⁷¹ en l'absence de Daguet qui n'est revenu que le Mardi suivant, Urbain fut le cavalier de Laure et au retour en alla chercher Cécile et Rösy qui soupèrent à l'hôtel avec toute la société. On offrit à Cécile de la reprendre, ce dont elle ne voulut rien entendre disant qu'elle était beaucoup mieux à Morat qu'à Fribourg. Je lui envoye aujourd'hui les poupées en papier et la bague de Caroline³⁷² et je me réserve de lui apporter son poupon quand j'irai la voir.

Jeudi matin

A part Almire, j'eus au reste un assez triste retour à la maison, ma mie, le plus triste de ma vie. Car pour la première fois je rentrai au logis sans mes grands enfans, sans frères, sans amis pour me souhaiter la bienvenue et se réjouir de me revoir. Les frères, tu sais, ne se dérangent guère pour personne, je ne vis ce soir-là qu'Urbain quand il vint pour se coucher. Julien que j'allai relancer Mercredi matin chez lui me dit n'avoir pas cru que je revinsse sitôt, bien qu'Almire le lui eût annoncé. Andi est en Caserne avec la cavalerie, ainsi de frères, pas question. L'ami Daguet toujours le plus fidèle, je puis même dire, le *seul* fidèle, était lundi à une assemblée de régents à Estavayer, d'où il ne revint qu'à 1 heure de la nuit.

Dis-moi comment est ta santé et si tu n'es pas remise et si l'appétit n'est pas revenu, souviens-toi de ta promesse et prends une purge, sans faute, petite³⁷³.

14. Lettre d'Élisa Vicarino à sa fille Thérèse, Fribourg, $1^{\rm er}$ septembre 1853

Jeudi 1er Septembre 1853.

Te gronder ma pauvre mie, comment en aurais-je le courage quand je te vois malade et que ton état me met hors de moi d'angoisse et de souci. Oh! non, enfant, je ne te gronde pas, mais je déplore cette sensibilité excessive qui compromet ainsi ta santé et me donne les plus grandes inquiétudes sur ton avenir. Chère, bien chère petite, je le craignais bien que tu fusses tombée malade après mon départ; je t'avais laissée si affectée et les jours auparavant déjà si chagrinée à l'avance; impossible d'interprêter ce silence qui durait trop, autrement. J'allais t'écrire aujourd'hui quand ta lettre est venue changer mes craintes en une trop triste réalité. Tu ne me donnes pas tous les détails que je voudrais, pour pouvoir me tranquilliser comme tu le désires, ma chère mie, mais je vois bien que tu n'as pas encore la force d'écrire et je ne voudrais pas que tu te fatigues inutilement. Je suis seulement étonnée que tu puisses être 9 jours au lit sans que Mme Federer ou cette bonne Amalie m'en avertissent. Il me semble que c'était là un devoir auquel je suis peinée qu'on ait manqué car il m'en restera une inquiétude profonde et chaque fois que je serai sans nouvelles je me tourmenterai. Ne crois pas cependant que je me monte l'imagination et que je me représente ton état en en agravant le danger; non, ma bonne petite, je m'en rends compte avec raisonnement et

comprends très bien ce qui en est. - Tu n'étais pas bien déjà depuis longtems à ce qu'il paraît; le Docteur savait bien ce qu'il faisait, quand il te pressait de prendre cet émétique qui te faisait peur à juste titre. Ton séjour à Bâle a amené quelque changement, mais le manque d'apétit des derniers jours et divers symptômes m'allarmaient déjà plus que je ne voulais le faire paraître. Pour trouver le courage dont j'avais besoin pour moi-même chère petite et la force nécessaire à cette cruelle séparation, je devais m'armer d'une espèce d'insensibilité extérieure qui réagissait d'autant plus sur mon cœur et cela m'empêcha de te témoigner l'amour que je te porte dans son immensité. Mais il n'est pas besoin de ces démonstrations pour que tu saches combien tu m'es chère, ma bonne Thérèse et tu as bien compris que le cœur de ta mère battait à l'unisson du tien. De là ce violent chagrin au moment du départ, qui devait t'être fatal dans la disposition où tu te trouvais. Le voyage n'y aura pas remédié, bien au contraire, et voilà ce qui t'as forcée à garder le lit pendant ces 9 grands jours, dont la durée me pèse pour toi, chère petite et où il me semble affreux de n'avoir pu être auprès de toi. Je t'avais tant dit: si tu viens malade je veux le savoir par le télégraphe. Pourquoi ne pas te ressouvenir de cet ordre de ta mère, mon enfant et ne pas le faire exécuter? J'eusse été auprès de toi de suite et cela eût été mieux pour toutes les deux. C'était bien un pressentiment vois-tu qui me faisait te dire ça. Ah! je le voyais bien que tu étais menacée de maladie mais je cherchais à me le déguiser à moi-même. Enfin il est trop tard pour revenir sur le passé à présent et nous voulons rester dans le présent pour arriver à un meilleur avenir. - Et tout d'abord, ma chérie, je suis enchantée de cet air de campagne que tu vas pouvoir prendre avec ces chères amies Amalie et Marie³⁷⁴, je l'approuve entièrement et desires savoir au plutôt que tu as pu t'y rendre et que tu en ressens les bons fruits.

Mme Meyer lytographe³⁷⁵ partant la semaine prochaine, je lui remettrai l'argent nécessaire à ce déplacement et aux frais qu'il entrainera. Je prie ensuite Mme Federer de m'envoyer au plutôt la note du dernier trimestre et de ses débours jusqu'ici, dont je remettrai le montant à Mr Kern³⁷⁶. – Puis, ma petite, si cette cure de bain ne t'avait pas fait tout le bien que j'en espère et si le besoin de la maison était pour toi le plus impérieux remède, mais il va bien s'en dire, que tu le prendrais sur le champ. - Qu'estce que je veux, qu'est-ce que je cherche hors votre bonheur et votre bienêtre mes chers enfans. Pour y atteindre je me sens capable de tous les sacrifices. C'en a été un immense de me séparer de toi, tempéré il est vrai par la conviction de la nécessité de t'éloigner pour un certain tems. Cette nécessité cesserait si ta santé l'exigeait, Thérèse. Ainsi ne te tourmentes point du tems que nous avons encore à passer éloignées l'une de l'autre. Ce tems se limitera selon les besoins de ton état et malgré mon désir de te voir passer encore cet hiver à l'étranger pour achever ton éducation, je me dirigerai entièrement d'après ce que ta santé en ordonnera. Ainsi, mon enfant, n'aye aucune préoccupation de ce genre, ne penses, je t'en supplie, qu'à te guérir et ne te tourmentes que de l'idée de mon désespoir si cette santé ne se remettait pas, parce que cette idée te donnera la force de tout supporter pour cela et qu'avec le courage moral, les forces phisiques reviennent et avec elles la gaité, les rires, les joues roses et le bonheur. - Enfant, songes-y bien, ta vie est attachée à la vie de ta mère, ton bonheur à son bonheur.

Et maintenant que je suis avertie je supplie qu'on ne me laisse pas sans nouvelles et si le malheur voulait que tu sois plus malade ou que tu te sentes le besoin de me voir, qu'on me le fasse savoir tout de suite. De ceci je fais un cas de conscience à tous ceux qui t'approcheront. Je veux savoir la

vérité, toute la vérité. Tout ménagement est un crime quand il s'agit de la santé de votre enfant. Mais je n'aurai pas ces tristes nouvelles à recevoir, ma mie chère, n'est-ce pas? Tu es mieux, beaucoup mieux. Tu as pu écrire. N'en as-tu pas été fatiguée de nouveau, émotionnée peut-être? Oh! j'espère que non et que cette lettre à ta mère t'aura soulagée au contraire. Prends courage, en grace. Pourquoi donc ce Heim-weh? Est-ce ma vue qui te l'a donné? Oh! quels reproches j'aurais à me faire en ce cas! Penses qu'Adolphe va revenir te voir. Urbain aussi me charge de te dire qu'il viendra dans le courant de ce mois. Le heim-weh n'est pas permis entourée comme tu l'es, petite, c'est une injure à tes amis. Et la maison est si près d'ailleurs! Penses que s'il le faut tu peux y être en un jour. Mais mieux vaut qu'il ne le faille pas certainement. Taches-y donc de ton mieux chère enfant. Je t'en prie pour le repos de ta bonne Maman.

Daguet a pleuré avec moi de ce souci que tu nous donnes, pauvre mie. Glasson³⁷⁷ est venu aussi tout allarmé. Tous deux veulent que je te dise la tendresse qu'ils ont au cœur pour toi. Laure a arrangé les cheveux des petites et t'envoye ses amitiés. Almire aussi pleure et n'a pas pu diner. Ah! pauvre mie combien nous t'aimons tous! Voici les cheveux. La grande tresse d'Almire, la petite de Cécile – les miens tu les connais. Enfant adieu. N'est-ce pas tu es mieux, tu es guérie? Oh! dis-moi oui³⁷⁸!!!

NOTES

- 1. Voir respectivement Sophie MAGNE, Dans l'intimité familiale d'un patricien libéral fribourgeois. Présentation et édition de la correspondance de Charles Schaller (1772-1843), mémoire de Master, Université de Fribourg, 2008; Rachel CUENNET, Élisa Vicarino Schaller, une femme radicale dans la tourmente du Sonderbund à Fribourg en 1947. Présentation et édition de sa correspondance, mémoire de licence, Université de Fribourg, 2006.
- 2. Ces lettres sont aujourd'hui conservées, comme celles éditées par Rachel Cuennet et Sophie Magne, dans le fonds Vicarino-Schaller et familles alliées (Daguet, Gendre, Dupré, Baeriswyl et Loutan) aux Archives de l'État de Fribourg, aux cotes 8.1-8.4 (lettres à Jean-Baptiste), 8.5-8.7 (lettres à Charles) et 8.8-8.14 (lettres à Thérèse). Ce fonds a été donné en 2004 par la famille Loutan (descendante de la petite-fille d'Élisa Vicarino, Thérèse Loutan née Gendre) au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, qui les a lui-même remis en 2007 aux Archives de l'État de Fribourg. Il contient encore dix lettres d'Élisa à Jean-Baptiste datant de 1840 (sous la cote 6.1-6.10), non reprises ici, ainsi que quelques souvenirs de famille, dont la seule photographie connue d'Élisa, reproduite au début de cet ouvrage. Un important supplément a été déposé aux Archives de l'État en 2016, provenant des descendants d'une autre fille d'Élisa. Ce fonds complémentaire contient des lettres de Charles de Schaller à ses proches, parmi lesquels Élisa et Jean-Baptiste Vicarino, mais ne concerne pas la décennie étudiée ici.
- 3. Élisa et Jean-Baptiste avaient en fait eu un premier fils, mort à un an et demi en 1827. Voir Rachel CUENNET, *op. cit.*, p. 235.
- 4. Son passeport, dont la copie est conservée dans le registre *ad hoc* conservé aux Archives de l'État

de Fribourg, est daté du 10 avril 1846. Il y est indiqué qu'il part pour «New York, en passant par la France et l'Angleterre» dans l'intention de «s'y fixer pendant quelque temps». - Sur la colonie Alpina, on renvoie à un article synthétique de Philippe Suchard paru dans le supplément de la Feuille d'avis de Neuchâtel du 1er mars 1849, citant le nom de «M. Vicarino, fils, de Fribourg». Pour une approche plus globale et quantitative de l'émigration suisse aux États-Unis au XIX^e siècle, on renvoie aux recherches pionnières de Gérald ARLETTAZ, «L'émigration suisse outre-mer de 1815 à 1920», Études et sources, 1, 1975, p. 31-96 et «Émigration et colonisation suisses en Amérique, 1815-1918. Chapitre 2: les États-Unis», Études et sources, 5, 1979, p. 27-83. Pour un autre exemple étudié récemment, voir Emmanuelle PACCAUD, Du pionnier solitaire à la famille solidaire. Correspondance et itinéraire de Théodore et Sophie Bost aux États-Unis (1850-1920), mémoire de Master, Université de Fribourg, 2015.

- 5. Lettre d'Urbain Schaller à sa sœur Élisa Vicarino, 15 février 1847, Archives de l'État de Fribourg, fonds Vicarino-Schaller, 4.1.
- 6. Lettre transcrite dans Rachel CUENNET, *op. cit.*, p. 125-126.
- 7. Notice sur Alpina, terre située dans les comtés de Jefferson et de Lewis, État de New York, Neuchâtel, Wolfrath, 1847.
- 8. À la mort de Charles, *Le Nouvelliste vaudois* du 9 avril 1847 reconnaît qu'elles «ne révèlent qu'en partie la belle âme de ce jeune Fribourgeois dans lequel les sympathies enthousiastes s'alliaient d'une manière étonnante avec les connaissances technologiques et la plus rare sagacité d'observation».
- 9. Lettre d'Élisa Vicarino à son époux Jean-Baptiste, 24 février 1847, dans Rachel CUENNET, *op. cit.*, p. 127.
- 10. Lettre d'Élisa Vicarino à son époux Jean-Baptiste, 22 avril 1847, dans *ibid.*, p. 156.
- 11. Un passeport à son nom pour l'Allemagne a été conservé, daté du 13 septembre 1847.

- 12. Il reviendra lui aussi à Fribourg, on ne sait pas exactement quand. Mais on le retrouve voyageant en Europe dans les lettres d'Élisa à Thérèse.
- 13. Cette «farde» de fortune constitue la pièce 8.14 du fonds Vicarino-Schaller conservé aux Archives de l'État de Fribourg.
- 14. Le poste est mis au concours dans la Feuille officielle du 14 décembre 1848 et Jean-Baptiste est officiellement nommé le 9 janvier 1849 (Feuille officielle du 18 janvier). Une annonce qu'il publie dans la Feuille d'avis du 29 janvier montre qu'il exerce son mandat depuis son domicile de la rue des Épouses.
- 15. Comme l'atteste un démenti publié dans *Le Confédéré* du 1^{er} novembre 1851, il est accusé à tort d'être l'auteur d'articles anonymes parus dans *La Tribune*.
- 16. Annuaire officiel du canton de Fribourg pour l'année 1851, Fribourg, Louis-Joseph Schmid, 1851, p. 79 (administrateur du fonds cantonal des écoles) et p. 96 (tribunal de commerce).
- 17. C'est en tout cas en tant que tel qu'il est enregistré dans le recensement de 1850. Les lettres de 1848 attestent que ses affaires se poursuivent des mois après que la faillite de sa mercerie a été prononcée. En l'absence d'un registre du commerce à cette époque, il est malaisé de reconstituer l'histoire de son établissement. Des recherches complémentaires restent à mener sur ce point.
- 18. VICARINO-SCHALLER, *Avis et conseils aux émi-grants pour l'Amérique*, Fribourg, Impr. Galley, 1852, p. 9. Le texte est daté du 2 au 5 mai 1852, et n'a connu qu'une diffusion restreinte, dans l'entourage de Jean-Baptiste. Il est à noter que ce genre de publication se multiplie à une époque où l'émigration devient un juteux commerce pour des intermédiaires peu scrupuleux. Le 26 octobre 1848, soit au moment du retour de Jean-Baptiste, la *Feuille d'avis du canton de Fribourg* publie une annonce du titulaire de l'agence pour l'émigration suisse au Havre qui présente les modalités pour embarquer sans se faire arnaquer.

- 19. Voir la *Gazette de Lausanne*, 27 mai et 5 juin 1852; *Le Nouvelliste vaudois*, 5 juin 1852; le *Journal de Genève*, 27 mai, 2 juin et 4 juin 1852.
- 20. Brouillon d'une lettre d'Augustin Eggis à Eulalie de Senancour, s. d. [juin 1852], dans Jean-Jacques D'EGGIS, Correspondance d'Eulalie de Senancour avec Augustin et Étienne Eggis, Josué Labastrou, document disponible à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, 1998, p. 69. Le «petit neveu» en question, dont le Journal de Genève du 2 juin nous apprend qu'il a quatre ans, pourrait être François Vicarino (1848-1890), fils d'Auguste (neveu de Jean-Baptiste).
- 21. Le Narrateur fribourgeois, 5 juin 1852. Le lendemain, le professeur jurassien Xavier Kohler écrit à Alexandre Daguet, son beau-frère: «J'ai lu ce matin dans la tribune S[uisse] la triste nouvelle de la mort de M. Vicarino. Je n'ai pas besoin de vous dire si elle nous a surpris et profondément affectés. Cette famille avait été assez cruellement éprouvée depuis 5 ans sans que ce nouveau malheur vienne encore s'ajouter à tant d'autres. Veuillez adresser à M^{de} V. nos sincères complimens de condoléance; plus M. V. était loyal, franc, homme de cœur dans la plus grande acception du mot, plus le vide que laisse son trépas, est immense pour vous. Il eut des douleurs tellement profondes, que toutes les consolations sont inutiles pour fermer une plaie saignante; celle-ci est de ce nombre; je ne puis que vous exprimer ma sympathie en face de ce nouveau sujet de souffrance, et vous prier aussi que ses bons parents, de croire à la part que nous prenons.» (Lettre de Xavier Kohler à Alexandre Daguet, 6 juin 1852, Archives de l'État de Neuchâtel, fonds Daguet/Favarger, K7). Détail intéressant: dans la même lettre, Kohler évoque les coquilles de son «article sur Eggis» paru dans L'Émulation d'avril 1852; cet envoi témoigne donc de la position centrale de Daguet dans le réseau fribourgeois étudié dans ce volume.
- 22. La première lettre située avec certitude date du 17 décembre 1852. Une lettre non datée pourrait toutefois être antérieure à la mort de Jean-Baptiste (voir l'annotation de la lettre 7). L'ensemble est

- lacunaire et certaines lettres sont incomplètes, soit que des feuillets aient disparu, soit que des passages particulièrement intimes? aient été découpés au ciseau.
- 23. Le 18 octobre 1852, Julien Schaller et «sa nièce» obtiennent un passeport pour la France et l'Allemagne.
- 24. Voir Michelle PERROT, «La vie de famille», dans Philippe ARIÈS et Georges DUBY (dir.), Histoire de la vie privée, t. IV: De la Révolution à la Grande Guerre, Paris, Seuil, coll. «Points», 1999, p. 167. Élisa, qui déplore que ses envois puissent «s'étendre à la huitaine», semble plus généreuse que la plupart de ses contemporains. Sur l'émigration féminine fribourgeoise, on renvoie à l'étude d'Anne-Sibylle DE WECK RODUIT, Mademoiselle. Fribourgeoises émigrées dans les empires d'Europe, Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, 2017, qui porte sur une période légèrement postérieure (1860-1914).
- 25. Anne MARTIN-FUGIER, «Les rites de la vie privée bourgeoise», dans Philippe ARIÈS et Georges DUBY (dir.), *op. cit.*, p. 179.
- 26. Lettre de «Louise [...] tante» à Thérèse Vicarino, 6 novembre 1852, Archives de l'État de Fribourg, fonds Vicarino-Schaller, 13. On ne connaît pas, dans les relations familiales, de «tante Louise». Comme la lettre est envoyée de Berne, on peut supposer que l'épistolière est Louise Poëterlin, amie proche de la famille. Cette hypothèse se trouve confirmée par la mention de «Papa Vogt», le médecin bernois Philipp Vogt évoqué dans la lettre 13 du 25 août 1853.
- 27. Elle reçoit un passeport pour le Brésil le 17 juillet 1857 et revient en 1858, selon un autre passeport délivré par le Brésil, Archives de l'État de Fribourg, fonds Vicarino-Schaller, 17.
- 28. Voir la lettre reçue de son frère Adolphe alors qu'elle est à Évian, 15 juin 1848, ainsi que celle de la «tante Louise» du 6 novembre 1852, Archives de l'État de Fribourg, fonds Vicarino-Schaller, 18.1 et 13.

- 29. Voir les notes rédigées par Hélène LOUTAN, arrière-petite-fille d'Élisa, Archives de l'État de Fribourg, fonds Vicarino-Schaller, 47.1.
- 30. La transcription respecte les graphies anciennes, comme les pluriels en -ens ou -ans déjà archaïques en 1850, et les irrégularités orthographiques, y compris les accents. Les lettres montrent qu'Élisa maîtrise l'écriture des dictionnaires et des grammaires figuraient d'ailleurs parmi les livres saisis en 1847 -, mais qu'elle écrit beaucoup et rapidement, d'où certaines incorrections parfois difficiles à restituer avec exactitude. La ponctuation en témoigne également: les phrases sont souvent séparées par des tirets qui ne sont parfois que des points allongés, déformés par la vitesse de la rédaction. Nous avons opté pour une normalisation, sauf lorsque les tirets en sont manifestement ou qu'ils s'ajoutent à un point déjà existant.

Pour le confort de la lecture, toutes les abréviations, dont Élisa use beaucoup, ont été développées, y compris l'esperluette et le tilde indiquant le redoublement de consonne. Seules ont été conservées les plus fréquentes encore en usage ainsi que les indications monétaires «L» et «#» (pour «livre»). Par souci de cohérence, les abréviations résolues respectent les graphies utilisées ailleurs (lorsque Élisa écrit «N.-Y.», nous écrivons, comme elle le fait parfois en toutes lettres, «New-Yorck»; ou lorsqu'elle écrit «7bre», «8bre», «9bre» ou «Xbre», nous écrivons le nom des mois de «Septembre» et suivants avec majuscule).

Conformément à l'usage, les soulignements sont rendus par l'italique. Les retours à la ligne ont naturellement été respectés, mais Élisa procède également à des fragmentations à l'intérieur de certains paragraphes en laissant un espace particulièrement important entre deux phrases; cet usage n'a pas pu être transcrit.

Les ratures et autres accidents textuels mineurs sont omis, ainsi que les propriétés physiques du document (écriture croisée, etc.). Les problèmes plus significatifs liés à la matérialité des envois sont traités dans l'annotation.

Les personnalités évoquées par Élisa ont été identifiées, lorsque cela s'est avéré possible.

Les indications biographiques fournies résultent du croisement de diverses sources, notamment les notices du mémoire de Rachel CUENNET (op. cit., p. 187-240), les Dictionnaire historique et biographique de la Suisse et Dictionnaire historique de la Suisse en ligne, les registres de baptêmes, mariages et décès de la paroisse Saint-Nicolas, les registres des passeports du canton de Fribourg, le fichier général et les «généalogies diverses» conservées aux Archives de l'État de Fribourg ainsi que plusieurs bases de données généalogiques en ligne. Nous adressons également nos remerciements aux Archives cantonales bernoises, vaudoises et jurassiennes pour les compléments d'information apportés, et plus particulièrement à Jean-Luc Wermeille et Antoine Glaenzer.

- 31. François-Philippe-Adolphe Vicarino (1830-1876), second fils de Jean-Baptiste et Élisa. Il suit une formation à Aarau avant de revenir à Fribourg et de travailler comme aide dans le commerce familial durant les événements du *Sonderbund*. Voir Rachel CUENNET, *op. cit.*, p. 64.
- 32. Sur Alexandre Daguet et ses liens avec Élisa Vicarino, voir dans ce volume l'étude de Brigitte AIMONINO. Le fonds Daguet/Favarger des Archives de l'État de Neuchâtel contient, sous les cotes S7 et S8, quelques lettres d'Henri Schaller, neveu d'Élisa, et de son fils Jean-Louis, largement postérieures. L'état de santé d'Adolphe (S8, 1er janvier 1878) et la mort de «Thérèse Gendre» (S7, 12 décembre 1889) y sont évoqués, signe de l'intérêt durable de Daguet pour la famille Vicarino.
- 33. Jean-Julien Schaller (1807-1871) est le frère d'Élisa. Conseiller communal de la ville de Fribourg (1843-1847), député radical au Grand Conseil, il s'oppose avec force au *Sonderbund*. Il soutiendra l'insurrection des 6-7 janvier 1847, sans toutefois y prendre part activement, ce qui lui vaudra néanmoins une arrestation le 10 janvier et un séjour de quelque cinq mois en prison. Il s'évadera en juin et deviendra quelques mois plus tard membre du gouvernement provisoire puis conseiller d'État de 1848 à 1857.

- 34. Établissement prisé des voyageurs, situé dans le quartier du Bourg près du pont suspendu.
- 35. Le contexte laisse entendre qu'il s'agit d'une permission militaire.
- 36. Charles Landerset (1813-1871),François-Xavier, est officier de cavalerie au service de Prusse. En 1855, il sera capitaine de la cavalerie fribourgeoise, puis commandant de la gendarmerie cantonale. La jolie cousine qui tire son portrait pourrait être Thérèse-Marie Landerset (1829-1908), future artiste peintre connue pour ses aquarelles de fleurs. Sa carrière la conduira à Vevey, puis dans le sud de la France où elle ouvrira des ateliers et formera des élèves. La première prétendante de Charles serait sa sœur cadette Marie-Juliette, née en 1827. Les deux jeunes filles habitaient au 73, rue des Épouses, non loin du domicile des Vicarino.
- 37. Cette troisième prétendante est Henriette-Clarisse-Caroline Moosbrugger (née en 1827), fille de Joseph et de Clarisse née Courtois; il ne s'agit pas de la famille de confiseurs Moosbrugger voisine du domicile des Vicarino. Henriette épousera Jean-Baptiste Bordreau, architecte né en 1816 à Versailles, le 10 octobre 1847.
- 38. Probablement le Cercle littéraire et de commerce, d'inspiration libérale, fondé en 1816 et fréquenté par la famille Vicarino.
- 39. Philippe Suchard (1797-1884). Originaire de Boudry, il s'est installé à Neuchâtel comme confiseur en 1825 et a commencé à fabriquer du chocolat dès l'année suivante. Il est parti une première fois au États-Unis en 1824 avant d'y retourner en 1843 pour fonder une industrie sur les vastes terrains achetés à la colonie suisse Alpina.
- 40. En 1846, Alexandre Daguet, alors directeur de l'École normale du Jura bernois à Porrentruy, marié à une jeune femme de la ville et père d'une fille (Alice, née en 1845), décline l'appel du gouvernement vaudois à la chaire d'histoire de l'Académie de Lausanne. Les raisons de cette décision ne sont pas parfaitement élucidées à ce jour. Sans doute la sécurité matérielle y entre-t-elle pour une part.

Voir Alexandre FONTAINE, *Alexandre Daguet* (1810-1894). Racines et formation d'un historien libéral-national oublié, mémoire de licence, Université de Fribourg, 2005, p. 61-63 (version archivée sur https://serval.unil.ch/notice/serval:BIB_EC0B8189DAC8). La lettre d'Élisa à Jean-Baptiste du 23 février confirme cette interprétation: « C'est à l'amour filial, plus qu'à tout autre considération qu'il a sacrifié. [...] Il a Porrentruy en horreur. Pourquoi faut-il que ce soit là que le bien-être matériel de sa famille le force de demeurer!» (Rachel CUENNET, op. cit., p. 124). L'éventualité de cette carrière lausannoise est également évoquée dans la seconde lettre d'Eulalie de Senancour à Daguet.

- 41. Jean-François-Marcellin Bussard (1800-1853), avocat, professeur à l'École de droit, député libéral, puis radical. Il sera l'un des instigateurs de l'insurrection des 6-7 janvier 1847.
- 42. Nom difficilement lisible («Fourrer»?), peut-être Louis Fournier (1782-1871), l'un des conseillers d'État les plus favorables au *Sonderbund*.
- 43. Cette remarque reflète le scepticisme des libéraux de la capitale quant aux chances d'une insurrection. Les options modérées de Charles de Schaller restent pour sa fille un repère essentiel.
- 44. Élisa renvoie, dans cet ultime paragraphe rédigé ultérieurement, aux événements de janvier 1847. La formulation suggère que la lettre 2 (cotée 8.6 aux Archives de l'État de Fribourg) a été rédigée avant ce paragraphe final et que les deux ont été envoyées ensemble. Effectivement, la numérotation des pages de la lettre 2 commence au chiffre 5, soit dans la continuité de la lettre 1 qui compte quatre pages.
- 45. Allusion aux initiateurs de la sédition du 7 janvier 1847, Jean-Pierre-Nicolas Frölicher (1796-1847), André Castella (1805-1873) et Jean-François-Marcellin Bussard (1800-1853). Voir *infra*, note 55.
- 46. Adresse au destinataire avec sceau timbré à 2 centimes: Monsieur / Charles Vicarino aux soins de Monsieur / A. Diacon John Street no 20 / à New Yorck. Le logeur, Augustus Diacon, avait introduit aux États-Unis la lampe Carcel, d'invention française (voir The Knickerbocker, or New-York

DOCUMENTS

- Monthly Magazine, novembre 1845, p. 470). Le début de la lettre est exceptionnellement rédigé de la main de Jean-Baptiste Vicarino.
- 47. Le jour du mois manque. Peut-être Jean-Baptiste, qui écrit de façon abrégée (« 9^{bre} »), voulait-il écrire « 9 novembre » ?
- 48. Après des débuts florissants, la mercerie des Vicarino, établie au nº 143 de la rue des Épouses, semble entrer dans une phase de récession avant même que les événements de janvier ne lui donnent le coup de grâce. Jean-Baptiste, accusé de compromission, doit alors s'exiler. Le commerce est mis sous séguestre entre le 7 et le 12 janvier; le 13, le juge de paix appose les scellés et annonce le prochain inventaire des biens de Jean-Baptiste. Élisa contournera néanmoins les scellés et enverra à son mari, réfugié à Payerne, quelques colis de marchandise sauvée. Aidée par son fils Adolphe et par les employés de Jean-Baptiste, elle tentera comme elle peut de poursuivre les activités du petit commerce au nez et à la barbe du gouvernement. Voir Rachel CUENNET, op. cit., p. 80-82 et les lettres contemporaines d'Élisa à son époux.
- 49. Il s'agit vraisemblablement de l'épouse de Charles Favarger (1809-1882), directeur de la colonie Alpina (1846-1852) dans laquelle se rend le jeune Charles.
- 50. À partir de cet endroit, Élisa reprend la plume.
- 51. En 1844 et 1845, l'opposition libérale lucernoise avait participé à deux soulèvements spontanés contre le gouvernement conservateur issu de la Constitution de 1841. L'un de ses principaux griefs était le rappel des jésuites. Ces « expéditions des corps francs » sont considérées comme un des éléments déclencheurs du *Sonderbund*.
- 52. Jean-Julien Schaller (1807-1871) et Aloys-Charles-Denis-Louis Schaller (1822-1876), frères d'Élisa. Ils s'évaderont de prison en juin.
- 53. Joseph Passaplan, instituteur à Fribourg. Il sera emprisonné le 25 janvier 1847 à la suite de l'insurrection. Son incarcération ne durera néanmoins qu'une journée.

- 54. Cette remarque montre qu'Élisa préfère la tenue pacifique d'assemblées populaires au caractère violent de l'insurrection qu'elle attribue à quelques individus, mais traduit également l'inorganisation des opposants au *Sonderbund*. Voir Rachel CUENNET, *op. cit.*, p. 29.
- 55. Jean-Pierre-Nicolas Frölicher (1796-1847), député au Grand Conseil et membre du Conseil communal de Fribourg dès 1840. André Castella (1805-1873), élève du Père Girard, ancien député au Grand Conseil (1840-1842), conseiller communal (1833-1847) en charge de la police. Jean-François-Marcellin Bussard (1800-1853): voir supra, note 41.
- 56. Jean-Pierre Landerset (1781-1849), dernier libéral membre du Conseil d'État. - Jean-Nicolas-Élisabeth Berchtold (1789-1860), maître d'école, puis médecin à l'hôpital des Bourgeois (1836-1847), qui mène également des activités de publiciste et d'historien. Il est arrêté le 17 janvier 1847 suite à l'insurrection bien qu'il n'y ait pas joué un rôle actif. Il s'évadera après six mois et se réfugiera à Berne jusqu'à l'instauration du régime radical pour lequel il sera député au Grand Conseil (1847-1855) et chancelier d'État (1847-1852). - Frédéric Hartmann (1816-1874), chef de l'opposition radicale. Il entrera en 1847 au Conseil communal de Fribourg et deviendra capitaine de la gendarmerie (voir Georges HARTMANN, «Épisodes fribourgeois de la campagne du Sonderbund d'après quelques lettres adressées à Louis Hartmann par ses frères Frédéric et Joseph», Nouvelles Étrennes fribourgeoises, 1937, p. 25-41). – Laurent-François Frossard (1789-1874), membre libéral du Grand Conseil, plus tard professeur à l'École de droit. - Jean-Joseph Page (1791-1863), avocat, député au Grand Conseil. Il passera du libéralisme à des positions radicales qui en feront un ferme adversaire du Sonderbund. - Julien Schaller, enfin, le frère d'Élisa.
- 57. Aloys-Charles-Denis-Louis Schaller (1822-1876), frère d'Élisa.
- 58. François-Xavier Folly (1820-1870), notaire.

- 59. Le parti conservateur. Contrairement à Castella et Bussard, fugitifs, Frölicher a été emprisonné le 9 janvier et mourra en prison au mois d'octobre.
- 60. Le père d'Élisa, Charles-Joseph de Schaller (1772-1843), avait joué un rôle actif dans l'avènement de la Régénération en 1830.
- 61. Sur les ambiguïtés de cette accusation qui fait de Jean-Baptiste l'un des maîtres d'œuvre de l'insurrection aux yeux du gouvernement, voir Rachel CUENNET, op. cit., p. 39. Élisa évoque cet épisode dans sa lettre à son mari du 16 janvier 1847.
- 62. Adolphe est naturellement associé à son frère dans le projet de départ vers l'Amérique que conçoit Élisa.
- 63. Ignace Müsslin (1796-1853), avocat, élu député au Grand Conseil de Fribourg, membre du Conseil communal (1837-1847). Défenseur du Sonderbund, il est désigné auditeur en chef de l'armée fribourgeoise (1847) et juge d'instruction spécial (ammann). Il conclura le 14 novembre 1847, au quartier général de Dufour à Belfaux, avec le syndic Odet, la capitulation de Fribourg et la renonciation au Sonderbund. Il a choisi, comme parrain pour sa fille Caroline-Louise née en 1833, François-Antoine Vicarino, c'est-à-dire le frère de Jean-Baptiste.
- 64. Nicolas-Aloys Ammann (1800-1853), préfet de Fribourg, qui liquidera la faillite de la mercerie Vicarino. Voir Rachel CUENNET, *op. cit.*, p. 92. Élisa joue sur le mot *Ammann*, nom commun et nom propre.
- 65. Dans la lettre qu'elle adresse le même jour à son mari, Élisa se désole que cette mesure puisse s'appliquer également à la lettre tant attendue de Charles: «J'ai réclamé à l'avance pour la lettre de Ch[arles]. "Vous ne pouvez accuser cet enfant de conspirer du fond de l'Amérique pour le Canton de Fribourg. Que vous importe donc ce qu'il peut dire à ses parents. Les secrets d'intimité de famille n'ont-ils donc rien de sacré à vos yeux? Vous qui êtes père, ai-je dit au juge de paix, mettez-vous à ma place et voyez si vous voudriez que les pensées les plus secrètes d'un de vos enfants absents

- fussent commentées et jugées par ceux qui se déclarent vos ennemis."» (*Ibid.*, p. 108).
- 66. Jacques Raemy, qui a été arrêté le même jour que Julien Schaller.
- 67. Outre l'ancienne prison du Jaquemart, située au haut de la rue de Lausanne, les tours qui surmontent les portes fortifiées peuvent servir occasionnellement de prison. Voir Franz KUENLIN, Dictionnaire géographique... du canton de Fribourg, Fribourg, Louis Eggendorffer, 1832, p. 330 et 348. C'est la tour Henri qui correspond à la porte des Étangs.
- 68. Joseph-Nicolas Frölicher (1821-1878), emprisonné le même jour que son père Jean-Pierre-Nicolas.
- 69. Élisa nourrissait une affection toute maternelle pour son jeune frère Louis, de vingt ans son cadet, dont elle aurait elle-même choisi le prénom. Voir Sophie MAGNE, *op. cit.*, p. 43.
- 70. Schmitt est le correspondant de Stuttgart qui a pris Charles en pension lors de son séjour d'études dans cette ville. Durant l'exil de Jean-Baptiste Vicarino, son épouse peut compter sur le dévouement de leur apprenti Philippe Schmitt, originaire du duché de Bade, qu'elle considère comme un de ses enfants. Voir Rachel CUENNET, *op. cit.*, p. 229-230. On peut imaginer une manière d'échange entre deux familles commerçantes.
- 71. Comprendre: un sol certes étranger, mais...
- 72. Voir supra, note 39.
- 73. Auguste-François Borel (1797-1861), originaire de Neuchâtel. Négociant en denrées coloniales et rédacteur de la *Revue neuchâteloise* pendant la Régénération, il est proche de Suchard qu'il a soutenu financièrement lors de la création de la colonie Alpina. Il a entrepris des démarches pour que Jean-Baptiste soit hébergé à Neuchâtel, ce qui ne se fera pas (lettre d'Élisa Vicarino à son mari Jean-Baptiste, 13 février 1847, dans Rachel CUENNET, *op. cit.*, p. 118).
- 74. Nous n'avons que peu d'informations sur ce Pradez, pourtant mentionné souvent par Élisa: fidèle ami de la famille, il offre une aide précieuse

- à Élisa durant l'exil de son mari Jean-Baptiste. Il pourrait s'agir de Marc-Frédéric Pradez, négociant à Vevey, qui s'est associé en 1827 à Henri-Jean Michaud dont la fille est mentionnée dans la lettre 4 pour reprendre un commerce de vin. Marc-Frédéric Pradez est descendant d'une famille du Languedoc réfugiée à Vevey à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes et reçue bourgeoise en 1700. Son fils Charles (1825-1885) s'est établi au Brésil en 1843. Voir William Michaud (1829-1902). Lettres, dessins et aquarelles d'un émigrant vaudois au Brésil, éd. Marjolaine GUISAN et Françoise LAMBERT, Vevey, Association des Amis de William Michaud / Musée historique de Vevey, 2002, p. 11-12.
- 75. Selon le *Journal des tribunaux* vaudois du 20 septembre 1861 (p. 480), un certain Philippe Favre est encore «négociant à Lucens».
- 76. Ce personnage non identifié est mentionné, sans plus de précision, dans le *Rôle du décret formel juridique des biens de Mr Jean-Baptiste Vicarino-le-Jeune, négociant, bourgeois de Fribourg*, 1847-1848, Archives de l'État de Fribourg, Tsa 471, p. 502.
- 77. Louis et Louise Poëterlin, couple bernois, ami des Vicarino. Louis, originaire de Moudon, négociant et commerçant de fer à Berne, donne de précieux conseils à Élisa et Jean-Baptiste pour la gestion de leur commerce dans cette période de troubles.
- 78. Voir supra, note 49.
- 79. Probablement Philippe Schmitt, employé de Jean-Baptiste Vicarino et proche de la famille. Voir *supra*, note 70.
- 80. Alexandre Suchet, commis auprès de la famille Vicarino à laquelle il offre une aide précieuse durant l'exil de Jean-Baptiste à Payerne.
- 81. La formule suggère l'importance de la composante religieuse dans les troubles politiques qui agitent Fribourg à la veille du *Sonderbund*.
- 82. Dans la précipitation de l'écriture, Élisa a fusionné *gérer* et *avoir la gestion de*. Prosper Rauch (1800-?) est négociant et voisin des Vicarino au n° 144,

rue des Épouses (les Vicarino habitent au nº 143). C'est lui qui est chargé d'inventorier les biens de Jean-Baptiste à partir de janvier 1847. Il a aidé Élisa à gérer son commerce pendant l'exil de son mari. Voir Rachel CUENNET, *op. cit.*, p. 82 *sq.*

- 83. Voir supra, note 80.
- 84. Joseph Chollet (1813-1892), fils d'Aloys de Chollet et de Marie-Anne-Barbe de Schaller, la sœur du père d'Élisa. Élisa et lui sont donc cousins germains. Ces liens de parenté ne suffiront pas à le convaincre de l'aider lorsque le commerce de Jean-Baptiste Vicarino, dont il est pourtant le curateur, se trouvera au plus mal. Sur leurs relations délicates, voir Rachel CUENNET, *op. cit.*, p. 85 *sq.*
- 85. Après que le dépôt de bilan sera prononcé en juin 1847, Augustin Eggis, au courant de la situation d'Élisa et Jean-Baptiste, fera toutefois part à sa cousine Eulalie de Senancour «que leur faillite n'est point du tout du résultat des affaires politiques et qu'elle aurait eu lieu quand même » (Jean-Jacques D'EGGIS, *op. cit*, p. 31). Si les difficultés du commerce étaient attestées avant l'insurrection, Élisa semble considérer que le coup de grâce porté par l'exil forcé de Jean-Baptiste rachète leur honneur.
- 86. Lafarge est le propriétaire des futurs terrains de la colonie Alpina, acquis auprès de l'ex-roi d'Espagne Joseph Bonaparte. Le 28 juin 1846, Charles Vicarino écrivait à ses parents: «Nous sommes venus habiter momentanément Pont-Naturel (Natural Bridge). M. Lafarge nous ayant permis d'occuper la belle maison qu'y a fait bâtir Joseph Bonaparte.» (Lettre citée dans *Notice sur Alpina*, *op. cit.*, p. 14).
- 87. Uniquement connu par son prénom, ce personnage également mentionné dans les lettres contemporaines d'Élisa à Jean-Baptiste n'a pas été identifié.
- 88. Déchirure sur une demi-ligne.
- 89. Les lettres exactement contemporaines d'Élisa à Jean-Baptiste montrent ce qui complète les causes de cette hésitation les relations tendues entre le jeune Adolphe et son père, auquel elle

reproche son excessive sévérité. On sait d'ailleurs le caractère de ce dernier «nerveux & susceptible à l'excès» (selon son beau-père Charles de Schaller, lettre à Élisa, 13 juillet 1839, dans Sophie MAGNE, op. cit., p. 294). Le 22 février, Élisa écrit à son époux: «Je dis qu'Adolphe partira avec toi, mon cher ami, parce que c'était déjà mon projet et que je rêvais aux moyens de te le faire adopter.» (Rachel CUENNET, op. cit., p. 125). De fait, Adolphe partira avec son père, l'année suivante, mais sera entre-temps apprenti commerçant à Francfort.

- 90. Ces actions, liées semble-t-il à une «demande d'achat de Natural Bridge», sont évoquées dans une lettre d'Élisa à Jean-Baptiste du 25 février, à propos de la soudaine méfiance que lui inspire Philippe Suchard: «[...] autant il lui convenait d'avoir pour actionnaire un homme d'influence et de crédit, autant il fait peu de cas d'un homme que le malheur accable et auquel la fortune ne sourit plus.» (*Ibid.*, p. 128).
- 91. Ensemble des biens appartenant à un ou plusieurs héritiers. Dans la langue juridique suisse: héritage indivis; ensemble des héritiers qui sont dans l'indivision.
- 92. Philippe Schmitt. Voir supra, note 70.
- 93. Déchirure sur une demi-ligne.
- 94. Almire (née en 1842) et Cécile (née en 1843).
- 95. Le lendemain, Élisa entame la lettre qu'elle adresse à son mari en évoquant probablement ce voyage: «J'eusse mieux fait [...] de ne pas t'apporter ce dernier argent [...].» (lettre du 18 février 1847, dans Rachel CUENNET, *op. cit.*, p. 121). Dans sa lettre du 16 février, elle mentionnait déjà un déplacement la veille: «Je t'ai quitté bien triste hier, mon cher Baptiste. La manière dont tu renvoyais Ad[olphe] n'était pas faite pour égayer la route, qui s'est passée en larmes de ton garçon et de ta femme.» On en déduit donc qu'à moins d'une erreur de date sur l'une des lettres, Élisa a fait deux fois le voyage de Payerne, le 15 puis le 17.
- 96. Voir supra, note 74.

- 97. *Je n'ai... choses!*, ajout vertical en marge gauche de la première page.
- 98. Grand village du canton de Soleure, connu au XIX^e siècle pour ses bains. On peut donc penser qu'Élisa y a séjourné pour des raisons médicales.
- 99. Jean-Baptiste et Adolphe sont en Amérique, Charles est mort, Thérèse est à Évian: Élisa se trouve donc seule pour élever ses deux cadettes, Cécile et Almire, âgées de cinq et six ans. Avant de partir, Adolphe avait compris la difficulté de cette situation pour sa mère. Ainsi écrivait-il à sa sœur Thérèse, encore à Évian, le 15 juin 1848: «Petite amie, tu vas rester ici la seule consolation de cette bonne maman, son seul soutient. Tu comprends, je n'en doute aucunement, toute l'importance de cette position, et tu sauras bien en remplir toutes les conditions. Redouble d'attachement pour elle, tâche, une fois de retour à la maison, de la distraire, par tous les moyens possibles, fais la promener tous les jours, enfin chère amie je n'ai pas besoin de t'indiquer les moyens necessaires à la soulager cette si bonne maman, tu es maintenant grande et as la raison suffisante pour le comprendre toi-même. - Maintenant, Thérèse, profite encore bien des trois mois qui te restent à passer à Evian, ne néglige surtout pas la musique, car ce sera toi qui devra nous faire danser à Alpina, lorsque nous y serons tous réunis; car je ne doute pas que l'année prochaine déja, vous veniez nous y rejoindre.» (Archives de l'État de Fribourg, fonds Vicarino-Schaller, 13).
- 100. Dix-neuf jours séparent le 25 juillet, date de rédaction de la lettre de Jean-Baptiste, et le dimanche 13 où Élisa l'a reçue, soit le même intervalle qu'entre le 2 et le 20 août.
- 101. Allusion à la procédure de la faillite, prononcée en juin 1847, mais dont le bilan ne sera clos que le 9 octobre 1848.
- 102. François-Antoine Vicarino, né en 1791, est mort à Fribourg le 9 juillet 1848. Il était proche de Jean-Baptiste et avait apporté son aide au couple lors des événements de 1847.

- 103. Allusion à la naissance de Fernand, deuxième enfant d'Alexandre Daguet et de son épouse Éléonore-Marie-Marguerite née Favrot (1825-1891) dite «Laure». Il mourra le 31 décembre 1851. Curieusement, sa naissance n'est consignée ni dans le registre des baptêmes de Porrentruy, ni dans celui de Fribourg. Dans sa Chronique de famille manuscrite de 1905 (copie dans les «Généalogies diverses», s. v. «Daguet», aux Archives de l'État de Fribourg), Pierre FAVARGER note qu'il est «né à Fribourg», mais cette lettre, écrite à Porrentruy, contredit une telle information, de même qu'une lettre de Joseph-Victor-Tobie Daguet à Alexandre, datée du 4 octobre 1848 et envoyée à Porrentruy (Archives de l'État de Neuchâtel, fonds Daguet/Favarger, D4).
- 104. Julien Schaller, frère d'Élisa, devenu conseiller d'État en charge de l'instruction publique.
- 105. À ce moment, Daguet est encore directeur de l'École normale du Jura bernois à Porrentruy. Sur les conditions de la création de l'École cantonale de Fribourg, institution qui remplace le collège Saint-Michel tenu auparavant par les jésuites, voir Gonzague CHARRIÈRE, L'École cantonale de Fribourg, 1848-1857, mémoire de licence, Université de Fribourg, 1985 (sur la nomination de Daguet, voir p. 81-84). L'organisation de l'École cantonale est inspirée des recommandations émises par Alexandre Daguet dans ses Quelques idées pour la réorganisation de l'instruction publique dans le canton de Fribourg, Fribourg, L.-J. Schmid, 1848, p. 25-30. Le projet de loi sur l'instruction publique date du 11 août 1848; il sera approuvé par le Grand Conseil le 23 septembre et l'École cantonale pourra ouvrir ses portes le 30 novembre.
- 106. Le croisillon est une altération de l'abréviation «lb» ligaturée, pour *libra* (livre). Élisa compte en livres (ou francs) de Suisse, conformément au concordat monétaire établi en 1825 entre Fribourg, Berne et plusieurs autres cantons. Le franc fédéral, dont la valeur initiale est à parité avec le franc français, sera institué en 1850.

- 107. Cette description peu flatteuse de Laure Daguet peut être éclairée par le témoignage consigné par son petit-fils Pierre FAVARGER dans sa *Chronique de famille (op. cit.)*: «Ceux qui la connaissaient mal la jugeaient fière et aristocrate; le fait est qu'elle avait en horreur tout ce qui était vulgaire. Imbue des traditions de sa famille maternelle [Quiquerez], dont plusieurs membres avaient revêtu des charges à la Cour des Princes-Évêques, elle avait en piètre estime la médiocrité parvenue qui commençait son ascension. [...] Elle avait pour son mari, dont elle admirait le talent et les moyens, une ambition profonde...»
- 108. Louise Poëterlin. Voir supra, note 77.
- 109. Hôtel bâlois, mentionné notamment par Victor Hugo dans *Le Rhin*.
- 110. Catherine-Reine née Jungo (1823-1868), épouse de Joseph-Auguste Vicarino, fils de François-Antoine et donc neveu de Jean-Baptiste et Élisa. Leurs enfants, à ce moment-là, sont François-Joseph-Alfred (né en 1845) et Joseph-Édouard (né en 1846). Un troisième enfant du couple naîtra à la fin septembre.
- 111. Elisabeth Bernoulli née Baer (1794-1880), épouse de Leonhard Bernoulli (descendant du célèbre mathématicien), propriétaire d'une droguerie et auteur en 1841 d'un rapport intitulé *Quels avantages l'établissement des chemins de fer en Suisse peut-il présenter pour l'industrie et le commerce en général?* Dans la suite de la phrase, *Güstelé* désigne leur fils August-Christoph (1839-1921).
- 112. Probablement la famille de Paul-Xavier de Nesmond, commissaire-priseur à Bourg-en-Bresse puis homme d'affaires à Berne et à Bâle. Il a un fils, Pierre-Clément-Justin, et une fille, Camille, mentionnée par Élisa. Voir Yves DUBOIS FRESNEY, «Justin de Nesmond (1831-1892), à la fois homme d'affaire et amateur d'art financier et mécène», www.duboysfresney.fr/index.php?page=docu009#_ednref4.

- 113. Élisa fait-elle allusion à Adolphe Le Hardy de Beaulieu (1814-1894), ingénieur belge mais né d'un père français et ayant été formé à Paris? Celui-ci a élaboré l'un des trois projets non retenu d'alimentation en eau propre de Bruxelles soumis à la ville entre 1844 et 1848. Voir Michel BASTIN, «Histoire d'eaux aristocratiques, publiques, voire démocratiques?», 2013, sur le site des États généraux de l'eau à Bruxelles, www.egeb-sgwb.be/article225.html.
- 114. Allusion au roman *L'Homme à projets* (1807) de Pigault-Lebrun, réédité plusieurs fois au cours du XIX^e siècle. La référence à cette œuvre populaire où le protagoniste, vagabond crève-la-faim, devient au Mexique un dieu inca après s'être associé avec des escrocs, est ironique.
- 115. Paul de Nesmond, cessionnaire de la moitié des droits des époux John Clark sur la succession de leur oncle Stephen Girard, décédé à Philadelphie en 1831, s'associe en 1848-1849 à Béat-Frédéric de Freudenreich de Bremgarten, qu'il a connu à Berne et qui part en Amérique pour faire valoir ses droits sur 1/18e de cette succession hautement problématique. Est également impliqué le comte Henri de Pourtalès-Gorgier, mandataire de Freudenreich alors à Philadelphie. Voir Yves DUBOIS FRESNEY, art. cit., ainsi que deux opuscules conservés à la Bibliothèque nationale de France, dont nous reprenons les indications du catalogue: Société de droit successif partiel de la succession de M. Stephen Girard aux États-Unis d'Amérique, Strasbourg, Impr. G. Silbermann, s. d., signé « de Nesmond, Berne, juin 1848»; Société civile entre M. de Nesmond et M. de Freudenreich, Paris, Impr. N. Chaix,
- 116. Michel Poletti, négociant à Fribourg. Il fera l'acquisition de la brasserie Fraisse et sera, vers 1861, en relation commerciale avec Louis Schaller. On le retrouvera, apparemment dans une meilleure position, dans les lettres à Thérèse.
- 117. Élisa fait sans doute allusion à son propre père, Charles de Schaller. On ignore tout des liens de ce dernier avec Michel Poletti.

- 118. Probablement un frère de Philippe Suchard, Henri (1794-1867), chimiste et indienneur travaillant à la fabrique de toiles peintes Schwartz à Mulhouse, ou Auguste (1802 ou 1806-1863), négociant et directeur d'assurance à Mulhouse également.
- 119. L'identification de cet individu est malaisée. Le comité de direction de la Caisse d'épargne et de prévoyance de Paris comprenait quatre vice-présidents, qui sont restés en place entre 1847 et 1849. Deux autres membres de ce directoire appelés simplement «directeurs» ont cependant dû être remplacés: Martin-Ferdinand Moreau (1769-1848), riche marchand de bois mort en avril, et un certain Martineau sur lequel on n'a pas plus d'information.
- 120. Jenny Michaud (1831-1859), qui épousera en 1849 le négociant Casimir Katz, est la fille de Jean-Henri Michaud, associé de Marc-Frédéric Pradez, ami des Vicarino. Sa mère, Luise née Baer, est la sœur d'Elisabeth Bernoulli. Voir William Michaud (1829-1902), op. cit.
- 121. Eduard Brüstlein (1809-1875), homme d'affaires né à Mulhouse et ayant vécu à Neuchâtel et Bâle, en relation bancaire et commerciale régulière avec les États-Unis, où il a résidé et dont il a été un temps le vice-consul à Bâle.
- 122. Albisbrunn, dans le canton de Zurich, était connu, tout comme Lostorf, pour ses eaux thermales.
- 123. Le notaire François-Xavier Folly, greffier en charge de consigner les différents actes en lien avec la faillite de Jean-Baptiste Vicarino. Voir *supra*, note 58.
- 124. Sur Louis Poëterlin, voir supra note 77.
- 125. François Curty, maître maçon à Cousset, est un proche de la famille Vicarino. Soupçonné d'avoir participé à l'insurrection de janvier 1847, il a notamment été suspecté d'avoir emprunté de l'argent à Jean-Baptiste pour l'exécution du «complot insurrectionnel». Il lui a en tout cas apporté son secours lors de l'exil payernois. Voir Rachel CUENNET, *op. cit.*, p. 198-199.

- 126. Peut-être le voiturier Perrin, de Semsales, qui sera condamné pour assassinat en 1855.
- 127. Alice Daguet, née à Porrentruy en 1845.
- 128. À défaut d'avoir retrouvé l'acte de baptême de Fernand Daguet, son parrain ne peut pas être identifié avec certitude, d'autant moins que plusieurs Glasson gravitaient autour de la famille Daguet. Élisa évoque peut-être Boniface Glasson (1786-1863), négociant, avec lequel elle était régulièrement en contact durant les événements de 1847, et qu'elle appréciait du reste plus que modérément dans ces circonstances. À moins qu'il ne s'agisse de Nicolas Glasson (1817-1864), avocat et poète, député radical au Grand Conseil dont le fonds Daguet/Favarger des Archives de l'État de Neuchâtel contient dix lettres sous la cote G 18.
- 129. Marie-Françoise-Antonina-Joséphine «Alexina» Favrot, née en 1823, de deux ans l'aînée de Laure, qui épousera l'année suivante Xavier Kohler.
- 130. Marie-Jeanne-Marguerite-Joséphine Favrot née Quiquerez (1789-1879), veuve depuis 1846.
- 131. Probablement la mère d'Alexandre Daguet, Françoise née Broillet, veuve depuis 1824.
- 132. Probablement Cécile-Constance Blétry née Favrot, épouse d'Augustin-Nicolas Blétry. Née en 1809, elle est la tante de Laure Daguet.
- 133. Louis Dupasquier (1805-1866), professeur, membre fondateur de la Société jurassienne d'émulation et directeur du collège de Porrentruy. Il est originaire de Bulle et a fait ses études au collège Saint-Michel, ce qui explique ses liens avec Jean-Baptiste Vicarino. Voir *Dictionnaire du Jura.ch*, www.diju.ch/f/notices/detail/629.
- 134. Henri-Joseph Choffat (1797-1869), ancien préfet de Porrentruy, banquier et éditeur de *L'Helvétie*.
- 135. Élisa fait-elle allusion à Philippe Suchard et à Charles-Louis Favarger, fondateurs de la colonie?
- 136. Philippe-Louis-Joseph-Urbain Schaller (1812-1885), frère d'Élisa. Il a été consul de la Confédération suisse à Alger puis agent général

- de l'Autriche en Algérie, où il s'est marié en 1846 et a eu deux enfants. Après la mort de son épouse à Alger en 1848, il est revenu avec ses enfants en Suisse. Il deviendra banquier.
- 137. Cette lettre en mauvais état est très friable et trouée par endroits. Les passages entre crochets indiquent les mots que l'on n'a pas pu lire ou ceux que l'on a tenté de reconstituer.
- 138. Cette lettre du lundi 25 septembre n'a pas été conservée.
- 139. On compte alors quelque quinze jours pour une traversée de l'Atlantique sur un bateau à vapeur, trente sur un voilier. Le Havre est l'un des principaux ports desservant la ligne entre New York et l'Europe.
- 140. Voir supra, note 80.
- 141. À Évian se trouve Thérèse, mais la ville a peutêtre aussi été choisie pour ses eaux.
- 142. Servante de la famille Vicarino, que l'on retrouvera dans les lettres à Thérèse.
- 143. François Andrier (v. 1809-1860), médecin à Évian et auteur d'une brochure sur *Les Eaux minérales alcalines d'Évian*.
- 144. Probablement Jean-Marie Leroux (1814-1877), propriétaire de l'Hôtel de France à Évian.
- 145. Jean-Louis-Charles Schaller dit Andi (1818-1880), frère d'Élisa. Après des études de médecine à Zurich, il a suivi son professeur à Berlin puis est parti pour l'Algérie où son frère Urbain était consul. Il y a travaillé comme chirurgien des régiments français. En 1847, il était à Fribourg lorsque qu'éclata l'insurrection de janvier et a été nommé tuteur de son frère Julien durant sa captivité.
- 146. Édouard Volmar, médecin. En 1847, il avait été l'un des créanciers des Vicarino, mais avait abandonné sa créance en geste de soutien à la famille, dont il était très proche: il était un ami intime de Charles de Schaller, le père d'Élisa, dans la maison duquel il a vécu plusieurs années. Voir Sophie MAGNE, *op. cit.*, p. 127-130.

- 147. Serrières, quartier de Neuchâtel où Philippe Suchard avait implanté son usine de chocolat et où il avait fait construire une insolite bâtisse moyen-orientale. Censé voyager en compagnie de Suchard, ce que la lettre suivante démentira, Jean-Baptiste aurait partagé avec lui le trajet Le Havre Neuchâtel.
- 148. Élisa ajoute cette parenthèse au contenu indéchiffrable: «(comme je te le disais dans ma lettre de [?] septembre tu risques de ne pas avoir [...] [)]».
- 149. Laurette Comte née Vaudaux, épouse de Pierre Comte (1802-1868), de Romont, juge d'appel et député radical au Grand Conseil entre 1848 et 1856.
- 150. Jean-Baptiste Vicarino envisage de se présenter à la direction des postes du canton de Fribourg, une place officiellement mise au concours dans la *Feuille officielle* du 12 octobre 1848 on peut suspecter que les liens privilégiés avec son frère conseiller d'État ont permis à Élisa de devancer la publication de cette annonce. On ignore s'il a finalement fait acte de candidature, mais le poste sera attribué le 4 novembre à Charles Gerbex (1816-1879).
- 151. L'épouse de Michel Poletti (voir *supra*, note 116), Marie-Élisabeth-Louise née Folly, la sœur de François-Xavier Folly évoqué plus haut.
- 152. Auguste-Antoine Vicarino (1805-1865), fils de Joseph-Marie, le frère aîné de Jean-Baptiste. Ce neveu, cafetier à Romont, est marié à Françoise dite Fanchette née Périsset (née en 1807). Selon le recensement de 1850, leur fils César (1833-1910) vit dans le foyer de Jean-Baptiste pour suivre le cours de droit de l'École cantonale, et il restera vivre avec Élisa une fois devenu ingénieur (selon le recensement de 1860, il habite avec elle au 82 rue des Épouses).
- 153. La place de directeur des sels a été mise au concours dans la *Feuille officielle* du 13 juillet 1848. Le poste a été attribué à Boniface Glasson.
- 154. Joseph-Auguste Vicarino (1819-1873), fils de François-Antoine et neveu de Jean-Baptiste,

- négociant. Auguste «d'ici» et Auguste «de Romont» sont donc cousins germains
- 155. Depuis des mois, les tensions sont vives entre Mgr Étienne Marilley, évêque de Lausanne et Genève résidant à Fribourg, et le gouvernement cantonal, radical et anticlérical, désireux par conséquent de limiter l'influence de l'Église. Le 18 septembre, une lettre de protestation de l'évêque est lue au Grand Conseil, dirigée contre le projet de loi sur l'instruction publique qui sécularise l'enseignement, finalement adopté le 23 septembre. Le 18 septembre également, Mgr Marilley envoie au clergé fribourgeois une circulaire à lire en chaire dans laquelle il s'oppose au serment sur les constitutions fédérale et cantonale exigé des citoyens pour participer à l'élection au Conseil national prévue en octobre. Malgré une menace d'interdiction, la circulaire est lue dans les paroisses le 24 septembre. En réaction, le gouvernement de Julien Schaller convoque une conférence interdiocésaine pour évoquer «la question de l'envoi de délégués auprès du Saint-Siège pour obtenir la déchéance de l'évêque dans le cas où son expulsion serait décidée». Voir Francis PYTHON, Mgr Marilley et son clergé à Fribourg au temps du Sonderbund, 1846-1856. Intervention politique et défense religieuse, Fribourg, Éditions universitaires, 1987, p. 297 sq.; Chantal DE SCHOULEPNIKOFF, «Le canton de Vaud et l'affaire Marilley, 1848-1856», Annales fribourgeoises, 54, 1977-1978, p. 26-27.
- 156. On ignore à quoi cette expression fait référence. Il ne semble pas s'agir d'une allusion au calendrier liturgique. «Laurette» était le deuxième prénom d'Élisa.
- 157. Liverpool était une escale sur certaines lignes New York – Le Havre, déconseillées mais moins chères qu'un trajet direct.
- 158. Allusion au problème de santé évoqué dans la lettre précédente.
- 159. Au printemps 1848 a eu lieu l'« expédition des Voraces », menée par des ouvriers républicains lyonnais pour occuper Chambéry, alors que la

Savoie dépend encore du royaume de Piémont-Sardaigne. Ces événements ont manifestement eu des conséquences sur la fréquentation du pensionnat des sœurs de Saint-Joseph, celui où Thérèse semble avoir été placée. Cette situation contraste avec l'appréciation de Jean-Baptiste dans la lettre qu'il écrivait à Thérèse le 10 avril 1847, dans laquelle il se réjouissait de sa bonne santé physique et de son moral depuis son arrivée à Évian (Archives de l'État de Fribourg, fonds Vicarino-Schaller, 12).

- 160. Peut-être Angélique-Adélaïde-Antoinie, fille du docteur Pierre-Joseph Farvagnié (voir *infra*, note 178) et née en 1835 comme Thérèse. Le registre des passeports ne contient aucun document à son nom, pas plus d'ailleurs qu'à celui de Thérèse ou d'Élisa: les voyages vers Évian ne nécessitaient manifestement pas une telle autorisation.
- 161. Deux frères d'Élisa, Julien et Louis, ont fait de la prison en 1847. Il n'est pas exclu qu'Élisa qualifie l'une de ses belles-sœurs de «Mme Schaller» pour marquer sa réprobation, surtout s'il s'agit de l'épouse de Julien: celle-ci pourrait être la «Dame Mariette» mentionnée avec le même ton mordant, dans une lettre ultérieure (voir *infra*, note 229).
- 162. Le conseiller d'État Pierre Landerset, évoqué régulièrement par Élisa et en relation d'affaires avec Jean-Baptiste selon le *Rôle du décret (op. cit., passim*), responsable de la régie des postes du canton de Fribourg.
- 163. François-Xavier Folly. Voir *supra*, notes 58 et 123. Élisa évoque ensuite son épouse Camilla, qu'elle fréquentait comme l'attesteront les lettres à Thérèse.
- 164. En effet, le *Rôle du décret (op. cit.*, p. 584), est daté du 9 octobre 1848, mettant un terme à la procédure de faillite, dans laquelle Folly a officié comme greffier. «Vu sa solvabilité, Mr Jean-Baptiste Vicarino est réhabilité dans tous ses droits civils et publiques [*sic*].» Cela n'empêche pas, comme le précise la suite de la lettre, que certains «actes de perdance» restent à régler.

- 165. La collocation désigne l'ordre des créanciers, et l'acte de perdance un acte dont la valeur est déduite de la masse active.
- 166. Pour «barrer», empêcher le versement dudit traitement.
- 167. Les lettres du 25 septembre (perdue) et du 27 septembre (lettre 5).
- 168. La lettre du «20 Aoust» est la lettre 4; celle du début septembre est perdue.
- 169. Non identifié, apparemment un banquier.
- 170. La Constitution fédérale de 1848, fondatrice de la Suisse moderne, a fait l'objet de votations cantonales durant l'été, et les résultats en sont enregistrés le 12 septembre. Elle institue notamment la création du Conseil fédéral et d'un parlement bicaméral sur le modèle américain, constitué du Conseil national et du Conseil des États, qui provoque la dissolution de la Diète fédérale. La majorité des radicaux aux premières élections fédérales est écrasante: ils obtiennent 87 des 111 sièges.
- 171. Ulrich Ochsenbein (1811-1848) sera finalement élu conseiller fédéral le 16 novembre. Karl Neuhaus (1796-1849) et Xavier Stockmar (1797-1864) exerceront leur mandat de conseillers nationaux. Les résultats des élections bernoises ou vaudoises tombent alors que les élections fribourgeoises n'ont pas encore eu lieu, chaque canton ayant la charge d'organiser son propre scrutin, selon des règles d'ailleurs très variables.
- 172. Les résultats de l'élection fribourgeoise seront commentés dans la lettre 6.
- 173. Une dépêche du 13 octobre, publiée notamment dans le *Journal du Valais* du 21 octobre 1848, rapporte l'événement, qui s'insère dans un climat de tension entre le pouvoir radical et le clergé: «Aujourd'hui deux compagnies, l'une de carabiniers et l'autre de chasseurs, sont parties de Fribourg pour aller occuper les paroisses de Berlens et de Billens dans le district de Romont, qui ont refusé de faire la remise des titres à la commission d'administration des biens du clergé.

Ces troupes sont à la disposition du préfet de Romont. Les patriotes de Romont sont venus chercher deux pièces de canon qui leur ont été accordées par le gouvernement; ils sont repartis en même temps que les troupes d'occupation.»

- 174. Mgr Marilley. Voir *supra*, note 155 ainsi que la suite de la lettre.
- 175. Mot argotique pour aristocrates.
- 176. Le Confédéré rapporte l'incident dans son numéro du 10 octobre: «Samedi, deux jeunes gens de Fribourg, dont le plus âgé n'a que vingt ans, étaient allés se promener en cabriolet jusqu'à Belfaux, à une petite lieue de la ville. Ils étaient entrés dans une auberge où leur conversation a pu faire connaître qu'ils professent des opinions libérales. A leur retour, vers neuf heures du soir, ils se virent tout-à-coup assaillis sur la route par des gens qui s'étaient cachés au bord d'un bois. Le plus jeune, un des fils de M. Landerset, Conseiller d'Etat, parvint à s'enfuir à travers champs, après avoir reçu plusieurs blessures d'un instrument tranchant, dont une grave à la nuque. L'autre, M. Guidy, a été laissé baigné dans le sang au fond du cabriolet. Il a reçu de profondes contusions au visage. Son cheval le ramenait vers Fribourg, privé de sentiment, lorsque M. Landerset le rejoignit sur la route. L'état de M. Guidy donne des inquiétudes. Des arrestations ont été faites le lendemain. Il est impossible de ne pas reconnaître dans cet assassinat la main du fanatisme.» Les victimes sont, selon toute vraisemblance, André Guidi, né le 19 décembre 1829, fils de Charles-Antoine-David Guidi et Marie-Josèphe Piller, et Jean-Joseph-Jules Landerset (1830-1904), plus jeune d'une année et fils du conseiller d'État Pierre Landerset.
- 177. Les résultats provisoires de l'élection étaient déjà donnés par *Le Confédéré* du 26 septembre, le jour même du scrutin: «Tous ces hommes appartiennent à l'opinion libérale avancée.» Les élus sont Marcellin Bussard, avocat (voir *supra*, note 41); Nicolas Dupont (1772-1860), chapelier et restaurateur, ancien conseiller communal; Joseph Corminboeuf (1791-1869, boulanger,

- ancien conseiller communal); Pierre Moehr (1820-1781), pâtissier et restaurateur; Frédéric Hartmann (voir *supra*, note 56); Pierre Mivelaz (1804-1866), épicier; Louis Egger (1810-1890), coiffeur; Ignace Thürler (1793-1870), négociant, cafetier, ancien conseiller communal (voir *infra*, note 182). Voir Francis PYTHON (dir.), *Fribourg, une ville aux XIX*^e et XX^e siècles / Freiburg, eine Stadt im 19. und 20. Jahrhundert, Fribourg, Éditions La Sarine, 2007, p. 48-49, 443.
- 178. Le docteur Pierre-Joseph Farvagnié (1802-1881) est syndic de Fribourg de septembre à novembre 1848. Jean-Augustin Cuony (1803-1885), ami de Jean-Baptiste, lui succède à ce poste, contrairement aux ambitions nourries par Élisa pour son époux. Le syndic, qui préside le Conseil communal, est alors nommé par le Conseil d'État.
- 179. Joseph-Auguste Vicarino (né en 1819), fils de François-Antoine, le frère de Jean-Baptiste. Dans cette phrase, Élisa fait allusion au désarroi qui a dû suivre le décès de son père.
- 180. Catherine-Reine Vicarino née Jungo. Voir *supra*, note 110.
- 181. François-Antoine-Ignace Vicarino est né le 30 septembre 1848. Il porte le nom de son grandpère.
- 182. Charles-Ignace Thürler (1793-1870), propriétaire de l'hôtel des Merciers, lieu de réunions libérales, député au Grand Conseil et président de la Caisse d'épargne de la Ville, fraîchement élu conseiller communal. Il est marié à Anne-Marie Buchs.
- 183. Un louis d'or vaut alors 16 francs.
- 184. Jean-Frédéric-Auguste Vicarino (1826-1905), frère de Joseph-Auguste et autre neveu de Jean-Baptiste. Il est né d'un second mariage de son père, le défunt François, avec Élisabeth-Julie née Wicky (1787-1869). Il deviendra plus tard directeur de la Banque cantonale. Élisa se montre très sévère à l'égard de la mère et du fils.
- 185. Marie Mettraux-Wicky, sœur d'Élisabeth Vicarino-Wicky, née en 1795. Selon le recensement de 1850, Mariette et son époux vivent avec

Élisabeth et Frédéric Vicarino au 151 de la rue de Lausanne. Avant son mariage tardif en 1849, elle vivait déjà avec les Vicarino, ainsi que l'atteste le recensement de 1834.

- 186. Voir supra, note 118.
- 187. Miauton, Binkert et Roberti n'ont pas été identifiés. *Le Rôle du décret (op. cit.*) n'apporte pas d'informations sur eux.
- 188. Mis à part Eugène Quentin, banquier, ces personnages n'ont pas non plus été identifiés, pas plus que Favre Gillers à l'alinéa suivant.
- 189. Probablement le propriétaire de la tannerie Mégroz à Thonon, d'origine vaudoise, mort en 1862.
- 190. Un emprunt fédéral de 3 300 000 francs a été contracté par la Confédération pour financer ses dernières campagnes.
- 191. Jakob Imobersteg (1813-1875), l'un des chefs de file de la révolution radicale bernoise, a succédé à Johann Schneider (1792-1858) à la tête de l'Instruction publique du canton de Berne en 1848. Il est donc l'homologue bernois du conseiller d'État fribourgeois Julien Schaller, le frère d'Élisa.
- 192. Cette lettre, datée du 15 septembre, est reproduite dans Alexandre FONTAINE, *op. cit.*, p. 101.
- 193. Joseph Passaplan, instituteur fribourgeois de tendance radicale, impliqué durant l'insurrection de janvier 1847.
- 194. Jean-Joseph Ruffieux (1806-1885), directeur du collège de Delémont depuis 1846 puis directeur des cours provisoires de Fribourg et rival de Daguet pour la direction de l'École cantonale. Il séjournera dès l'année suivante aux États-Unis avant de revenir à Fribourg en 1855 et d'être élu au Grand Conseil.
- 195. Joseph Pasquier (1776-1886), inspecteur cantonal, et Cyprien Ayer (1825-1884), professeur de géographie et, dans une moindre mesure, d'histoire et de français, engagé à l'École cantonale.

- 196. Louis-Valentin Prat, originaire de l'Aveyron, ancien élève de l'École polytechnique, avait dirigé l'École moyenne, où Daguet enseigna l'histoire durant sept ans. Les rapports entre les deux hommes s'étaient révélés conflictuels pour des raisons idéologiques mai aussi personnelles Daguet le qualifiait en privé d'«homme superbe et peu capable» –, ce qui n'a pas empêché l'historien d'essayer de lui faire attribuer ensuite la direction du collège de Porrentruy lorsqu'il dirigeait l'École normale du Jura bernois puis de l'engager à l'École cantonale. Voir Alexandre FONTAINE, *op. cit.*, p. 50-52.
- 197. Charles de Schaller est mort le 30 juillet 1843, quelques semaines après son épouse disparue le 11 juin. Son chagrin est attesté par la reformulation de son testament et par la dernière lettre qu'on lui connaisse, écrite à ses enfants le 16 juillet 1843, dans laquelle, retiré à l'abbaye de Rheinau, il écrit: «J'y serai en corps, mais mon esprit ne quittera pas ce lit de douleur où naquit dans la pauvreté & l'abandon cette fem[m]e admirable qui fit le bonheur de ma vie, & qui mourut trop tôt pour nous tous [...]. » Voir Sophie MAGNE, *op. cit.*, p. 25-26.
- 198. Le notaire François-Xavier Folly, qui gère les affaires de Jean-Baptiste Vicarino. Voir *supra*, note 58. En effet, le *Rôle* conservé aux Archives de l'État (*op. cit.*) compte 584 pages.
- 199. On ne reproduit pas ce résumé chiffré d'une page qui contient une liste de créanciers dont, hormis Mme Moosbrugger, les noms n'apparaissent pas dans ces correspondances.
- 200. Une «lacune » de dix jours, la section précédente étant datée du 13 octobre.
- 201. Selon le *Rôle du décret* (*op. cit.*, p. 571), ces créanciers sont le conseiller d'État Pierre Landerset et Alexandre Ruffieux, de Fribourg. Leurs noms ne figurent pas sur le «résumé» du décret de faillite donné par Élisa dans sa lettre. On n'a pas retrouvé ceux de Wirhaus (?), attesté dans la région de Fribourg-en-Brisgau, et Weitzel, mais ce dernier pourrait éventuellement

- désigner le négociant Nicolas-Isidore Weitzel, le futur époux de Marie-Élisabeth Jungo, belle-sœur d'Élisa et Jean-Baptiste.
- 202. Le jésuite Jean-Nicolas Loriquet (1767-1845) avait écrit une *Histoire de France à l'usage de la jeunesse*, publiée pour la première fois en 1810 et souvent rééditée, ainsi qu'une *Histoire ancienne*, une *Histoire ecclésiastique* et une *Histoire romaine*, toutes à vocation pédagogique.
- 203. Dans ses *Quelques idées* (op. cit., p. 13-14), Daguet se montre sensible à l'éducation des filles. Thérèse fréquentera l'École cantonale des filles du 15 novembre 1849 au 12 août 1851, selon un certificat délivré le 26 octobre 1852 (Archives de l'État de Fribourg, fonds Vicarino-Schaller, 15).
- 204. Marie-Anne (Annette) Schaller née Jungo, épouse de Louis, frère d'Élisa.
- 205. Nicolas Glasson (1817-1864), avocat et poète, député radical au Grand Conseil. L'élection a eu lieu le 18 octobre 1848. Son discours de victoire évoqué ensuite par Élisa a été publié dans *Le Confédéré* du 19 octobre. Voir aussi *supra*, note 128.
- 206. Jacques-Joseph Remy (1811-1859), préfet de la Gruyère (la «Montagne»), participant à l'insurrection de janvier 1847 puis député au Grand Conseil, radical. Christoph-Joachim Marro (1800-1878), notaire, préfet de la Singine, député au Grand Conseil, radical modéré. Selon *Le Confédéré* du 19 octobre 1848, il l'a emporté sur Monnerat de 88 voix contre 82.
- 207. Hubert Charles (1793-1882), de Riaz, conseiller d'État entre 1831 et 1846 sous la bannière libérale, s'oppose à la mouvance radicale qui a pris le pouvoir. Son élection au Conseil national est annulée par les autorités fédérales. Il est remplacé par François-Xavier Badoud (1792-1852), député au Grand Conseil, radical modéré. Il sera finalement élu au Conseil national en 1852, devenant le premier Fribourgeois non radical à siéger à la chambre du peuple et annonçant le renversement de la majorité en 1856.
- 208. Le 27 octobre sera élu Jean Folly (1810-1854).

- 209. Tous les événements dont la description suit sont les conséquences des vexations imposées à Mgr Marilley et à l'Église par le gouvernement radical. Francis PYTHON (Mgr Marilley et son clergé à Fribourg au temps du Sonderbund, op. cit., p. 302) résume ainsi la situation: «1° ultimatum gouvernemental en trois points: - soumission sans restriction de l'évêque et du clergé à la Constitution; - abandon du "placet" pour la postulation des bénéfices; - contrôle étatique des publications épiscopales; 2° refus de l'évêque (22 octobre [reçu le 23]); 3° enlèvement et emprisonnement de Mgr Marilley (24-25 octobre).» L'enfermement de Marilley en dehors de la juridiction fribourgeoise, à Payerne puis au château de Chillon, alors prison d'État, s'explique par la virulence du conseiller d'État radical vaudois Henri Druey et par la solidarité intercantonale dans ce dossier. Marilley sera finalement banni et s'exilera à Divonne, et ne reviendra à Fribourg qu'en 1856 lorsque la majorité aura changé. Voir aussi Chantal DE SCHOULEPNIKOFF, art. cit., p. 32-38; ou pour une relation contemporaine, mais du point de vue catholique: abbé Gaspard MERMILLOD, Monseigneur Marilley, ou Le Prisonnier de Chillon, Carouge, Fr. Grumel, 1848.
- 210. Charles Geinoz, d'Enney, lieutenant de préfet et membre du Grand Conseil, et Félicien Roulier, de Sommentier, secrétaire de la préfecture de la Sarine.
- 211. Charles Egger, lieutenant-colonel.
- 212. Les historiens s'accordent aujourd'hui à dire que la concomitance entre le refus de l'évêque de se soumettre et le soulèvement populaire dans la Glâne et la Veveyse est une coïncidence. Il n'existe aucune preuve de l'implication de Marilley dans l'insurrection, même si plusieurs membres de sa famille figuraient parmi les insurgés. Voir Francis PYTHON, *Mgr Marilley et son clergé à Fribourg au temps du Sonderbund, op. cit.*, p. 302-530.
- 213. Jean-Baptiste Rouvenaz, de Rue, juge de paix et député au Grand Conseil.

- 214. Charles Dupasquier, de la Tour-de-Trême, ancien greffier et député au Grand Conseil.
- 215. Voir *supra*, note 173.
- 216. Les Meillaz sont originaires de Sorens. On ignore à qui Élisa fait référence, la presse contemporaine n'ayant enregistré aucun membre «fameux» de cette famille.
- 217. Louis Perrier (1822-1866), de Châtel-Saint-Denis, préfet de la Veveyse et député au Grand Conseil.
- 218. David Bachelard (1815-1866), préfet de Vevey et député radical au Grand Conseil vaudois.
- 219. François-Xavier Robadey (1894-1877), de Romont, ancien membre du gouvernement provisoire de novembre 1847 puis préfet de la Glâne
- 220. Par «pays allemand», ou district allemand, il faut comprendre la partie germanophone du canton.
- 221. Philippe-Bruno-Étienne Roth (1788-1871), notaire. Joseph Stöcklin (1800-1864), notaire et ancien greffier du tribunal du district de Fribourg (1832-1847). Alfred von der Weid (1804-1891), chancelier d'État en 1846-1847. Conservateur modéré, membre du Comité de Posieux, il sera intégré en 1855 au gouvernement radical. Tous trois représentent pour Élisa l'opposition au pouvoir radical, raison pour laquelle ils déchantent en découvrant que les bataillons ne sont pas «allemands», mais «vaudois», donc favorables au gouvernement.
- 222. Ulrich Ochsenbein, conseiller d'État du canton de Berne (voir *supra*, note 171) et Louis Blanchenay (1801-1881), conseiller d'État du canton de Vaud.
- 223. Daniel Grivaz (1806-1881), préfet de Payerne, député au Grand Conseil vaudois et conseiller national radical fraîchement élu. Il avait été l'un des trois commissaires fédéraux envoyés à Fribourg lors de la guerre du Sonderbund. Il est proche d'Henri Druey.
- 224. Louis-François-Ignace de Weck (1823-1880), dit Weck-Reynold, futur conseiller d'État, conseiller national et conseiller aux États, fils aîné de

François-Pierre de Weck (1785-1862), ancien membre du Grand Conseil et préfet de Morat, commandant de place de Fribourg lors de la guerre du *Sonderbund*. – Joseph Spicher, juge au tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Singine ou François Spicher, député de la Singine au Grand Conseil. – Meillaz: voir *supra*, note 216.

- 225. Léon Pittet (1806-1858), avocat et conseiller d'État fribourgeois.
- 226. Allusion possible aux contributions exigées notamment au clergé et aux congrégations religieuses, tenus responsables des frais engendrés par la guerre du *Sonderbund*.
- 227. Voir *supra*, note 121.
- 228. Aloys-Charles-Denis-Louis Schaller (1822-1876), frère d'Élisa et d'Urbain, qui deviendra brasseur. Le 14 juin 1849, un passeport lui est accordé, à lui, son épouse et une domestique, pour se rendre à Alger. Ce projet semble donc s'être concrétisé.
- 229. Cette «Dame Mariette» n'a pas été identifiée. Élisa semble évoquer une rupture entre cette femme décriée et l'un de ses frères ou neveux Schaller. Selon Rachel CUENNET (op. cit., p. 160), Élisa appelait «Mariette» l'épouse de Julien Schaller, Marie-Ursule née Banderet. «La Schira» renvoie probablement, avec une ancienne graphie attestée occasionnellement, au lieu-dit de la Schura (ou Schürra), dans la commune de Pierrafortscha près de Fribourg.
- 230. Voir supra, note 73.
- 231. Cette lettre, dont le début a été perdu, pose des problèmes de contexte. Puisque Thérèse se trouve à Vevey, elle semble distincte des lettres suivantes, envoyées en Allemagne. On la date de l'automne 1851, soit entre le moment où Thérèse finit l'École cantonale des filles et la mort de «Lisa», que l'on identifie hypothétiquement à Caroline-Élisabeth Schaller, nièce d'Élisa décédée le 24 novembre 1851. Mais l'épistolière évoque aussi sa solitude: on peut imaginer un voyage de Jean-Baptiste, mais si l'identification

de «Lisa» avec la petite Caroline-Élisa se révélait fautive, on pourrait également supposer un retour provisoire de Thérèse dans sa famille au début 1853, après la mort de son père. Ceci expliquerait pourquoi Thérèse attend des nouvelles d'Allemagne, même si cette hypothèse ne s'insère pas facilement dans la chronologie. Si l'on en croit la lettre 10 du 13 février 1853, Léon Schaller - peut-être le «petit Léon» dont Élisa déplore ici les problèmes de santé - aurait été malade «il y a 5 semaines», ce qui nous ramènerait au début janvier 1853. Après avoir passé deux mois en Allemagne, Thérèse serait alors revenue pour les fêtes de Noël, ce qui laisserait le temps à ses amies de lui écrire; mais le cas échéant, on s'étonne qu'Élisa ne se réjouisse pas de ces prochaines retrouvailles dans sa lettre du 17 décembre 1852. Enfin, en toute hypothèse, il serait aussi possible qu'Élisa s'alarme pour un autre «petit Léon», et que la lettre se situe donc après le séjour de Thérèse à Fribourg-en-Brisgau, ce que pourraient suggérer les références à Daguet (voir infra, note 235).

- 232. Élisa est entourée de médecins: son frère Andi, l'ami de la famille Édouard Volmar, le docteur Berchtold... L'appellation «notre bon Docteur» plaide en faveur de cette dernière hypothèse.
- 233. Joséphine, fille de Conrad et Amélie Meyer. Son père l'avait amenée dans le grand-duché de Bade en septembre 1850.
- 234. Non identifié.
- 235. Selon ses États de service et publications principales (Archives de l'État de Neuchâtel, fonds Daguet/Favarger, DA 21, p. 6), Alexandre Daguet fut délégué au congrès historique d'Annecy le 21 septembre 1856 puis, l'année suivante, nommé membre honoraire de la Société florimontane de Savoie. Si ces honneurs semblent postérieurs à notre lettre, ils expliqueraient du moins l'apparente indigence de Daguet, qui n'a pas été reconduit à la tête de l'École cantonale après le changement de majorité aux élections de 1856. Une telle hypothèse semble toutefois difficile à suivre, puisqu'Élisa mentionne l'«instruction publique» fribourgeoise dans la suite de sa lettre...

- 236. On ignore qui, en plus de Thérèse, Élisa englobe par cette formule. Puisque Thérèse se trouve à Vevey, on peut imaginer qu'il s'agit d'une ou plusieurs membres de la famille Pradez (voir *su-pra*, note 74). On pense en particulier à Louise Pradez, mentionnée plusieurs fois dans les lettres à Thérèse, dans laquelle on reconnaît Françoise-Marie-Louise-Alexandrine, fille de Marc-Frédéric Pradez née en 1821.
- 237. Vraisemblablement Louise Pradez, à qui Élisa s'adresse peut-être indirectement à travers cette lettre et dont la famille peut avoir accueilli Daguet lors de son passage à Vevey; éventuellement Louise Poletti, que Daguet connaît bien mais dont Élisa aurait probablement mentionné le patronyme.
- 238. Peut-être Caroline-Élisa Schaller, fille d'Urbain née à Alger en 1843 et qui mourra à Fribourg le 24 novembre 1851.
- 239. Peut-être les enfants de Louis-Frédéric Daler (né en 1812), fils du conseiller d'État Léon Pittet. On lui connaît, au début des années cinquante, une fille Caroline-Frederica née en 1845, une fille Sophie Frederica née en 1850 et «Léon» Ferdinand (voir note suivante).
- 240. Deux hypothèses: soit «Léon» Ferdinand Daler, né en 1851 et qui mourra en 1914, soit Léon Schaller, neveu d'Élisa, né en 1850 et décédé en février 1853 (voir lettre 10). La seconde hypothèse inclinerait à dater la lettre plutôt de janvier 1853, mais Élisa peut aussi craindre l'issue d'une maladie qui se révélera finalement sans conséquences immédiates.
- 241. Vraisemblablement Marie-Élisabeth-Ida Claraz, née comme Thérèse en 1835 à Fribourg. Thérèse entretient manifestement une correspondance avec cette amie fribourgeoise, dont sa mère lui dit plus bas qu'elle n'aura jamais le courage de quitter sa petite ville. Son père Ambroise, communier de Matran, négociant et fabricant de chapeaux de paille, reçu à la bourgeoisie de Fribourg en janvier 1845 et propriétaire d'une maison à la rue de Morat, est mentionné dans la correspondance de 1847 d'Élisa à Jean-Baptiste.

- 242. Le 6 décembre 1852, Adolphe Vicarino a obtenu un passeport pour partir en France, Angleterre, Autriche et Allemagne dans l'intention «d'entrer dans une maison de commerce». Si on le trouve sur les routes d'Allemagne et d'Angleterre quelques mois plus tard, il va d'abord s'arrêter à Kriens, près de Lucerne.
- 243. Le Narrateur fribourgeois des 24, 28 et 29 décembre 1852 publie une annonce par laquelle «Mme veuve Vicarino» liquide le stock du «commerce en gros de son mari» et qu'elle cherche à louer le «beau et vaste magasin» doté d'un «logement commode et agréable». Il faut attendre plus d'une année pour que la reprise du magasin par la veuve Winckler soit annoncée par Le Confédéré du 26 janvier 1854.
- 244. Famille de Jean-Augustin Cuony (1803-1885), notaire et syndic de Fribourg entre 1848 et 1857, et de son épouse Marie-Madeleine née Edder. Il avait été l'un des créanciers de Jean-Baptiste Vicarino et réside au 67, rue des Épouses, non loin du domicile d'Élisa.
- 245. Selon le registre des décès de la paroisse Saint-Nicolas, Barbe-Louisa Cuony, née en 1834, est morte le 15 décembre et enterrée le 17, soit le jour de la rédaction de cette lettre.
- 246. Le docteur Jean-Baptiste-Julien Thürler (1823-1880), qui sera en 1872 président de la Société suisse des sciences naturelles.
- 247. Marie-Joséphine Cuony, née en 1830, sœur de Loïsa.
- 248. Graphie pour *ricin*. L'huile de ricin était régulièrement administrée comme laxatif.
- 249. Albert-Nicolas-Xavier Cuony (1832-1915), frère de Loïsa et Joséphine. Il aura des responsabilités dans les chemins de fer et se distinguera également par des articles de critique musicale, notamment dans *L'Émulation*. C'est à ce titre qu'il est évoqué par Eulalie de Senancour dans sa lettre à Alexandre Daguet du 20 novembre 1853.
- 250. Jean-Ernest Cuony, fils de Jean-Augustin et Marie-Madeleine Cuony né en 1844, est mort le 7 avril 1851.

- 251. Vraisemblablement l'épouse d'Ambroise Claraz, Marie-Élisabeth dite Élise née Buchs.
- 252. Élisa fait référence ici à la mort de son fils Charles, décédé en février 1847, ravivée par la disparition récente de son mari Jean-Baptiste. En observant la généalogie de la famille Vicarino, on s'aperçoit qu'Élisa a également perdu trois enfants en très bas âge: Auguste-Hippolyte (1826-1827), Marie-Caroline-Élisabeth (1832-1834) et Perrette Irma (1838-1839).
- 253. On est surpris en lisant les propos d'Élisa au sujet de son frère dont elle était pourtant très proche. N'avait-elle pas tout mis en œuvre pour le faire évader de prison en 1847? Apparemment, c'est surtout son manque de soutien dans la solitude du deuil qu'elle lui reproche. Julien étant né en octobre, le cadeau évoqué est plus probablement destiné aux fêtes de fin d'année.
- 254. Il pourrait s'agir d'Amalie Rodeckher von Rotteck, fille de Karl (1806-1891), républicain originaire de Fribourg-en Brisgau ayant émigré en 1849 en Suisse puis l'année suivante aux États-Unis. Au cas où sa famille ne l'aurait pas accompagné dans les premières années de son exil, elle pourrait avoir hébergé Thérèse. C'est sur cette hypothèse que reposent les notes suivantes. On ne connaît pas la date de naissance d'Amalie, mais celles de ses frères et sœurs nés en Allemagne entre 1839 et 1845 en feraient une contemporaine possible de Thérèse.
- 255. Peut-être Karl Rodeckher von Rotteck (1839-1855), frère d'Amalie.
- 256. Wilhelmine «Marie» Rodeckher von Rotteck.
- 257. Il pourrait s'agir de Leopoldine Rodeckher von Rotteck née Mez (1816-1895), veuve de Hermann, mort en 1845 à Fribourg-en-Brisgau, frère de Karl et donc oncle d'Amalie. On ignore tout, le cas échéant, de cette commission.
- 258. Camilla Folly née Schauffler, épouse du notaire François-Xavier Folly, était originaire de Fribourg-en-Brisgau. Les «Banwart» auxquels elle recommande Thérèse n'ont pas pu être identifiés, mais Raimund Bannwarth (1795-1864)

avait été dans les années 1830 un opposant politique de Karl von Rotteck à Fribourg-en-Brisgau. La graphie utilisée par Élisa résulte peut-être d'une confusion avec la famille d'Aloys Bannwart attestée à Fribourg (Suisse). Mme Folly désigne probablement la mère de François-Xavier, Marie-Joséphine-Françoise-Rosalie née Lalive d'Épinay (1781-1860). Cette dernière est la petite-fille de Louise d'Épinay, l'amie de Rousseau, et le fonds Daguet/Favarger des Archives de l'État de Neuchâtel contient sous la cote F15 six lettres de sa main.

- 259. Lire: Fribourg-en-Brisgau.
- 260. Non identifiées. On ignore s'il peut s'agir des filles de feu Hermann von Rotteck ou d'une autre famille allemande ayant Hermann comme patronyme.
- 261. Villigen, non loin de Fribourg-en-Brisgau, était une destination courante pour parfaire son éducation; Julien Schaller, le frère d'Élisa, avait par exemple étudié dans les deux villes allemandes. Le registre des passeports de cette époque n'a pas permis d'identifier cette Isabelle qui pourrait être une Élisabeth pour l'état-civil que l'on retrouvera dans la lettre du 14 février 1853.
- 262. Sur Joséphine Cuony, à qui Thérèse a l'habitude d'écrire, voir *supra*, note 247. Si c'est bien de cette Joséphine qu'il s'agit, on ignore les motifs de la supposée jalousie de Laure.
- 263. Dans sa *Chronique de famille (op. cit.*), Pierre FAVARGER relève que le quotidien du couple Daguet était émaillé de petits conflits.
- 264. Cet amour de jeunesse nous demeure inconnu, tout comme la «lettre précédente» d'Élisa.
- 265. Adolphe Vicarino. Il travaille alors à la fonderie d'Isaac La Salle à Kriens, près de Lucerne.
- 266. Sur Louise Pradez, voir *supra*, note 236. Son oncle décédé est probablement Henri Gex, frère de sa mère Émilie et beau-frère de Marc-Frédéric Pradez, dont on sait qu'il a vécu au Brésil et à Londres.

- 267. Urbain, le frère d'Élisa, semble être revenu d'Algérie avant 1851 dans la mesure où l'on sait qu'au moment du décès cette année-là de ses deux enfants nés à Alger, il est déjà directeur de la Banque cantonale de Fribourg.
- 268. Sur Andi Schaller, voir supra, note 145.
- 269. Voir *supra*, note 36. S'agit-il de la même Thérèse-Marie Landerset? La généalogie de cette famille mentionne un nombre considérable de demoiselles dont les prénoms incluent *Marie*.
- 270. En effet, ce supposé mariage n'a pas eu lieu. La famille Trincano, d'origine italienne et non anglaise, est notamment représentée au début du XIX^e siècle dans la région de Belfort. Les liens connus qui la rattachent à Fribourg sont principalement à rechercher du côté d'Élisabeth Trincano, religieuse de la Visitation, supérieure à Bruxelles entre 1847 et 1859, et qui reviendra au couvent fribourgeois où elle fondera le Pensionnat (voir *Dictionnaire du Jura*, www.diju.ch/f/notices/detail/3725) ainsi qu'un Trincano écuyer.
- 271. Il s'agit de Caroline, fille de Frédéric de Diesbach-Torny, chambellan de l'empereur, et veuve de Simon Griset de Forel, mort à la Légion étrangère en 1852. Comme les lettres suivantes nous l'apprennent, elle fréquentera ensuite Urbain Schaller.
- 272. Rösy et Eisy mentionnée déjà dans la lettre 5 à Jean-Baptiste sont manifestement les servantes de la famille, de même que Constance. Elles ne sont pas domiciliées chez les Vicarino: le recensement de 1850 ne mentionne qu'une Élisabeth Cuchaud, cuisinière. On ignore la raison du séjour de Rösy à Morat.
- 273. Non identifiée. En 1850, un couple Burky est établi au 69, rue des Épouses, mais rien n'indique un lien avec la personne évoquée ici.
- 274. On notera la graphie significative d'une prononciation locale.
- 275. Almire et Cécile sont âgées d'une dizaine d'années. Qui est le troisième enfant? Selon le recensement de 1850, César Vicarino, petit-neveu

- d'Élisa, vit avec elles, mais il est déjà âgé d'une vingtaine d'années, comme d'autres étudiants tessinois hébergés au 143 de la rue des Épouses.
- 276. Voir la lettre précédente.
- 277. Rosalie-Félicité Castella née Dey, épouse de François-Philippe Castella, identifiée grâce à la lettre du 13 février. On ignore pourquoi elle est systématiquement associée à Alexandre Daguet dans les lettres d'Élisa.
- 278. François Göldin, banquier, chargé d'affaires de la maison Levillain, jadis en relation commerciale avec Jean-Baptiste Vicarino.
- 279. Voir supra, note 56.
- 280. Peut-être Louis-Étienne Lambossy (né en 1819), de Givrins (VD), qui avait épousé Marie-Élisabeth de Boccard en 1848.
- 281. Il s'agit probablement de la famille de Prosper Rauch. Voir *supra*, note 82.
- 282. Xavier Folly. Voir supra, note 58.
- 283. Probablement les femmes et filles de la famille Thürler, propriétaire de l'hôtel des Merciers. Voir *supra*, note 182.
- 284. Il pourrait s'agir de la famille de Jean-Georges Bäriswyl, habitant à la rue de Lausanne, dont les filles Marie (née en 1834) et Sophie (née en 1837) sont mentionnées dans le recensement de 1850.
- 285. Les bénéficiaires de ces visites sont difficiles à identifier. La tante «Lili» pourrait être Marie-Élisabeth-Julie Vicarino, veuve de François-Antoine, le frère de Jean-Baptiste. «Mariette» serait alors Mariette Mettraux, sa sœur qui vit sous le même toit. Voir *supra*, note 185. Quant à «sœur Madeleine», mentionnée plus loin, elle nous reste inconnue.
- 286. Cécile Vicarino, née en 1843, l'une des deux filles cadettes d'Élisa.
- 287. Voici une identification possible de ces convives: Marie-Anne née Mivelaz, épouse de Pierre-Nicolas Challamel, négociant et membre de la loge Alpina qui figure parmi les compagnons de

la Poule, société récréative de tendance libérale fondée en 1841 et active jusqu'en 1861 (voir Rachel CUENNET, *op. cit.*, p. 244). – Joséphine et Albert Cuony: voir *supra*, notes 247 et 249. – Urbain Schaller, le frère d'Élisa. – Alexandre et Laure Daguet. – Édouard Volmar, médecin: voir *supra*, note 146.

- 288. Sur Michel et Louise Poletti, voir *supra*, notes 116 et 151.
- 289. Sur Caroline Griset de Forel, voir *supra*, note 271.
- 290. Vraisemblablement la mort de «l'Oncle Henri» Gex évoquée dans la lettre précédente.
- 291. Probablement la famille d'Isaac La Salle, propriétaire d'une fonderie à Kriens destinée à devenir un fleuron de la métallurgie suisse. Avant l'achat de cette usine en 1826, La Salle avait été négociant de métaux à Vevey, où des liens avec ses concitoyens Pradez avaient pu être noués.
- 292. Selon la numérotation des pages, il manque les pages 5 à 12, soit deux feuillets pliés en deux.
- 293. Joseph-Fernand Dony, né en 1849 et mort le 4 janvier 1853, fils de Jean-Jacques-Philippe Dony. La famille avait déjà éprouvé, quelques mois plus tôt, la perte de leur fille Eugénie-Augustine, née en 1850 et morte le 23 septembre 1852.
- 294. Marie-Barbara-Philomène Dony, née en 1834, sœur de Jean-Jacques-Philippe et donc tante du petit Fernand. Elle a épousé Pierre-Sulpice Lambert le 3 avril 1853; cette année-là, la fête de Pâques a été célébrée le 27 mars.
- 295. La lettre de «Louise» (Poëterlin?) à Thérèse du 6 novembre 1852 est envoyée à «Mademoiselle Therese Vicarino / chez Madame la veuve Federer/rue des Jésuites / à Fribourg en Brisgau» (Archives de l'État de Fribourg, fonds Vicarino-Schaller, 13). Cette Madame Federer n'a pas été identifiée, mais pourrait être apparentée à Franz-Xaver Federer, médecin à Fribourg-en-Brisgau et à ce titre confrère de Julius von Rotteck (voir infra).

- 296. Peut-être Julius Rodeckher von Rotteck (1812-1891), frère d'Amalie et professeur de médecine.
- 297. Peut-être Gustav von Rotteck (1822-1893), docteur en droit, frère de Karl et donc oncle d'Amalie.
- 298. Cette lettre, dont seule le second feuillet a été conservé, est datée d'après les événements précis qui y sont consignés.
- 299. Léon-Julien-Louis Schaller, neveu d'Élisa, fils de son frère Louis et de Marie-Anne (Annette) née Jungo, né en Algérie en 1850 et décédé le 13 février 1853.
- 300. Charles-Urbain Schaller, fils de Louis et d'Annette née Jungo, est né le 13 février 1853, soit le jour même de la mort de son frère.
- 301. Le diminutif «Mariette» peut correspondre à plusieurs sœurs d'Annette Vicarino-Jungo. En contexte, on est porté à croire qu'il désigne Marie-Élisabeth, épouse Weitzel, marraine du nouveau-né, mais Élisa l'appelle moins familièrement «Mme Weitzel» dans la suite de la lettre. Il pourrait aussi s'agir de la cadette, Marie-Adélaïde, née en 1836 et donc contemporaine de Thérèse, ce qui justifierait la précision: «cela allait sans dire». - Catherine-Reine Vicarino, épouse d'Auguste Vicarino, et leurs enfants Alfred (né en 1845), Édouard (né en 1846, qui n'est pas nommé ici), François (né en 1848) et Charles (né en 1849). Voir supra, note 110. On relèvera au passage que Jean-Baptiste et Élisa sont apparentés à la famille Jungo à la fois du côté Schaller par Annette et du côté Vicarino par Reine.
- 302. Urbain Schaller s'est marié une première fois en 1846 avec Julie Appenthel, morte en 1848 à Alger. Il se remariera en 1855 avec Marguerite-Élisabeth Thorin. L'alliance sérieusementenvisagéeavecCarolineveuveGrisetdeForel (voir *supra*, note 289), ne s'est donc finalement pas concrétisée. On imagine volontiers que la naissance le 23 juin 1853 d'une fille illégitime d'Urbain et d'une certaine Anne Michel a pu compromettre cette union.
- 303. Sur Camilla Folly et sa belle-mère, voir *supra*, note 258. Sur les Dony, voir note 293. Sur les Poletti, voir notes 116 et 151.

- 304. La *tape* est une variante du tarot (*Tapp-Tarock*) pratiquée en Autriche et dans le sud de l'Allemagne. Ce jeu, très en vogue à Fribourg durant la seconde moitié du XIX^e siècle, y survivra jusque dans les années 1930. Nous remercions Walter Haas de ces précisions.
- 305. Graphie pour punch.
- 306. Le *bischof* est une variante fribourgeoise du vin aromatisé.
- 307. *Endêver*: enrager, avoir dépit de quelque chose. Archaïsme.
- 308. L'absence de précisions empêche d'identifier formellement ces prétendants de Joséphine Cuony (voir *supra*, note 262).
- 309. Le Casino est créé le 25 novembre 1810 dans le but d'organiser des réunions mondaines et des bals. Jusqu'en 1846, les réunions et bals du Casino se tiennent dans les salons de l'ancienne maison Reyff de Cugy, soit l'actuel nº 14 de la Grand-Rue, devenue maintenant la maison de paroisse de Saint-Nicolas. Les pourparlers, entamés dès 1846, entre la Grande Société et le Casino, aboutissent en 1850 à la restauration complète de l'ancienne salle de billard de la rue des Épouses, devenue salle de bal. Elle est réalisée d'après les plans fournis par l'architecte Johann-Jakob Weibel. Le «souper de Casino» que mentionne Élisa laisse entendre que des membres de cette coterie peuvent aussi se retrouver à l'extérieur.
- 310. Probablement Catherine-Françoise-Philomène Luthy (née en 1835) et sa sœur Marie-Anne-Sophie (née en 1830), future épouse de Jean-Baptiste Landerset en septembre 1853, ou Marie-Ursule (née en 1837), toutes trois filles de David Luthy. Selon le recensement de 1845, la famille Luthy vit dans le même immeuble que Michel Poletti.
- 311. Il pourrait s'agir d'Anne-Marie-Marguerite Monney (née en 1833), fille de Jacques-Joseph et Marie-Anne Moehr.
- 312. Peut-être une demoiselle de la famille de Johann-Jakob Weibel (1812-1851), architecte et député au Grand Conseil (1848-1851). Mais on n'a

- trouvé aucune jeune fille dont le prénom puisse correspondre au diminutif «Charlotte» dans les registres des baptêmes des paroisses de Fribourg ni de Morat, d'où les Weibel sont originaires.
- 313. Peut-être Marie-Lucie-Brigitte Bourgknecht (née en 1833), fille de Pierre.
- 314. Jean-Frédéric-Auguste Vicarino (né en 1826), fils de François-Antoine Vicarino, le frère de Jean-Baptiste. Voir *supra*, note 184.
- 315. Feuillet additionnel, dont la numérotation suit celle de la lettre.
- 316. Le parrain et la marraine de l'enfant: Urbain est le frère du père, Marie-Élisabeth Weitzel-Jungo, la sœur de la mère. On notera l'emploi singulier du verbe *parader*, au sens de remplir le premier rôle dans une cérémonie. Le baptême a eu lieu le mercredi 16.
- 317. Peut-être pour un anniversaire, avec un peu de retard: Joséphine Cuony, amie de Thérèse, est née le 26 janvier 1830. Il pourrait aussi s'agir d'un cadeau en vue de la Saint-Joseph, le 19 mars.
- 318. Lire: Fribourg-en-Brisgau.
- 319. À plusieurs reprises dans la correspondance, Élisa se désigne ainsi auprès de sa fille.
- 320. *De* omis.
- 321. Henri Schaller (1828-1900), fils de Jean-François-Pierre-Damien Schaller, oncle d'Élisa. Il fut notamment conseiller d'État à Fribourg. Il a épousé Henriette de Spaur le 3 février 1853.
- 322. Louis-Antoine de Wuilleret (1815-1898), avocat conservateur à Fribourg, conseiller national. Il élaborera la nouvelle constitution cantonale en 1856.
- 323. Probablement Henri-Jules Michaud (1832-1883), fils du négociant veveysan Jean-Henri Michaud destiné à reprendre le commerce familial. *William Michaud (1829-1902)*, *op. cit.*, p. 12.
- 324. Eugène Vicarino, né en 1832, petit-fils de Joseph-Marie, le frère aîné de Jean-Baptiste. Il a reçu le 25 septembre 1852 un passeport pour

- se rendre à Wiesbaden dans l'intention de «s'y placer» comme instituteur.
- 325. Probablement Charles-Ignace Luthy (né en 1832), frère de Catherine Luthy (voir *supra*, note 310). Il reçoit un passeport le 9 octobre 1952 pour aller «en Allemagne et en France» dans l'intention de «s'y placer» comme pharmacien.
- 326. Joseph-Émile Castella, fils de François-Philippe Castella et de Rosalie-Félicité Dey, né en effet le 13 février 1853.
- 327. L'identité d'Isabelle (voir *supra*, note 261) et de Léonie demeure mystérieuse, le registre des passeports ne comportant aucun document susceptible de correspondre à leur situation. Il se peut qu'elles aient voyagé accompagnées, sans être enregistrées nommément. Leurs prénoms étant peu usuels (mais «Isabelle» peut équivaloir à «Élisabeth» pour l'état-civil), on peut supposer qu'il s'agisse des filles de Charles-Ignace Thürler, Marie-Catherine-Élisabeth-Léonie (née en 1836) et Marie-Catherine-Élisabeth (née en 1839).
- 328. Léon Pittet (1806-1858), avocat et conseiller d'État fribourgeois, qui avait participé à l'insurrection de 1847, reçoit un passeport le 16 mars 1853 pour aller dans le grand-duché de Bade dans l'intention de «soigner des affaires particulières». Le 20 septembre de la même année, son fils Joseph-Léon-Alfred, dix-neuf ans, en reçoit un pour continuer son apprentissage de pharmacien en Prusse.
- 329. Madeleine-Hélène Meyer, fille du confiseur Jean-Henri Meyer et d'Anne-Marie née Rauch, veuve Moosbrugger, née le 17 avril 1852. Sa mort n'est pas consignée dans le registre des décès de la paroisse Saint-Nicolas, mais il ne peut guère s'agir que d'elle d'après les indications fournies par Élisa. La famille Moosbrugger habite au 69 rue des Épouses et elle est en relation régulière avec les Vicarino. Cécile, l'une des cadettes de Jean-Baptiste et d'Élisa, épousera en 1868 François-Joseph Moosbrugger, fils d'Anne-Marie et de son premier époux Antoine-Nicolas Moosbrugger, mort en 1846. L'établissement, tenu d'abord par le couple Moosbrugger puis par la veuve seule,

- sera ensuite répertorié, après le remariage, sous le nom «Meyer-Moosbrugger».
- 330. Le 17 octobre 1852, Jean-Pierre-David Guidi, fils de Charles-Antoine-David Guidi et Marie-Josèphe Piller né en 1825, a reçu un passeport pour la France et l'Italie afin d'y «remplir un emploi ». Il se peut que sa chambre, ainsi libérée, soit occupée par ladite «Mme Julie ». Étant donné le contexte de ce passage dans la lettre, celle-ci pourrait être Julie Rauch, la sœur d'Anne-Marie Meyer-Moosbrugger-Rauch, née en 1819, qui logeait, selon le recensement de 1850, au 69B de la rue des Épouses. On ignore s'il y a un lien de parenté avec Prosper et Philippe Rauch, recensés au 144 de la même rue, soit juste à côté du domicile d'Élisa.
- 331. Ni le recensement de 1850 ni le registre des passeports n'ont permis d'identifier cette Rosette.
- 332. Il s'agit du deuxième épisode de l'«insurrection Carrard» du 22 mars 1851, qui se solda par la défaite des insurgés conservateurs, à l'issue de laquelle Nicolas Carrard fut banni, ce qui lui permet de fomenter avec l'aide du colonel Ferdinand Perrier la troisième insurrection du 22 avril 1853 dont il est question dans la suite de la lettre.
- 333. *Tu [...] nuit*, ajout vertical en marge droite de la dernière page. Sur Eugène Vicarino, voir *supra*, note 324.
- 334. Forme archaïque de gracier.
- 335. Héliodore de Raemy (1819-1867), historien, auteur notamment d'une *Histoire du Bienheureux Pierre Canisius* (1865). Il est le fils d'Antoine, ancien préfet de Bulle, qui, au moment de la guerre du *Sonderbund*, négocia des achats d'armes à la France. Les personnes mentionnées dans ce passage sont des adversaires politiques du pouvoir radical soutenu par Élisa.
- 336. Simon-Joseph-Frédéric de Reynold (1798-1871), propriétaire du château et du domaine de Pérolles à Fribourg, ancien chef d'étatmajor durant la guerre du Sonderbund et «archétype de l'aristocrate de cette époque» (Les Reynold ou la persévérance d'un lignage,

- www.fr.ch/aef/files/pdf45/aef_reynold_f.pdf). Il a eu douze enfants, dont Marie (1826-1884). Un fonds de correspondance de cet ancêtre de Gonzague de Reynold est conservé aux Archives de l'État de Fribourg.
- 337. Sur Joseph Chollet, voir *supra*, note 84. Il a été emprisonné après l'insurrection Carrard. Ses activités politiques sont évoquées par Valérie CLERC, *L'Assemblée de Posieux*, Fribourg, Université de Fribourg *La Liberté*, 2002, p. 98 *sq.*
- 338. Marie-Anne-Barbe Chollet née Schaller, sœur du père d'Élisa et mère de Joseph Chollet.
- 339. Alfred von der Weid (1814-1881), ancien chancelier d'État. Sa mère: Fidèle-Joséphine née d'Andlau (1782-1868); ses sœurs: Marie-Sophie (1812-1900) et Pauline-Henriette épouse d'Alt (1817-1904).
- 340. Les commentaires d'Élisa invitent à une approche nuancée de la société fribourgeoise de cette époque. Radicalement opposée au Comité de Posieux, elle ne pratique pas moins une certaine solidarité sociale et familiale qui dépasse les clivages idéologiques.
- 341. Charles-Nicolas Maillard (né en 1820), époux de Marie-Anne Griset de Forel. Il est à la fois le gendre et le neveu par alliance de Charles Griset de Forel (1787-1860), également engagé dans la troisième insurrection Carrard, père de sa femme née d'un premier mariage et qui avait épousé en secondes noces Julie-Barbara Maillard, sœur de son père. La lettre ou partie de lettre dont il est question ici n'a pas été conservée.
- 342. La mère d'Alexandre Daguet, Marie-Françoise Broillet, avait été au service de la famille Griset de Forel. Devenu orphelin, Alexandre avait bénéficié de la bienveillance des Forel, en particulier de Charles de Forel qui fut son parrain de confirmation. L'historien consacrera plus tard une notice à la famille de ses protecteurs, *Les Barons de Forell ministres d'État à Dresde et à Madrid*, Lausanne, Vincent, 1872. Voir Alexandre FONTAINE, *op. cit.*, p. 15-16.
- 343. Voir *supra*, note 146.

344. Ces événements s'inscrivent dans la fin de l'insurrection Carrard à l'École cantonale. Dans un bulletin extraordinaire du 22 avril 1853 conservé dans le fonds Vicarino-Schaller (sous la cote 44). Le Confédéré de Fribourg écrit: «Des paysans armés étaient entrés en ville et s'étaient emparés du collége et des armes à l'usage des élèves de l'école cantonale, qui se trouvaient dans ce bâtiment. La garde civique se rassembla immédiatement et en grand nombre. On cerna le collége et après une vive fusillade qui dura plus de deux heures, on força les insurgés de se rendre.» Alexandre Daguet a lui-même décrit l'épisode précis dont il est question ici dans un rapport détaillé daté du 4 mai 1853 remis au directeur de l'Instruction publique, Julien Schaller, et publié dans Le Narrateur fribourgeois du 17 mai et dans Le Confédéré du 21 mai. Après avoir relaté sa détention dans les locaux du collège, laquelle visait à fournir armes et boisson aux insurgés, il ajoute: «Dans ce moment, M. Maillard, allié de Forell, qui dès le début avait visiblement cherché à parler au Directeur [lui-même, Alexandre Daguet], sans pouvoir y parvenir, s'approcha de lui, un simple bâton à la main, et lui dit: "Je suis ici contre mon gré; je désire m'éloigner; aidezmoi à le faire." - Volontiers, lui répondit-il, si vous faites en sorte que l'on cesse de me garder à vue. M. Maillard ayant demandé alors à se rendre en quelque endroit, le Directeur l'y accompagna sans être suivi; il put entrer ainsi dans la chambre de sa femme [...]. Laissant sa famille sous la garde de cet ecclésiastique [l'aumônier de l'École cantonale], le Directeur arrangea un projet de fuite, redescendit, accompagné de M. Maillard, et entra pour la forme à la cave où se trouvaient le bedeau et le gérant, et gagna avec eux la porte vitrée en face. Un insurgé la gardait; il eut l'air d'abord de vouloir les arrêter dans leur fuite, puis jeta son fusil et s'enfuit avec eux du côté des jardins de la rue de Morat. Madame Daguet étant arrivée une minute après avec une corde dans son tablier, les fugitifs attachèrent la corde à un arbre, se laissèrent glisser le long du mur assez élevé qui donne dans les jardins, où chacun pris de son côté. Les employés de l'école normale

- entrèrent chez M. Volmar et gagnèrent de là la rue et la place de l'Hôtel-de-Ville, où leur devoir de gardes civiques et de citoyens les appelait.»
- 345. Frédéric Gendre (1819-1900) n'a pas encore entrepris la carrière politique qui, à la chute du régime radical, fera de lui un des piliers du parti conservateur. Il fondera plus tard le *Piusverein* et le Cercle catholique de Fribourg.
- 346. Il pourrait s'agir du 146, rue du Tilleul, maison passée dans la famille Boccard à partir de 1769. Voir La Maison bourgeoise en Suisse, vol. XX: Le canton de Fribourg sous l'Ancien Régime, Zurich, Orell Füssli, 1928, p. LXX (planche 47). Il pourrait aussi s'agir du manoir dit château de Boccard à Givisiez, propriété de Louis d'Affry, premier landammann de Suisse, passé dans la famille Boccard par sa fille Ninette (1781-1849). «Madame d'Affry» pourrait alors désigner soit la sœur de celle-ci, «Julie» Marie-Barbe d'Affry (1774-1864); soit sa belle-sœur Nanette d'Affry née Castella (1782-1859), épouse de son frère Guillaume d'Affry ou une de leurs filles ou bellesfilles; soit une fille ou belle-fille de son autre frère Charles d'Affry (1772-1818) – parmi lesquelles la mère de la sculptrice Marcello.
- 347. Sur Caroline Griset de Forel, voir *supra*, note 271.
- 348. Commune du canton de Soleure, à mi-chemin entre Berne et Bâle, connue pour ses bains. Élisa y fait une cure.
- 349. Humilié, confus (expression archaïque).
- 350. Adrien Grivet, ancien professeur à l'École moyenne puis à l'École cantonale de Fribourg, qui enseigne de 1853 à 1856 à l'École industrielle de Bâle avant de poursuivre sa carrière au Brésil.
- 351. Charles-Antoine Einhorn, originaire d'Arth (canton de Schwytz), beau-frère d'Adrien Grivet: leurs épouses respectives, Marie-Catherine et Marie-Françoise nées Stoecklin, sont sœurs.
- 352. Les guides et usuels de voyage attestent la présence à Bâle d'un libraire Kolb.
- 353. Vraisemblablement Jean-François-Pierre-Damien de Schaller (1784-1863), frère du père d'Élisa.

Le fait qu'il aurait affronté souvent une «mort [...] glorieuse», comme le dit Élisa, correspond à sa biographie: il a entamé sa carrière militaire dans les troupes suisses avant d'entrer au service des Bourbons (1814) et d'intégrer le petit corps suisse du colonel d'Affry. Il s'est rendu à l'appel de la Diète fédérale et a fait la campagne de 1815 comme capitaine grenadier, ce qui lui a valu la médaille de la fidélité helvétique. Durant la campagne d'Espagne à laquelle il a participé en tant que capitaine au second régiment suisse de la garde royale, il a également été décoré de la prestigieuse croix de chevalier de Saint-Louis et de celle de la Légion d'honneur. De retour à Fribourg vers 1830, il a occupé pendant dix-sept ans le poste d'inspecteur général des troupes du canton. Pendant le Sonderbund, il a été remplacé par le colonel fédéral Philippe de Maillardoz et a accepté le commandement de la première brigade fribourgeoise. Frappé d'une forte contribution de guerre, il a cherché consolation et réconfort auprès de sa famille qui l'entoure dans sa maison de Corminbœuf. Voir Henri DE SCHALLER, Souvenirs d'un officier fribourgeois. 1798-1848, Fribourg, Henseler, 1890. Quelle que soit la gravité de l'accident, Jean de Schaller ne mourra que dix ans plus tard; par ailleurs, aucun décès correspondant à la famille d'Élisa n'est recensé autour du 1er août 1853. Il faut donc en déduire, si c'est bien de lui qu'elle parle, qu'elle s'est montrée trop pessimiste dans sa lettre.

- 354. Marie-Anne-Angélique (née en 1871), sœur de l'Oncle Jean. Les deux habitent le domaine familial, divisé en un «grand domaine» et un «petit domaine» après la mort de leur père (voir Sophie MAGNE, *op. cit.*, p. 82-83). L'identité des «jeunes filles», peut-être des filles de maison, demeure mystérieuse.
- 355. Lieu-dit situé entre Belfaux et Grolley, non loin de Fribourg.
- 356. Partie de feuillet découpée, correspondant à cinq lignes de l'écriture manuscrite d'Élisa.
- 357. *A* omis.
- 358. Almire et Cécile, les filles cadettes d'Élisa.

- 359. La clôture de l'année scolaire a lieu au début août à cette époque.
- 360. Élisa peut faire allusion à Charles-Joseph (1841-?) ou Arthur-Louis (1846-1899), fils de son frère Urbain. L'âge du premier semble plus approprié à un placement hors du foyer familial.
- 361. Marie-Françoise-Caroline Grivet (née en 1844), fille d'Adrien Grivet.
- 362. Sur les Rotteck, voir *supra*, note 254. On ignore quel est ce malheur familial. Sur Marie Claraz, voir note 241.
- 363. On ne confondra donc pas Fribourg en Suisse, où est rentrée Élisa qui y écrit sa lettre, et Fribourg-en-Brisgau où est retournée sa fille.
- 364. Sur les Grivet, voir la lettre précédente.
- 365. Élisa fait escale à Berne, chez son amie Louise Poëterlin, veuve depuis l'année précédente, pour consulter le docteur Philipp Vogt (1789-1861), professeur de médecine à l'université de Berne, directeur de l'Inselspital, promoteur des bains de Ragaz. Le décès de Louis a été annoncé dans l'*Intelligenzblatt* de Berne du 23 février 1852 et son épouse s'active à la liquidation des biens du disparu durant les mois suivants.
- 366. Pour situer la cure effectuée par Élisa, on se reportera à la publicité parue dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel* du 9 mai 1863: «Les bains de Kriegstetten près Soleure, (Station Seebigen), sont ouverts pour la 18e saison, depuis le 1er mai jusqu'au 1er novembre. Outre les cures d'eau froide on y emploie aussi des eaux minérales, naturelles et factices, pour boisson et pour bains; des bains de vapeur simples et balsamiques, ainsi que l'électricité et le galvanisme. Par ces moyens puissants, on obtient les meilleurs résultats dans un grand nombre de maladies chroniques et rebelles. Pour les consultations, s'adresser au médecin de l'établissement, Dr Charles Ziegler; pour tout autre renseignement, aux gérantes, Sœurs Ziegler.»
- 367. Breuvage abondant, administré pour des raisons médicales.
- 368. L'identité de ce B. n'est pas connue.

- 369. Miron désigne Almire et Mirette, Thérèse.
- 370. On sait par la lettre 8 que Rösy, (ancienne?) servante de la famille Vicarino mentionnée ciaprès, est à Morat. On peut supposer que Cécile séjourne chez elle.
- 371. Sur cette société, voir la lettre 10.
- 372. Probablement Caroline Grivet, d'une année l'aînée de Cécile Vicarino.
- 373. *Dis-moi* [...] *petite*, ajout vertical en marge gauche de la première page.
- 374. Marie est la mère d'Amalie. Voir supra, note 256.
- 375. Amélie Meyer, l'épouse du lithographe Conrad-Jean Meyer. Elle a obtenu un passeport pour un «voyage d'agrément» dans le duché de Bade avec deux enfants le 26 août 1853, probablement pour y retrouver sa fille Joséphine. Voir *supra*, note 233.
- 376. Charles Kern, professeur, détenteur d'un passeport pour le grand-duché de Bade délivré le 30 août 1853 pour «y chercher sa fille et vaquer à ses affaires».
- 377. Vraisemblablement Boniface Glasson (1786-1863), négociant, avec lequel Élisa était régulièrement en contact durant les événements de 1847.
- 378. *Voici les cheveux [...] dis-moi oui!!!*, ajout vertical en marge gauche de la première page.